

NATIONAL MISSILE DEFENSE

LE RETOUR DE LA GUERRE DES ÉTOILES
ET LES ENJEUX STRATÉGIQUES

**Aris Roubos
et Michel Wautelet**

© Groupe de recherche et d'information
sur la paix et la sécurité (GRIP)

rue Van Hoorde, 33
B-1030 Bruxelles

Tél.: (32.2) 241.84.20

Fax: (32.2) 245.19.33

E-mail: admi@grip.org

Website: www.grip.org

Sommaire

Résumé	5
Executive Summary	7
Introduction	9
1. Une perspective historique	10
1.1. L'« équilibre forcé »	10
1.2. L'ère de « la compétition »	10
1.3. L'ère des « essais opérationnels »	10
1.4. L'ère de « la germination »	11
1.5. L'ère de l'« engrenage » ou « bond qualitatif »	11
2. Les critères « objectifs » d'une décision sur la National Missile Defense	12
2.1. La maturité technologique du système NMD	12
2.1.1. Trajectoire des missiles	12
2.1.2. Les missions de la National Missile Defense	13
2.1.3. Les éléments de la National Missile Defense	13
2.1.4. Les phases de déploiement de la NMD	15
2.1.5. Les défis technologiques	16
2.2. Les coûts de la National Missile Defense	21
2.2.1. Estimations contradictoires	21
2.2.2. Des pressions multiples	21
2.3. L'évaluation de la menace	22
2.3.1. Evolution et extension du concept du « <i>rogue State</i> »	23
2.3.2. La « contre-prolifération » : un instrument de « dissuasion régionale »	26
3. Les conditions subjectives d'une décision sur la NMD	30
3.1. Instantanés de l'environnement international	30
3.1.1. Contradictions internes en Russie	30
3.1.2. Les relations Etats-Unis - Chine	34
3.1.3. Les relations Russie - Chine	35
3.1.4. Les relations transatlantiques	36
3.1.5. Les forums du contrôle des armements	36
3.2. Instantané des négociations russo-américaines sur les traités ABM-START	37
3.2.1. Armes stratégiques défensives (traité ABM)	37

3.2.2. Armes stratégiques offensives (traités START)	38
3.2.3. Les principaux obstacles	39
4. Les conséquences du déploiement d'un système anti-missiles aux Etats-Unis	41
4.1. Les « peer competitors »	41
4.1.1. Les Etats-Unis	41
4.1.2. Recomposition des alliances	43
4.1.3. L'inconnue russo-américaine	44
4.1.4. La Chine et l'Asie orientale	44
4.2. La communauté internationale	45
4.2.1. En cas d'accord Clinton-Poutine sur un futur traité START III et sur le traité ABM	45
4.2.2. En l'absence d'accord Clinton-Poutine sur les armes stratégiques offensives et défensives	46
Conclusions	48
Annexe 1. TMD aux Etats-Unis	49
Annexe 2. Un bouclier anti-missiles en Europe ?	52
Annexe 3. Analyse de contenu sommaire des éditions annuelles du Strategic Assessment (1995-1999) - Apparition et fréquence de la formule « <i>rogue State</i> »	55
Annexe 4. La militarisation de l'espace	57

Résumé

Sous la double pression du complexe militaro-industriel et des milieux républicains, le président William Clinton, initialement opposé à tout système stratégique de défense anti-missiles, a intégré dans son agenda de fin de mandat, un dossier de la plus haute importance. Une décision présidentielle, au plus tard à l'automne prochain, portera sur le déploiement d'une « National Missile Defense » (NMD).

Mais de quoi s'agit-il ? Le projet NMD est destiné à protéger les 50 Etats américains d'une attaque de missiles balistiques intercontinentaux, que seraient supposés lancer des « Etats voyous » (Corée du Nord, Irak, Iran,...). La NMD devrait aboutir, à l'horizon 2015, à la mise en place de 250 intercepteurs défensifs sur deux sites d'implantation.

A partir de janvier 1999, confrontée à d'innombrables obstacles objectifs et subjectifs à la mise en place d'une NMD, l'administration Clinton va s'employer à les lever les uns après les autres. Les services compétents sont mis dans l'obligation de procéder à une triple manœuvre : (1) une évaluation exagérée de la menace, au départ de la notion de « rogue State »; (2) une sous-estimation budgétaire; (3) une confiance aveugle à un système hit-to-kill qui n'a pas encore fait ses preuves.

Quant aux critères subjectifs devant fonder une décision présidentielle, un premier constat s'impose : l'opinion publique américaine n'entre en aucune manière dans ce processus d'évaluation. Est-ce à dire qu'on la considère acquise à la cause ? *Secundo*, apparemment la mise en perspective de la National Missile Defense dans un environnement international complexe, relève plutôt d'un procédé d'« objectivation ». Il s'agit semble-t-il d'extraire, en les isolant, les éléments extérieurs favorables à la mise en place d'un système anti-missiles destiné à la protection du sanctuaire.

C'est en ce sens que les tentatives du président américain de faire accepter son système « Star Wars bis », d'abord par Moscou et ensuite par les Alliés européens de l'OTAN, semblent automatiquement s'intégrer dans la perspective d'une nouvelle géostratégie en construction. Exploitant les contradictions internes à une société russe en

recomposition, le président américain impulse, dès le 20 juin 1999, un processus de négociation avec Moscou afin d'amender le traité ABM (Anti-Ballistic Missile Treaty) de 1972. Cet accord, en son article I, interdit explicitement le déploiement du système « défensif » envisagé par le président Clinton.

L'aspect le plus inquiétant de l'architecture NMD concerne sa projection présente et future dans l'espace. Au départ, un simple système de détection et pré-alerte laisserait la place à une intégration tactique-stratégique de toutes les plates-formes anti-missiles américaines et/ou alliées. La fusion des systèmes s'opérerait inéluctablement par un système de commandement, communications, contrôle et renseignement (C3I), progressivement propulsé dans l'espace exo-atmosphérique.

Par voie de conséquence, une phase ultérieure consisterait à élargir le champ stratégique traditionnel terre-mer-air, à la dimension spatiale au-delà de l'atmosphère. Certes, on est encore loin de cette étape, qui n'est d'ailleurs pas planifiée, en tout cas sur un plan budgétaire, par le Pentagone. Pour autant, les systèmes actuels rendraient inéluctable un processus de domination de l'espace exo-atmosphérique, donc la militarisation de l'espace. Si Bill Clinton a bloqué des programmes en ce sens ces dernières années, il est fort à craindre qu'ils réapparaissent sous une présidence républicaine, ou instillés par une majorité républicaine au Congrès.

Par ailleurs, de nombreux obstacles barrent la route à un accord Clinton-Poutine. On a eu l'occasion d'en prendre la mesure lors du sommet qui a réuni les présidents russe et américain à Moscou, des 3 au 5 juin 2000. Toutefois, la déclaration commune sur la stabilité stratégique démontre avec force que la route est pavée vers un double accord sur les armes stratégiques offensives (nucléaires) et défensives (anti-missiles).

En effet, malgré de nombreuses réticences, Moscou n'envisagerait d'amender le traité ABM que dans le cadre d'arsenaux stratégiques offensifs réduits. Les blocages actuels sont spécifiquement centrés sur les modalités techniques d'un traité ABM modifié et d'un futur accord START III (réduction des niveaux des armes stratégiques : entre 1000-1500 et 2000-2500 têtes nucléaires). Il s'agirait pour Moscou de limiter au maximum les

extensions futures possibles d'un système de National Missile Defense aux Etats-Unis.

Les blocages actuels relèvent surtout des contradictions internes à la société américaine. Où l'on reparle d'un « lobby nucléaire »... Ce dernier s'était notamment manifesté lors du refus du Sénat américain de ratifier le CTBT, le 13 octobre 1999. Ce même « lobby », qui a à sa tête l'US Strategic Command (responsable du ciblage et de la planification nucléaire au Pentagone), refuse un plafond inférieur à 2.500 têtes nucléaires, seuil considéré comme un « minimum vital » pour les Etats-Unis.

On peut supposer que, jusqu'à la fin de son mandat, M. Clinton va s'employer à convaincre les représentants de ce « noyau dur ». MM. Clinton et Poutine doivent en effet se rencontrer à trois reprises jusqu'à la fin janvier 2001, date à laquelle le président américain cédera le bureau ovale à son successeur.

Certes, si un accord START III se précise, on ne pourra que se féliciter d'une réduction significative des arsenaux nucléaires. Ce geste majeur, à l'aube du XXI^e siècle fournira de surcroît un instrument supplémentaire à ces pays qui, au sein du Traité de non-prolifération nucléaire, luttent pour un désarmement nucléaire généralisé.

Toutefois, la modification du traité ABM comporte des dangers insoupçonnés, des effets pervers particulièrement complexes. En premier lieu, serait enterrée légalement la modération stratégique sous-jacente au traité ABM de 1972. Des déclarations russes officielles témoignent d'une fermeté sans cesse réaffirmée. Pourtant, il semble que Moscou ait définitivement abandonné le fameux principe de la *vulnérabilité assumée* ou, plus précisément, la « Mutual Assured Destruction » (MAD). Ce concept avait présidé à la signature du traité ABM, considéré à juste titre comme la

« pierre angulaire du contrôle des armements », en ce sens qu'il symbolisait la *modération stratégique* des deux grandes puissances, opposées à l'époque de la guerre froide.

Aujourd'hui, en le vidant de sa substance, on détourne les intentions initiales de ce traité. On s'en servirait donc, dans le cadre d'une « entente russo-américaine », pour instaurer une ... déstabilisation sur la scène internationale. Car si Moscou avalise le projet américain d'une NMD, la Chine en particulier sera marginalisée. Les effets d'une nouvelle course aux armements sur le continent asiatique sont à ce jour indéterminés. L'Inde et le Pakistan seront concernés, mais aussi le Japon, la Corée du Sud...

Par ailleurs, contrairement aux pratiques passées du contrôle des armements, le ciment qui anime les négociateurs concerne des parties tierces, non impliquées dans les accords en discussion : les « Etats voyous » ou « rogue States ». Cette « nouvelle menace » apparemment « commune » serait également entérinée - parce que sous-jacente à la négociation - par un texte de droit international. Ici aussi, on ne peut prendre véritablement la mesure des conséquences réelles d'un double accord russo-américain, sur l'évolution notamment des relations Nord-Sud...

En ce monde multiforme, qui se confirme à l'aube du XXI^e siècle, les instruments juridiques du passé ne peuvent être que « multilatéralisés ». A défaut, il est fort à craindre que les intentions initiales des textes de droit international ne soient dévoyées à des fins hégémoniques et géopolitiques.

Quant à l'Europe, est-elle prête à se laisser embarquer dans un schéma sur lequel elle n'a aucune prise, aux conséquences incalculables sur les plans idéologique, politique, militaire et stratégique ? A-t-on mené un débat démocratique en ce sens au sein de l'Union européenne ?

Executive Summary

Under the double pressure of the military-industrial complex and the Republicans, President Bill Clinton has placed on his agenda a highly crucial question. In autumn 2000 at the latest, a presidential decision is to be taken on the deployment of a « National Missile Defense » (NMD). The NMD project is devoted to protect the US 50 States against an intercontinental ballistic missiles attack, supposed to be launched by so-called « Rogue States » (like North Korea, Iran, Iraq,...). Within this programme, the US would deploy, near 2015, 250 defensive launchers, on two implantation sites.

Since January 1999, the Clinton administration has tried to resolve numerous objective and subjective obstacles against the deployment of the NMD. Concerning the « objective issues », the relevant agencies are forced to a triple manoeuvre : (1) exaggerate the threat, starting from the notion of « Rogue State » ; (2) underestimate the costs ; and (3) be confident in a hit-to-kill system, which has not yet proved to be effective.

Concerning subjective criteria, it is worth noting that the American public opinion is not at all involved in the evaluation process. Does it mean that the opinion wholly agrees ? Moreover, the place in the international context given to the NMD is rather the product of an « objectivation » process which extracts and isolates the external elements in favour of the deployment of an antimissile system, for the protection of the national sanctuary.

The present analysis explains President Clinton's attempts to make acceptable his « Star War II » system by Moscow and NATO allies. These discussions are integrated in the perspective of a new geostrategy under construction. By exploiting the internal contradictions of the Russian society, the American President has started, since 20 June 1999, a negotiation process with Moscow, in order to amend the 1972 ABM Treaty. This Treaty explicitly forbids the deployment of President Clinton's « defensive » system.

The most disturbing aspect of NMD concerns its actual and future projection into space. The initial simple detection and pre-alert system would then be replaced by a tactic-strategic integration of

all antimissile platforms, the American ones and/or those of the allies. The fusion of these systems would inevitably be realised by a C3I system, progressively sent into the extra-atmospheric space.

Consequently, an ultimate phase would consist in the enlargement of the traditional earth-sea-air strategic field to the space dimension. Of course, this step is still remote : it is not currently planned, at least financially, by the Pentagon. However, the current systems make ineluctable a process of domination of the exo-atmospheric space, i.e. the militarisation of space. If Bill Clinton has recently stopped some similar projects (ASAT weapons), such programs can reappear under a republican administration or be inspired by a republican majority at the Congress.

On the other hand, there are many obstacles to a Clinton-Putin agreement. These clearly appeared during the Clinton-Putin discussions in Moscow, on 3-5 June 2000. However, the Clinton-Putin Joint Statement on « principles of strategic stability » shows the likelihood of a double agreement on the offensive (nuclear) and defensive (anti-missiles) strategic weapons.

Indeed, despite numerous hesitations, Moscow could accept to amend the ABM Treaty in the sole context of reduced offensive strategic arsenals. The current obstacles are specifically centred on the technical problems of a modified ABM Treaty and of a future START III agreement. The objective of Moscow may be to limit the future possible extensions of a NMD system in the US.

The current obstructions are mainly based on contradictions, internal to the American society, where one speaks again of a « nuclear lobby ». This lobby manifested itself above all in the decision of the Senate to refuse to ratify the CTBT, on 13 October 1999. The same lobby, headed by the US Strategic Command, refuses an inferior limit of 2,500 nuclear heads, a limit considered as imperative for the American security.

One may suppose that, until the end of his term, Bill Clinton will try to convince the representatives of this « hard core ». Presidents Clinton and Putin are expected to meet three times before the end of January 2001, when the American President will leave his function.

A START III agreement, if it emerges, would be welcome since it would trigger a further reduction of nuclear arsenals. At the beginning of the XXIst

century, this step forward would provide an additional instrument for those countries which, within the NPT, work for a generalised nuclear disarmament.

However, the modification of the ABM Treaty presents complex perverse effects. First, the underlying strategic moderation of the 1972 ABM Treaty would be legally scrapped. Official Russian declarations indicate a reaffirmed firmness. However, it seems that Moscow has abandoned the famous principle of Mutual Assured Destruction (MAD). This concept guided the signature of the ABM Treaty, considered as the cornerstone of arms control in that it symbolised the two superpowers' strategic moderation.

Today, the initial purposes of the Treaty are totally altered. It will now to serve, in the framework of a Russia-US agreement, to establish a destabilisation of the international scene. Indeed, if Moscow indirectly agrees the NMD project, China, in particular, would be marginalised. The effects on a new arms race on the Asiatic continent

are unknown so far. India and Pakistan are also concerned, together with Japan, South Korea...

On the other hand, for the first time in arms control practice, the negotiators' concern focuses on third parties excluded from negotiations, namely the « Rogue States ». This apparently new and common threat would be therefore legalised in the international law. To this respect also, the real consequences of this double Russia-US agreement are difficult to evaluate, among others on the evolution of the North-South relations.

In the multilateral world of this XXIst century, the legal instruments inherited from the past must undoubtedly be « multilateralised ». If not, the texts of the international law run the risk of being misused for the hegemony and geopolitical ambitions of a few ones. Is Europe ready to be embarked in such a schema, without having anything to say, despite the enormous ideological, political, military and strategic consequences ? Is there some room for a democratic debate on this crucial issue within the European Union ?

Introduction

En janvier 1999, le président américain Bill Clinton annonça son intention de se prononcer en juin 2000 – échéance reportée ensuite à l'automne prochain – sur le déploiement d'un bouclier anti-missiles, la National Missile Defense (NMD), destiné à la protection des 50 Etats américains.

Etant donné que de nombreux observateurs qualifient ce système « limité » de « guerre des étoiles bis », nous tenterons de situer le projet de M. Clinton dans son contexte historique (au chap. 1).

Dans sa déclaration de janvier 1999, le président Clinton fit savoir qu'il baserait sa décision sur quatre critères déterminants :

1. l'évaluation de la menace qui pèse sur les Etats-Unis
2. la maturité technologique du système NMD
3. les coûts des programmes associés au projet
4. l'environnement international

A première vue, les trois premiers éléments correspondraient aux conditions objectives censées déterminer la décision politique de Bill Clinton. Nous les analysons dans le deuxième chapitre. Nous nous sommes également intéressés au taux d'« objectivité » des conditions sus-mentionnées, tout en les replaçant dans leur contexte.

Quant à l'analyse de l'environnement international, il s'agit semble-t-il des conditions subjectives devant fonder une décision présidentielle sur la National Missile Defense. Outre l'évaluation du climat international, M. Clinton est particulièrement intéressé aux négociations avec la Russie devant mener à la modification du traité ABM de 1972. Cet accord bilatéral interdit explicitement la mise en place du bouclier anti-missiles envisagé. Les éléments subjectifs sont analysés dans le troisième chapitre.

Le déploiement d'un système dénommé National Missile Defense, avec ou sans l'accord de Moscou, aura des conséquences négatives pour la stabilité internationale. Nous avons tenté d'en savoir davantage dans le chapitre 4.

1. Une perspective historique

Un président démocrate s'apprête-t-il à approuver un projet fort apparenté à l'Initiative de défense stratégique » (IDS) du président Ronald Reagan ? Comment se fait-il qu'aujourd'hui, William Clinton soit devenu le promoteur de la National Missile Defense, système qu'il voulait strictement cantonner, lors de son premier mandat présidentiel, à la Recherche & Développement ? Pourtant, en 1993, on nous avait expliqué que c'en était fini de l'IDS... Sept ans après, on en arrive au constat que les déclarations d'alors¹ ne se conçoivent que dans une acception « wilsonienne »². Loin de rejeter le concept de défense anti-missiles, la première administration Clinton privilégia les programmes de Theater Missile Defense (TMD – voir annexe 1), dans une optique de projection de forces à l'étranger. Dès 1993 donc, l'administration américaine jette les fondations d'une architecture qui verra ses prolongements ultimes jusque dans l'espace exo-atmosphérique. Une rapide mise en perspective historique nous démontre que la question des défenses anti-missiles suit un cheminement, avec des hauts et des bas certes, mais qui ne s'inscrit pas moins dans un processus de continuité.

1.1. L'« équilibre forcé »

Les premiers systèmes anti-missiles sont développés dans les années 50. Quant aux années 60-70, elles témoignent d'une prudence extrême par rapport aux systèmes stratégiques défensifs. On se montrait en tout cas soucieux à l'époque, des effets pervers que ces systèmes pouvaient avoir sur la stabilité stratégique. Le 26 mai 1972 fut signé le traité sur les missiles anti-balistiques (ABM). Le traité, tel que complété par un protocole additionnel de 1974, autorisait Russes et Américains à déployer un système (composé de 100 intercepteurs, silos...) sur un seul site. Cette période d'« équilibre stratégique » des années 60-70, semblait également s'imposer à cause des faiblesses techniques des systèmes ABM. Cela n'empêcha ni les Etats-Unis ni l'URSS de chercher à développer leurs capacités stratégiques offensives. Nous pouvons parler d'un « équilibre forcé ».

1.2. L'ère de « la compétition »

Arrive Ronald Reagan qui, porteur, avec Margaret Thatcher, de l'esprit lié à la révolution conservatrice, impulse des valeurs de « compétition ». A cette époque, on affirme clairement que l'on veut surpasser l'ennemi dans une optique de recherche de la supériorité. Cette deuxième tendance est suscitée aussi par les évolutions techniques puisque, dès la fin des années 70, on assiste à des progrès importants dans le domaine des armes à énergie cinétique et dirigée.

« La plus grande réalisation des quatre premières années du programme IDS consista à découvrir lesquelles parmi ces technologies ne fonctionneraient pas. »³ Mais en 1987, la décision fut prise de concentrer les efforts de l'IDS sur des technologies exploitables à court terme (à l'horizon 1997). Cela fut alors présenté comme la « Première phase » de l'architecture anti-missiles.

1.3. L'ère des « essais opérationnels »

Quant au successeur républicain de Ronald Reagan, George Bush, après quelques hésitations au sein de son administration, il poursuivit le mouvement de dégraissage de l'IDS, en annonçant le changement d'objectif, dans son allocution sur l'état de l'Union, le 29 janvier 1991. Dorénavant, les Etats-Unis devaient se concentrer sur un système de protection globale contre des frappes limitées (Global Protection against Limited Strikes-GPALS).

Surtout, la présidence de George Bush a été marquée par une mise en situation, sur le plan opérationnel, d'une défense anti-missiles. Diffusées par CNN, les « joutes » mettant aux prises les Scuds irakiens et les Patriot feront couler beau-

1. FRACHON Alain, « Etats-Unis : privilégiant un système basé au sol, Washington abandonne son programme de « bouclier » spatial antimissile », *Le Monde*, 15 mai 1993.

2. Nous utiliserons cette formule tout au long du présent ouvrage. Nous entendons l'approche « interventionniste » (Wilson) par opposition à la perception « isolationniste » (Roosevelt), en termes de perception du monde extérieur ayant cours aux Etats-Unis.

3. SCHWARTZ Stephen I. (sous la dir. de), *Atomic Audit. The Costs and Consequences of U.S. Nuclear Weapons Since 1940*, Brookings Institution Press, Washington D.C., 1998, p. 291.

coup d'encre. Evidemment, aux déclarations triomphales des premiers jours succédèrent des rapports bien plus sombres sur les capacités réelles des systèmes anti-missiles Patriot⁴.

Enfin, la guerre du Golfe fournira aussi l'occasion de tester les nouveautés techniques du système de commandement et contrôle aérien. Lors d'une audition devant la commission des forces armées du Sénat, le général Donald Kutyna, de l'US Air Force, et commandant de l'US Space Command, expliqua de quelle manière le contrôle de l'espace avait amélioré l'efficacité des forces alliées. Il préconisa également une planification au long terme, pour que les Etats-Unis s'accordent les moyens de contrôler l'espace en attaquant les capacités de l'ennemi potentiel⁵.

1.4. L'ère de « la germination »

En novembre 1992, à peine élu, le président des Etats-Unis, Bill Clinton, prône une réduction des fonds alloués à l'IDS, mais ne remet pas en cause l'option d'une défense anti-missiles basée au sol. Toujours est-il que le nouveau secrétaire à la Défense, Les Aspin, enterra officiellement, le 13 mai 1993, la SDIO (Strategic Defense Initiative Organization), remplaçant cette dernière agence du Pentagone par la BMDO (Ballistic Missile Defense Organization). La réorientation de l'IDS, se concentrait sur une défense anti-missiles tactique (Theater Missile Defense – TMD), considérée comme prioritaire, par rapport à sa grande sœur, la National Missile Defense (NMD).

Concernant le traité ABM, l'administration Clinton déclara dès le début qu'elle le considérait comme « la pierre angulaire » du contrôle des armements. Pour autant, Bill Clinton, dès son premier mandat, tente d'amender le traité ABM. Les négociations russo-américaines qu'il initia en ce sens débouchèrent, le 26 septembre 1997, sur la signature du protocole de démarcation entre systèmes tactiques et stratégiques.

Mais les protocoles de 1997, négociés et signés dans un climat de lutte ouverte interne, sous cou-

vert de « cohabitation à l'américaine », ne firent qu'accélérer un engrenage.

1.5. L'ère de « l'engrenage » ou « bond qualitatif »

Aujourd'hui, on ne peut que s'étonner de l'ampleur du débat en cours aux Etats-Unis. N'aurait-on pas atteint un « point de non-retour »? En tout cas, l'engrenage, suivant sa propre logique, tourne grâce à des pignons (économiques, technologiques, sociaux, politiques, militaires, diplomatiques) étroitement imbriqués et indissociables.

Vu le consensus qui s'organise autour d'une Ballistic Missile Defense au sens large, on a l'impression que les défenses anti-missiles provoquent une synthèse des différents intérêts en présence dès lors qu'il s'agit de définir les concepts de sécurité nationale aux Etats-Unis. Mieux que tout système d'armes, la BMD induit une formidable conjonction d'intérêts, et par suite, une auto-alimentation du processus.

Dans ce processus, les intérêts conjoints des Forces armées, ainsi que des pouvoirs exécutif et législatif, qui sont les producteurs traditionnels des concepts stratégiques, se voient renforcés par les intérêts du secteur des industries de l'armement. Quant à la population américaine – en tout cas, celle vivant en dehors des Etats participant activement au développement des systèmes anti-missiles –, elle semble apparemment subir, résignée, un débat qui lui passe largement au-dessus de la tête.

4. Les décomptes les plus optimistes font état de 41 interceptions sur 42, alors que les plus pessimistes en dénombrent à peine 4, un rapport des services de renseignement israéliens allant même jusqu'à douter qu'un seul Patriot ait réussi sa mission... Voir : COLLECTIF, *Briefing Book on Ballistic Missile Defense*, Council for a Livable World Education Fund, Washington D.C., 1998, p.16.

5. BAUCOM D. R., *Missile Defense Milestones : 1944 - 1997*, BMDO, s.d.

2. Les critères « objectifs » d'une décision sur la National Missile Defense

2.1. La maturité technologique du système NMD

L'objectif du programme de *National Missile Defense (NMD)* est de développer et de maintenir l'option de déployer un système rentable (cost effective), opérationnellement valable et en accord avec le traité *ABM (Anti-Ballistic Missile)*. Ce système devra protéger les Etats-Unis contre une attaque limitée provenant des « rogue States »⁶, voire une attaque accidentelle de la Russie ou de la Chine.

2.1.1. Trajectoire des missiles

Le but final du programme est de détruire les missiles et leurs têtes armées avant qu'elles n'atteignent leur cible. Les systèmes actuellement déployés ou en cours de déploiement interceptent les têtes armées dans leur phase finale, c'est-à-dire au moment de leur rentrée dans l'atmosphère. Les programmes en cours étudient la possibilité d'attaquer les missiles plus tôt. L'idéal serait, évidemment, de pouvoir attaquer les assaillants de nombreuses fois le long de leur trajectoire, avec, éventuellement, plusieurs systèmes d'armes.

La trajectoire des missiles. On distingue quatre phases principales dans la trajectoire des missiles. Lors de la première phase, dite phase de combustion ou de lancement, le missile décolle. Les moteurs du ou des premiers étages du missile sont mis à feu. Cette phase dure quelques minutes. C'est durant cette phase qu'il est le plus rentable de détruire les missiles. En effet, ils sont bien visibles de l'espace, par la signature infrarouge des gaz chauds émis par les moteurs et, d'autre part, dans cette phase, chaque missile porte encore avec lui toutes ses têtes armées, voire des leurres. A chaque missile détruit dans cette phase, ce sont donc plusieurs têtes armées et des leurres qui sont détruits.

La deuxième phase est celle de la postcombustion, pendant laquelle le véhicule principal libère ses têtes armées et les leurres. Cette phase dure quelques minutes.

Ensuite vient la troisième phase, balistique, autour de laquelle les têtes et les leurres poursuivent leur trajectoire sur leur lancée. Il s'agit de la phase la plus longue, mais les têtes armées sont difficilement détectables, car petites et froides. De plus, vu leur forme, leur repérage est difficile par radar ou laser.

Enfin vient la quatrième phase, ou phase de rentrée, pendant laquelle les têtes rentrent dans l'atmosphère. A ce moment, elles sont facilement repérées par radar, à cause des signaux dus au frottement dans l'atmosphère. Et ce, environ une minute avant l'impact au sol.

La défense. Face à cette menace, la défense doit agir de manière concertée et logique. Dans l'idéal, la suite des événements serait la suivante. Dès après le lancement du missile, les détecteurs infrarouges, placés sur les satellites de pré-alerte (*early-warning satellites*) en orbite géostationnaire, détectent la signature des gaz chauds émis par la fusée lorsqu'elle sort de la couverture nuageuse. Les satellites préviennent le commandement militaire qu'un lancer a eu lieu. Ils indiquent aussi vers quelle zone le missile se dirige. Cette information peut être utilisée pour pointer les détecteurs de la défense (dits de mi-course) vers la bonne direction pour viser.

Les détecteurs de mi-course qui suivent la cible et ses têtes et leurres (s'ils existent), font la distinction entre la véritable tête armée et les fausses. Cette étape est appelée : discrimination. Ils fournissent cette information à l'intercepteur. Les détecteurs de mi-course sont, traditionnellement, des radars basés au sol. Dans un futur proche, ces radars devraient être complétés de satellites en orbite basse, qui porteraient une série de détecteurs infrarouges.

A partir de cette information, l'intercepteur vole vers le point d'interception estimé. Tout au long du chemin, il reçoit des informations actualisées sur la trajectoire de sa cible. A un point de sa trajectoire, le véhicule tueur (*kill vehicle*) se sépare de son missile porteur et continue son chemin. Il doit frapper sa cible de plein fouet. C'est pourquoi il est muni de petits moteurs (*thrusters*) qui seront allumés dans la phase finale de l'interception.

6. « Etats voyous », ou « Etats renégats » parmi lesquels on cite le plus souvent l'Irak ou la Corée du Nord.

Quand il est suffisamment proche de sa cible, l'intercepteur utilise ses propres détecteurs et algorithmes de guidage pour distinguer entre la tête armée et ses leurres, puis toucher sa cible et la détruire. Dans ce scénario, l'arme et sa cible se dirigent l'une vers l'autre à plusieurs kilomètres par seconde (km/s). Elles doivent se toucher de plein fouet, malgré des dimensions restreintes (un mètre ou moins).

Ces mouvements des divers éléments doivent être organisés et pilotés avec une très grande précision, par le système de gestion de la bataille (*battle management system*), et dans des contraintes de temps très strictes. Par exemple, un missile Scud est en vol durant environ 4 minutes ; un missile de théâtre de longue portée (3500 km), durant 15 minutes ou moins.

Cette procédure s'applique pour les missiles de théâtre (ou tactiques) et nationaux (ou stratégiques). Les différences sont la durée de vol, la vitesse des têtes armées, l'aire à protéger.

Bien entendu, il s'agit ici d'un scénario idéal. Dans la pratique, chacune des étapes présente ses propres défis technologiques, qu'il faudra résoudre et mettre ensemble.

2.1.2. Les missions de la National Missile Defense

La mission première du NMD est la défense des 50 Etats américains contre un nombre limité de missiles provenant des « rogue States ». Le système comprendrait des radars et des missiles intercepteurs portant un système « hit-to-kill ». Pour être en accord avec le traité ABM de 1972, le système ne devrait pas comprendre plus de 100 intercepteurs et devrait être basé à Grand Forks, ND. Clinton doit décider en 2000 de la construction ou non du système. En cas de décision positive, il devrait être opérationnel vers 2003.

Les moyens d'accomplir la mission de la NMD seraient les suivants :

- mettre sur pied un système NMD qui rencontre les demandes d'une défense contre des missiles balistiques, telles que vues au moment de la décision de déploiement ;
- détecter le lancement de missiles balistiques ennemis et les suivre ;
- continuer le suivi des missiles balistiques grâce à des radars au sol ;

- engager et détruire la tête du missile balistique au-dessus de l'atmosphère, par impact (hit-to-kill).

Au départ, le programme NMD était un programme de développement technologique. En 1996, à la demande du Secrétaire à la Défense, il changea en « Major Defense Acquisition Program », d'où la nécessité de passer en acquisition. Simultanément, le BMDO était chargé de développer un système à déployer dans les trois ans. Cette période de trois ans devrait se terminer en 2000, lorsqu'il sera analysé et que sa faisabilité technique sera évaluée. Cette période de préparation étant associée à une autre période de déploiement de trois ans, l'effort total est connu comme le programme « 3+3 » NMD. La décision de 2000 portera sur le déploiement d'un système NMD.

La décision sera basée sur l'analyse de plusieurs facteurs :

- la menace potentielle que feraient courir des missiles balistiques sur les Etats-Unis ;
- la préparation technique de déploiement d'un système NMD ;
- les coûts estimés du déploiement et de l'entretien d'un système NMD ;
- les impacts environnementaux potentiels du déploiement et de l'utilisation du système ;
- d'autres facteurs.

Si la décision est positive, des sites seront sélectionnés.

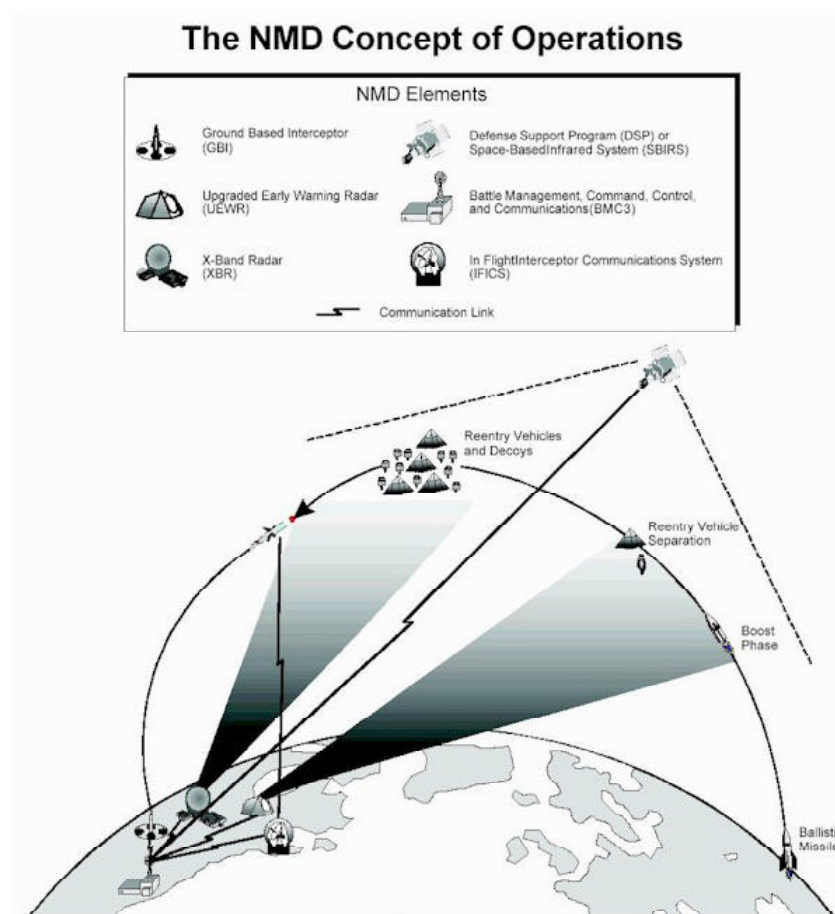
Si la décision est remise à plus tard, le NMD continuera les améliorations technologiques nécessaires aux éléments d'un système NMD.

2.1.3. Les éléments de la National Missile Defense

Le système NMD serait un système de défense fixe, basé au sol, sans missiles à têtes nucléaires, avec un système de détection spatial. Il consisterait en cinq éléments :

- des intercepteurs basés au sol (Ground Based Interceptors : GBI) ;
- un système de conduite, commande et contrôle de la bataille, et de communications (BMC3), qui inclurait :
 - la conduite, commande et contrôle de la bataille (BMC2) ;
 - un système de communications d'intercepteurs en vol (IFICS) ;

Figure. Schéma de principe du NMD



Source : <http://www.fas.org/spp/starwars/program/nmd.htm>

- des radars dans la bande X ;
- un radar de pré-alerte amélioré (Upgraded Early Warning Radar : UEWR) ;
- des satellites de support de la défense et un système de systèmes infra-rouges dans l'espace (SBIRS).

Tous les éléments du système NMD devraient travailler ensemble pour répondre à une attaque par missile balistique contre les Etats-Unis.

L'intercepteur basé au sol (GBI) est l'arme du système NMD. Sa mission est d'intercepter les têtes du missile balistique hors de l'atmosphère, et de la détruire par impact direct. Au cours du vol, Le GBI reçoit des informations du BMC2, via les IFICS, pour préciser la position du missile attaquant. Ceci permet au système de détection embarqué sur le GBI d'identifier sa cible et de se diriger vers elle. Evidemment le système GBI inclut, outre l'intercepteur lui-même, l'équipement de

lancement et de maintenance, les silos, l'infrastructure et le personnel. Le missile GBI lui-même est constitué de la tête destructrice (EKV) et des fusées à combustible solide. Chaque site de GBI devrait au départ être conçu pour abriter 20 missiles d'interception ; ce nombre pouvant être porté à 100. Le GBI serait un système « dormant », c'est-à-dire que les missiles seraient constamment dans des silos enterrés, prêts à être lancés. Il ne devrait y avoir aucun lancement test à partir des sites de déploiement.

La conduite, commande et contrôle de la bataille (BMC2) est le cerveau du système NMD. En cas de lancement contre les Etats-Unis, le système NMD serait contrôlé et opéré via le BMC2. Le BMC2 fournit des systèmes de support de décision, des systèmes de conduite de la bataille, et des informations sur la situation. Les satellites de surveillance et les radars au sol localisent les

cibles et communiquent l'information aux gestionnaires de la bataille, qui traitent l'information et communiquent les caractéristiques des cibles aux intercepteurs. Les opérations du BMC2 consistent principalement dans le traitement des données et des fonctions de gestion du système NMD. Ils sont le point central pour la préparation, le monitoring et la maintenance.

Le système de communications en vol des intercepteurs (IFICS) est un sous-élément du BMC3. Il consiste en des stations distribuées au sol, qui permettent les liens de communication (relais) entre les intercepteurs (GBI) et les BMC2. Jusqu'à 14 IFICS seraient nécessaires pour le système NMD. Les IFICS consisteraient en un transmetteur-récepteur radio, embarqué sur un ballon gonflable de 5,8 mètres de diamètre. Le site IFICS ne réclamerait aucun personnel, sauf pour la maintenance.

Les radars au sol, dans la bande X (XBR) seraient basés au sol et multi-fonctionnels. Ils devraient traquer, discriminer et évaluer la destruction des missiles balistiques attaquant. Ces radars travaillent dans les hautes fréquences. En outre, ils sont équipés des technologies puissantes de traitement du signal, afin de suivre les têtes attaquant avec grande précision, afin de discriminer « aisément » entre cibles très rapprochées. Les informations des XBR seraient envoyées au BMC2. Chaque site comprendrait un radar sur son piédestal, avec les éléments de contrôle et de maintenance, l'alimentation en énergie et une aire contrôlée de 150 mètres.

Les radars améliorés (upgraded) de pré-alerte (UEWR) seraient des radars « phased-array » pour détecter et suivre les missiles balistiques. L'amélioration des logiciels (software) des radars de pré-alerte déjà existants devrait leur conférer la possibilité de remplir les missions du NMD.

Les satellites de détection infrarouge (SBIRS) devraient fournir les capacités de détection avancée et de pré-alerte. Les SBIRS sont actuellement développés par l'US Air Force, mais serviraient aussi dans le cadre du NMD. Actuellement, un système est déployé, le DSP (Defense Support Program). Les satellites DSP sont placés en orbite géostationnaire (à 35680 km au-dessus de l'Equateur). Bien qu'ayant subi de nombreuses améliorations au cours du temps, la structure des satellites

DSP est restée inchangée depuis les origines. Il s'agit de vaisseaux spatiaux de dix mètres de long, construits par la firme TRW. Ils portent un télescope et son système de détecteurs, de 3,7 mètres de long et pesant 2360 kg. Son ouverture est de 92 cm. Les satellites détectent des signaux infrarouges dans deux gammes de longueurs d'onde, qui sont « classifiées ». Les signaux sont envoyés vers des stations de contrôle au sol : à Guam et aux stations de Pine Gap et Nurrangar, en Australie. De là, l'information est relayée via la station de contrôle Talon Shield à la base de Falcon Air Base, Peterson, Colorado, d'où elle est envoyée au Norad. C'est là que les signaux sont analysés par ordinateurs. Le système DSP doit être amélioré par diverses méthodes, notamment de nouvelles stations au sol, comme en Corée du Sud. En 1994, suite aux leçons tirées de la guerre du Golfe, le DoD définit de nouvelles demandes, pour ce qui va devenir le SBIRS (Space-Based Infrared System). Le SBIRS a quatre missions principales :

- veille des missiles (missile warning) ;
- défense anti-missiles (missile defense) : suivi des missiles lancés et guidage des systèmes défensifs ;
- espionnage technique (technical intelligence) en temps de paix ;
- caractérisation du champ de bataille, au-dessus et dans l'atmosphère, pour analyser l'environnement des missiles. Ceci inclut la connaissance des satellites ennemis et des débris.

Le SBIRS devrait comprendre trois éléments majeurs :

- les systèmes DSP et au sol ;
- le SBIRS Low (basse altitude), consistant en 24 satellites en orbite basse. Son rôle serait de fournir des informations très précises sur l'étape mi-course des missiles attaquant, ainsi que des missions de discrimination ;
- le SBIRS High, avec six satellites en orbite géostationnaire. Son rôle serait l'amélioration des performances des DSP, ainsi que des missions nouvelles spécifiques aux systèmes de défense anti-missiles.

2.1.4. Les phases de déploiement de la NMD

Le BMDO a mis sur pied un programme pour développer un système défensif qui évoluera via trois niveaux de capacité :

- La capacité 1 (C1) répond à des menaces « non sophistiquées ». Il s'agit de répondre à une attaque par cinq missiles portant chacun une seule tête armée, avec quelques leurres faciles à détecter, plus des particules obscurcissantes, etc. Si une décision de déploiement est prise en 2000, cette capacité devrait être mise sur pied en 2003.
- La capacité 2 (C2) devrait répondre à toute attaque, voulue ou accidentelle, consistant en l'envoi de cinq missiles avec une seule tête armée chacun, plus, chacun quelques leurres crédibles (quatre) qui ne pourraient être discriminés et devraient donc être interceptés, plus différents leurres simples.
- La capacité 3 (C3) devrait répondre à toute attaque, voulue ou accidentelle, par des systèmes sophistiqués. Il s'agirait d'attaques par vingt missiles avec une seule tête armée chacun, plus quelques leurres sophistiqués (cinq

qui ne pourraient être discriminés et un grand nombre de leurres moins sophistiqués qui pourraient être discriminés, et d'autres contre-mesures.

Les caractéristiques de ces trois niveaux de capacité sont repris dans le tableau, d'après la *Federation of American Scientists*⁷.

2.1.5. Les défis technologiques

Si le programme NMD apparaît séduisant, il est loin d'être encore prêt au niveau technologique. Il n'est même pas sûr que certains éléments majeurs (notamment les intercepteurs) puissent réellement fonctionner. Les doutes sont nombreux. Pour mieux appréhender les problèmes, nous comparerons d'abord les difficultés inhérentes à tout système de défense. Puis nous envisagerons successivement

7. National Missile Defense.

	C1 2003	C2 2005	C3 2010-2015
Coût*	9-11 milliards US\$	13-14 milliards US\$	
Menace	5 missiles avec 5 têtes	5 missiles avec 5 têtes et 20 leurres	20 missiles avec 20 têtes et 100 leurres
Intercepteurs au sol (GBI)	20 Alaska	100 Alaska	125 Alaska 125 Grand Forks
Radars de pré-alerte (UEWR)	Beale Clear Cape Cod Flyingdales Thule	Beale Clear Cape Cod Flyingdales Thule	Beale Clear Cape Cod Flyingdales Thule
Radars dans la bande X (XBR)	Shemya	Shemya Clear Flyingdales Thule	Shemya Clear Flyingdales Thule Beale Cape Cod Grand Forks Hawaii Corée du Sud
Détecteurs spatiaux	DSP	DSP SBIRS-Low	SBIRS-High SBIRS-Low
Système de communication en vol (IFICS)	Alaska Shemya Caribou	Alaska Shemya Caribou Munising	Alaska Shemya Caribou Munising Hawaii
* Coût de déploiement et de construction. Ne comprend pas l'entretien et le fonctionnement.			

les différentes étapes du scénario : détection et contrôle, les armes, la gestion de la bataille. Nous examinerons ensuite les contre-mesures et un point crucial, à savoir celui des tests et de leur validité.

Défense versus offense

Même si un système de défense est techniquement concevable, il faut aussi tenir compte du fait que, dans le type de scénario envisagé, l'attaquant a toujours un énorme avantage. **L'attaquant a le choix des armes, du scénario et du temps.** Pour faire face à tout type d'attaque, la défense doit inévitablement prévoir tous les scénarios possibles et avoir envisagé d'y répondre. Mais, difficulté supplémentaire, toute analyse et mise sur pied des scénarios de défense contre un nouveau type d'attaque demande du temps ; plus de temps que celui de concevoir le scénario d'attaque. Il est donc infiniment plus difficile de construire un système défensif efficace que de construire un système offensif.

De plus, la défense choisit de construire et d'utiliser des systèmes dont les caractéristiques générales sont connues de l'attaquant. La mise sur pied prend aussi un certain temps, dont l'attaquant peut tirer profit.

La défense doit aussi en savoir beaucoup sur les possibilités des attaquants potentiels. Même si elle connaît les possibilités de l'ennemi, elle ne peut cependant savoir comment l'attaque aura lieu exactement, quelles contre-mesures seront employées. Si l'attaquant potentiel se sait espionné, il peut aussi choisir de conduire de faux tests, ce que la défense a intérêt à savoir.

Techniquement, le rôle de la défense est plus complexe que celui de l'attaquant. Toute défense se doit d'être « active ». Elle doit répondre à son environnement extérieur, qui varie avec l'attaquant, et prendre des décisions et agir à partir d'informations données par ses détecteurs. Au contraire, l'attaquant est plus « passif » : il suit un scénario pré-programmé, indépendamment de ce que peut faire la défense.

De plus, les requis de précision sont plus importants pour la défense que pour l'attaquant. L'attaquant peut atteindre sa cible avec une précision relativement large. Les armes chimiques et bactériologiques agissent sur des distances relativement importantes. Par contre, dans un scénario

hit-to-kill, la défense doit toucher une cible très rapide avec un engin très rapide, par impact direct.

La fiabilité du système doit aussi être très grande. Ce sont toutes les têtes attaquantes qui doivent être détruites, alors que, pour l'attaquant, qu'une seule passe et sa « mission » est réussie.

Une attaque par des missiles contre les Etats-Unis devrait être un événement extrêmement rare. Il faut donc un système qui veille et fonctionne longtemps « à vide », mais capable de réagir de manière inopinée, en un temps très court. L'attaque ne durerait pas plus de 15-20 minutes.

Ceci est encore aggravé par le fait que l'attaquant peut choisir d'attaquer à un moment délicat pour l'adversaire. Que se passerait-il si l'attaque a lieu lors des élections présidentielles ou au cours d'un discours important du président américain, ou... ? Combiné à la confusion « naturelle » d'une telle attaque, cela complique le rôle de la défense.

En résumé, la défense doit faire face à la tâche très difficile d'évaluer et de répondre à une attaque dont le but est explicitement de la contourner. L'attaque peut avoir des caractéristiques très différentes de tout ce qui a été imaginé, ou contre lesquelles elle s'est préparée. Et, qui plus est, la défense doit répondre très rapidement et efficacement, lors de son premier essai en situation réaliste. Il n'y aura pas de répétition. Et ce, en étant conscient que l'attaque n'aura peut-être (ou probablement) pas lieu.

Examinons maintenant les questions liées aux aspects techniques.

Détection et contrôle

Comme on l'a vu, il est recommandé de détecter l'attaque le plus tôt possible. C'est évident *a priori*, mais absolument nécessaire avec les missiles dont le temps de vol n'est que de quelques minutes (au maximum 14 minutes pour une portée de 3000 km). Actuellement, c'est à un homme ou un groupe d'hommes qu'il revient de déclencher la riposte. S'il s'agit d'une attaque-surprise, le missile attaquant aura atteint sa cible avant que tout responsable ne soit en état de prendre une décision valable. Il faudra donc compter sur des ordinateurs. Dans les scénarios actuellement envisagés, les attaques se feraient dans une période de tension internationale, d'où une riposte attendue. Néanmoins, il faudra disposer d'un système infaillible

de détection de l'attaque. Il faudra avoir un système, dit de veille avancée, capable de voir les missiles décoller. Ce qui demande qu'à tout moment, un ou plusieurs satellites d'observation soient situés au-dessus de la zone de lancement ennemie... et fonctionnent. Il faudra, en outre, disposer d'ordinateurs fiables, capables de discriminer rapidement entre fausse alerte, signal parasite et vraie attaque.

Détecter l'attaque n'est cependant pas suffisant. Il faut encore pouvoir suivre chaque missile et chaque tête armée (et les leurres) individuellement, avec une extrême précision. C'est essentiel pour pouvoir les détruire. Ce qui est rendu difficile par l'emploi de leurres de divers types. En outre, il faudra que les différents détecteurs agissent de manière concertée et envoient leurs renseignements en temps réel vers les systèmes de gestion, de commande de la bataille.

Le rôle des détecteurs ne s'arrête pas là. Il faut encore qu'ils puissent savoir lorsqu'une cible est détruite ou, au moins, endommagée. Ce n'est pas simple. Une tête peu endommagée ne fonctionnera peut-être plus, mais poursuivra sa trajectoire hors de l'atmosphère comme une cible normale.

Certes, la mission de détection et de contrôle est beaucoup moins difficile que ce qui était demandé dans le cadre de l'IDS. Là, il fallait se défendre contre une attaque massive d'un millier de missiles balistiques, avec chacun une dizaine de têtes armées et une centaine de leurres. Ici, on envisage quelque 5 à 20 missiles, avec chacun une seule tête armée et cinq leurres. Néanmoins, les lois de la physique n'ont pas changé et il s'agit toujours d'une mission dont on ne sait, aujourd'hui, si elle est réalisable.

Un élément crucial est le système de satellites infrarouges. Si le rayonnement infrarouge est incontestablement le plus efficace dans la phase de lancement, il n'en est pas de même dans la trajectoire balistique des têtes et leurres. En effet, ceux-ci sont froids et peuvent être recouverts de différents revêtements qui trompent l'adversaire. D'où une extrême difficulté de les suivre.

Quant aux radars, il faut rappeler qu'ils travaillent en mesurant le rayonnement envoyé par le radar lui-même, puis réfléchi par la cible. Des techniques de furtivité existent. La forme des têtes n'est pas non plus très favorable à un suivi dans la phase balistique.

Les armes

Contre des engins aussi rapides et petits que les têtes armées des missiles, se déplaçant à très grande vitesse par rapport au sol (de l'ordre de 5 km/s), il faut être sûr de son coup. Si, comme c'est le plus souvent envisagé, on utilise la destruction par impact direct (hit-to-kill), cela ressemble à la fameuse expression : « détruire une balle de fusil par une autre balle de fusil », mais beaucoup plus vite, et à longue distance.

Ces armes sont en cours de développement. Avant mai 2000, un seul test d'interception par la méthode hit-to-kill a réussi (le 2 octobre 1999). Encore s'agissait-il d'un cas « facile », car la cible a aidé le missile attaquant.

Gestion de la bataille

La bataille étant engagée, il faut pouvoir la gérer efficacement et faire face au flux d'informations. Etant donné le temps dont on dispose, ce sera aux ordinateurs de gérer la bataille. *A priori*, la tâche n'est pas insurmontable, pour autant que les différents systèmes soient compatibles (évidemment). Néanmoins, il convient de prendre en compte le fait que l'adversaire fera son possible pour brouiller les communications, détruire préventivement ce qui peut être détruit, utiliser des contre-mesures, etc. Ce qui rend la tâche de la défense plus complexe que si l'ennemi ne réagissait pas préventivement.

Contre-mesures

Les points soulevés précédemment supposent généralement un scénario idéal, dans lequel l'attaquant se comporte « idéalement ». Néanmoins, pour contrer la défense, diverses méthodes existent, que l'on appelle les contre-mesures. Il s'agit de mesures relativement simples, dont le but est de compliquer à peu de frais la tâche de la défense. Des contre-mesures existent et sont étudiées, contre les divers composants d'un système de défense^{8,9,10}.

8. WAUTELET Michel, *Les missiles intelligents*, Labor, Bruxelles, 1992.

9 N° spécial de la revue *IEEE Spectrum* : « Ballistic missile defense : it's back », septembre 1997.

10. COLLECTIF, *Countermeasures. A Technical Evaluation of the Operational Effectiveness of the Planned US National Missile Defense System*, « Union of Concerned Scientists », « MIT Security Studies Program », Cambridge, Avril 2000.

Contre les détecteurs. Les détecteurs sont évidemment essentiels à tout système de défense. Ce sont eux qui détectent les cibles, qui les suivent ; ce sont eux qui les caractérisent et fournissent les renseignements nécessaires à la discrimination entre têtes armées et leurres, entre têtes détruites et endommagées. Les détecteurs sont de deux types : passifs et actifs.

Les détecteurs passifs captent le rayonnement (infrarouge, visible, ultraviolet) réfléchi naturellement ou émis par la cible. Le rayonnement réfléchi est celui qui provient du Soleil, de la Lune ou des étoiles. Il est essentiellement situé dans le domaine visible. On peut éviter la réflexion de la lumière naturelle en recouvrant la cible d'une peinture non réfléchissante. Les possibilités sont nombreuses. Le rayonnement infrarouge est celui émis naturellement par tout corps porté à une certaine température. Ce rayonnement est mieux connu comme le rayonnement de corps noir. Il n'est pas possible de se débarrasser complètement de ce rayonnement. Il existe néanmoins plusieurs méthodes pour diminuer la signature infrarouge d'un objet, c'est-à-dire réduire le rayonnement émis naturellement. On peut recouvrir la tête d'une peinture peu émissive. On peut aussi la refroidir artificiellement, ce qui revient à diminuer le rayonnement émis, donc le seuil de détection.

Les détecteurs actifs (les radars) émettent du rayonnement radio et mesurent la partie de ce rayonnement qui est réfléchi par la cible. Pour diminuer l'efficacité des radars, on peut étudier la forme des têtes pour qu'elles réfléchissent moins de rayonnement vers le radar lui-même. On peut aussi la revêtir d'une peinture spéciale, comme celle des avions furtifs. Néanmoins, trouver un revêtement compatible à la fois avec une faible signature infrarouge et une furtivité radar n'est pas facile.

Contre la gestion de la bataille. La manière la plus rentable de contrarier la gestion de la bataille est de la saturer avec des tas d'informations fausses. Que ce soit par l'envoi de fausses attaques, de leurres dont la signature ressemble à celle des têtes armées, de fausses têtes, de ballons ou de petites particules qui saturent les détecteurs, de leurres électroniques, les méthodes sont connues. Un autre point serait de se servir de la géographie des sites de défense pour suivre des couloirs peu défendus. Si de tels couloirs existent aujourd'hui, il est évident que toute tâche future sera de les combler.

On ne peut non plus oublier les développements futurs, notamment celui du cyberspace¹¹. S'introduire dans le système de commandement par la voie du cyberspace s'avérerait certainement très rentable.

Contre le guidage. Un point crucial est celui de l'impact de l'arme contre la tête armée ou le leurre. Indépendamment de la difficulté de l'opération (qui est du domaine de la défense), on peut aussi tromper l'arme, soit en lui adaptant un système de manœuvre (assez complexe à réaliser), soit en la masquant par une peinture anti-infrarouge, ou en la plaçant dans un ballon.

Comme on le voit, diverses possibilités existent pour rendre difficile la tâche de la défense. Ce ne sont là que des exemples. D'autres peuvent être imaginés.

Les tests

Les remarques précédentes conduisent à (se) poser des questions importantes concernant les tests effectués. Il est évident que, pour tout système de défense anti-missiles, il n'y aura jamais de répétition générale. Il n'y aura jamais, non plus, de simulation réaliste avec de vraies fausses têtes armées. Et ce, ne serait-ce que pour une raison évidente : l'ennemi ne laissera pas les Etats-Unis lancer un missile de chez eux ! Pourtant, comme tout système technique, des tests doivent être effectués. Aujourd'hui, les tests ont pour but de démontrer que divers éléments des systèmes fonctionnent, en général indépendamment les uns des autres. Il faudra bien passer un jour à des tests « intégrés ».

Les essais effectués

Afin de démontrer progressivement les capacités du système, le programme NMD procède à des séries de tests (Integrated Flight Tests : IFT). Le programme de tests est repris dans le tableau suivant.

L'échec du test IFT-4 de janvier 2000 fut particulièrement important pour ses conséquences sur la suite du programme. En effet, étant donné le calendrier prévu pour la décision finale, il était nécessaire que ce test réussisse, afin que les parti-

11. WAUTELET Michel, *Les cyberconflits*, GRIP/Complexe, Bruxelles, 1998.

Tests	Date	Remarques
IFT-1	17-01-1997	Echec
IFT-1A	07-07-1997	Même but que IFT-1. Démontre la capacité des détecteurs des intercepteurs d'identifier et de suivre des objets dans l'espace. Pas d'interception prévue. Utilise un détecteur développé par Boeing.
IFT-2	15-01-1998	<i>Idem</i> IFT-1A, mais détecteur développé par Hughes (actuellement Raytheon).
IFT-3	02-10-1999	Démontre la capacité de la technologie « hit-to-kill » de détruire une cible. La cible était construite de manière à rendre la tâche de l'intercepteur aisée.
IFT-4	18-01-2000	Echec, dû au système de détection, quelques secondes avant l'impact prévu.
IFT-5	Mai 2000	Test avec tous les éléments intégrés.
IFT-6		
IFT-7	2001	Premier test dans lequel le lanceur « réel » sera utilisé.
IFT-8	2001	
IFT-9	2001	
IFT-10	2002	
IFT-11	2002	
IFT-12	2002	
IFT-13	2003	Premier test dans lequel le véhicule tueur opérationnel sera utilisé.
IFT-14	2003	
IFT-15	2003	
IFT-16	2004	
IFT-17	2004	
IFT-18	2004	
IFT-19	2005	

sans puissent en démontrer la faisabilité technique. Ce ne fut pas le cas. Ce qui conduisit à postposer la décision du président Clinton. La décision dépendra alors du test IFT-5.

Les critiques sur la validité des tests

Si réaliser des tests est évidemment nécessaire, la procédure doit être bien étudiée. En général, les tests sur des systèmes de destruction et qui se détruisent lors du test, sont très coûteux. Par exemple, le test d'interception du NMD, le 2 octobre 1999, aurait coûté 100 millions US\$. Dès lors de tels tests sont effectués parcimonieusement. Ce qui, chacun en convient, n'est pas suffisant pour avoir une confiance importante dans la fiabilité des systèmes. Néanmoins, combien sont nécessaires ?

L'Union of Concerned Scientists (UCS) a calculé que, pour une série de 20 tests indépendants, les 20 doivent réussir pour que, statistiquement, on soit sûr à 95% que la probabilité d'interception soit supérieure à 85%. On est loin de telles quantités de tests, même avec des scénarios ne faisant pas appel à des contre-mesures.

Par exemple, concernant la capacité C1 du NMD, de 1997 à 2005, 19 tests sont prévus. 4 ont eu lieu, dont les deux premiers avaient pour but de tester le système de détection des intercepteurs. Le troisième a réussi. Le quatrième a échoué. Malgré

cela, la décision de développer le système NMD reposera sur un seul test, le cinquième. Il n'y a pas de quoi être rassuré sur la véritable efficacité du système.

Malheureusement, le NMD est très chargé de sens politique et économique, et ce ne sont pas les critiques scientifiques qui ont le plus grand poids.

Ce qui n'empêche quand même pas certains de prôner la prudence. Ainsi, en novembre 1999, un groupe indépendant de 12 experts militaires, conduit par le général en retraite Larry Welsh a présenté une étude¹², dans laquelle a été étudié en détail le problème des tests dans le programme BMD. Il conclut, tout comme l'UCS, que le programme va trop vite. Il ne tient pas compte du développement actuel des technologies associées. Il est trop dépendant d'aspects politiques. Il recommande alors de mener le programme dans des délais réalistes. Ces délais peuvent être très agressifs, mais pour autant qu'ils soient justifiés par de nouveaux procédés ou une approche qui repose sur des temps de développement courts mais raisonnables. Accélérer le processus est la solution vers un « rush to failure » (course à l'échec).

12. WELSH Gen. Larry (ss. la dir. de), *National Missile Defense Review*, s.l., novembre 1999.

Plutôt que de brûler certaines étapes, comme cela est en train de se faire suite à l'échec du test de janvier 2000, le rapport Welsh conseille d'aller dans la voie de démonstrations séquentielles :

- la technologie pour l'approche sélectionnée est prête pour des systèmes opérationnels ;
- la technologie est opérationnellement fiable ;
- la technologie est résistante à, au moins, la première catégorie de contre-mesures.

En outre, le rapport Welsh demande la mise sur pied d'un plan de tests. Ce plan doit inclure un ensemble complet de simulations au sol et de tests, liés à des objectifs précis. Le plan doit aussi inclure les requis et plans d'un site de tests.

Une autre série de critiques concerne le fait que, malgré les quelques succès, le concept même de têtes « hit-to-kill » est foncièrement faux. La capacité de détruire quelques têtes ennemies est incomparablement plus facile que de détruire un ensemble de têtes, parmi des leurres et des débris.

2.2. Les coûts de la National Missile Defense

2.2.1. Estimations contradictoires

Un élément important dans la décision de déploiement du NMD concerne les coûts. Dans un rapport d'avril 2000, le Congressional Budget Office (CBO), un organisme indépendant, étudie les coûts des diverses phases du déploiement du NMD.

La première phase, C1, devrait inclure le déploiement de 100 GBI, plus les autres éléments repris dans un tableau précédent. Le CBO en estime le coût à 29.5 milliards US\$, à comparer aux 25.6 milliards de l'administration Clinton.

La phase C2 comprendrait aussi 100 GBI, localisés en Alaska. Le coût estimé serait de 35.6 milliards US\$. Les estimations du DoD n'allant que jusqu'en 2007, l'administration n'a aucune estimation du coût correspondant.

La phase 3, qui se combinerait aux deux précédentes, coûterait 48,8 milliards US\$.

Aucun de ces coûts n'inclut le déploiement des SBIRS qui seraient pris en charge par d'autres budgets. Si on en tient compte, leur coût est estimé à 10.6 milliards US\$.

Au total, le CBO estime donc le coût du NMD à environ 60 milliards US\$.

Tenant notamment compte de l'évolution des systèmes anti-missiles, on peut aisément arriver à la conclusion que le rapport du CBO est pour le moins optimiste. Il ne tient par exemple pas compte des essais manqués dans le cadre du développement des systèmes anti-missiles. Comme vu précédemment, les tests manqués sont relativement nombreux. Etant donné les critiques formulées sur la méthodologie du programme, il est probable que les coûts réels seront supérieurs aux estimations. Si on compare aux estimations du programme IDS, selon une estimation ancienne du président de la firme Martin Marietta (aujourd'hui fusionnée et dénommée Lockheed Martin), M. Norman Augustine, tenant compte des retards et échecs des systèmes, un dépassement d'au moins un tiers par rapport aux budgets initialement approuvés semble un minimum¹³.

2.2.2. Des pressions multiples

A côté des multiples critiques, les pressions se font fortes du côté des milieux directement concernés. Par exemple, un des éléments essentiels du NMD est le radar dans la bande X (XBR) à construire à Shemya, en Alaska. Etant donné les conditions atmosphériques difficiles du site, ainsi que son éloignement de tout lieu habité, la construction d'un tel radar est limitée dans le temps aux saisons adéquates. Dès lors, le report de toute déci-

13. DE SA REGO Carlos, TONELLO Fabrizio, *La guerre des étoiles*, La Découverte, Paris, 1986, p. 82.

Estimations des coûts des diverses phases du NMD (en milliards US\$)

Architecture	FAS	CBO	Administration Clinton
C1	9-11 (1998-2003)	29.5 (jusque 2015)	25.6
C2	13-14 (1998-2005)	35.6 (jusque 2015)	
C3		48.8 (jusque 2015)	
SBIRS		10.6	

sion de déploiement du BMD de quelques mois retarderait la mise en service effective du radar d'une année, ce qui retarderait tout le programme¹⁴.

Ce type d'argument met incontestablement les militaires responsables des tests sous pression. Les essais doivent impérativement réussir. Cet état de fait est très dangereux pour le programme. Et ce d'autant plus que les pressions entre divers acteurs sont importantes. L'industrie militaro-industrielle, impatiente des profits, exerce des pressions sur les militaires. Lesquels exercent des pressions sur les politiques ; surtout ceux des grands Etats influents mais très dépendants de programmes militaires.

D'autres milieux défendent plutôt l'approche selon laquelle toute décision doit être reportée. C'est que, outre les aspects techniques, le coût du NMD serait tel qu'il aurait une influence sur tous les autres programmes militaires¹⁵. Les projections budgétaires du Pentagone sont déjà largement insuffisantes pour couvrir les coûts de tous les systèmes d'armes en cours d'étude. Un accord sur le programme NMD jetterait la pression sur les autres projets rivaux. Selon l'éditorialiste du *Washington Post*, les tests et le débat sur les coûts et bénéfices doivent continuer, et la décision concernant le déploiement doit être remise à plus tard.

2.3. L'évaluation de la menace

L'argument central avancé pour développer une défense nationale anti-missiles (National Missile Defense – NMD) focalise sur la menace que feraient peser sur les Etats-Unis d'éventuels « Etats Voyous » (« rogue States »)¹⁶. En cause : la prolifération des missiles balistiques ainsi que, plus généralement, des armes de destruction massive (nucléaires, bactériologiques et chimiques – NBC), dans le tiers monde. Sont ainsi pointés du doigt : la Corée du Nord, l'Iran, l'Irak, mais aussi (bien que plus rarement) la Libye, la Syrie, Cuba...

Cette perception d'une nouvelle menace que feraient peser plusieurs Etats du tiers monde, sur la sécurité des Etats-Unis n'est pas nouvelle. Elle est sous-jacente à un rapport, publié en 1988, et intitulé *Discriminate Deterrence*¹⁷. Ce document, qui faisait la promotion d'une adaptation de la stratégie américaine, en l'occurrence une « dissuasion sélective », préconisait notamment « des défenses relativement faibles (...) contre des attaques par missiles émanant de puissances secondaires »¹⁸.

Ce mouvement de remaniement des concepts stratégiques et de redéfinition de la politique étrangère des Etats-Unis s'accéléra après la chute du Mur et l'implosion de l'URSS. C'est ainsi que le général Carl E. Vuono, chef d'état-major de l'armée de terre, écrivait en avril 1990 : « La prolifération de la puissance militaire dans ce qui est souvent appelé le « tiers monde » est troublante. Nombre de nations du tiers monde disposent désormais d'arsenaux de plus en plus vastes de chars, d'artillerie lourde, de missiles balistiques et d'armes chimiques », ajoutant : « ce qui signifie une possible confrontation avec une armée bien équipée du tiers-monde. »¹⁹

Pour sa part, George Bush, le 2 août 1990, le jour même où Bagdad lance son offensive sur le Koweït, déclarait : « Dans un monde moins soumis à une menace sur l'Europe et au danger d'une guerre universelle, la taille de nos forces sera de plus en plus modelée par des facteurs régionaux. »²⁰

La guerre du Golfe a effectivement été au centre de la pensée stratégique américaine tout au long de la dernière décennie. Dès 1993, imprégnée du « modèle irakien », la *Bottom-up Review* (cf.

14. SURO Roberto, « Key Missile Defense Radar Planned for Remote Island », *The Washington Post*, 07 mai 2000.

15. « A Doubled Defense Cost » (Editorial), *Washington Post*, 27 avril 2000.

16. Rogue : [rBLg] n (dishonest) filou m, crapule f; (mischievous) coquin, -ine, fripon, -onne; (maverick) franc-tireur, pl francs-tireurs; rogues' gallery collection f de portraits de criminels; Fig. Hum bande f de personnes à la mine patibulaire; rogue (elephant/buffalo) (éléphant m/buffle m) solitaire m; rogue gene gène m aberrant; rogue policeman policier m corrompu. In *Dictionnaire Français-Anglais Harrap's Shorter*.

17. Voir la traduction française de ce document commandé par la Maison Blanche à une commission sur la stratégie intégrée à long terme, spécialement créée pour l'occasion et composée de personnalités de l'establishment politico-militaire in : IKLE F. C., WOHLSTETTER A., « Discriminate Deterrence », un rapport sur la nouvelle stratégie américaine, *Dossier Notes et documents* n° 129-130, GRIP, Bruxelles, janvier-février 1989. Les propositions formulées par cette commission étaient destinées à adapter la stratégie et les forces armées américaines au nouvel environnement international, et ceci dans une perspective à long terme. L'aspect prévisionnel du document était censé, selon ses auteurs, couvrir une période allant au-delà de l'an 2000.

18. *Ibid*, p. 36.

19. VUONO Carl E., « Versatile, Deployable, and Lethal : The Strategic Army in the 1990s and beyond », *Sea Power*, avril 1990, cité par KLARE Michael T., « Les stratégies de Washington se préparent à de nouvelles expéditions guerrières », *Le Monde Diplomatique*, novembre 1993.

20. KLARE Michael T., art. cit.

infra)²¹, envisage l'ennemi sous la forme de « dirigeants crapuleux résolus à la domination régionale par le biais de l'agression militaire, alors que dans le même temps, ils aspirent à acquérir des capacités en armes nucléaires, biologiques et chimiques »²².

A noter qu'à l'époque, seule la dimension régionale était mise en avant. Dès 1994, le débat interne aux Etats-Unis sera influencé par l'opposition croissante entre la majorité républicaine au Congrès et l'administration Clinton. Les Républicains soutenaient le développement d'une National Missile Defense (NMD), en vue de défendre le territoire des Etats-Unis, alors que l'exécutif persistait à promouvoir une Theater Missile Defense (TMD), de manière à assurer la protection des troupes américaines à l'étranger, dans une optique imprégnée de l'« esprit Wilsonien ».

2.3.1. Evolution et extension du concept du « rogue State »

Mais d'où vient la notion de « rogue State » ? Comme on l'a vu, il s'agissait de l'extrapolation d'un modèle, celui qui émergera parallèlement à la guerre du Golfe. A l'idée du chef d'Etat agressif à l'égard de son voisinage, on greffe la perspective²³ de la prolifération des armes de destruction massive. Plusieurs auteurs²⁴ soutiennent que ce concept apparaît au moment où, après la Guerre froide, se fait sentir la pression en vue de réductions substantielles des fonds consacrés aux besoins de défense. Par conséquent, se saisissant de ces notions, le DoD exagère, dès le départ, le danger représenté par la prolifération. Ce faisant, le DoD s'appropriait un domaine traditionnellement réservé au State Department : celui de la non-prolifération. Cette dernière notion est partie intégrante du processus de l'« arms control »²⁵. Au début de l'ère d'après-Guerre froide, de la justification de programmes d'armements, inadaptés à l'environnement international de détente, naîtra une réponse militaire à un phénomène traditionnellement réservé à la diplomatie. Il s'agit du concept de « contre-prolifération ».

Pour autant, les communautés de la défense et du renseignement²⁶, prises dans leur ensemble²⁷, se montrent réticentes à suivre la voie tracée par une perception de l'ennemi, guidée apparemment par des objectifs étrangers à la sécurité nationale. Les divergences sont significatives dès qu'il est

question d'une menace que feraient peser les « Etats voyous » sur le territoire des Etats-Unis. Mais au fil des ans, on constate une évolution ainsi qu'une extension de la notion de « rogue State », qui se retrouve d'ailleurs dans les textes de base des communautés de la Défense et du Renseignement.

La communauté du Renseignement

Concernant l'estimation des services d'intelligence, des indications nous sont fournies par des présentations ou des versions déclassifiées de rapports, rédigés conjointement par plusieurs agences de renseignement, et intitulés National Intelligence Estimate (NIE).

L'édition 1993 du NIE considère que « seules la Chine et les forces stratégiques de la CEI [Communauté des Etats indépendants], dans plusieurs Etats de l'ex-Union Soviétique, ont actuellement la capacité d'attaquer le territoire continental des Etats-Unis (CONUS) avec des missiles balistiques basés à terre. L'analyse de l'information disponible démontre la faible probabilité que tout autre pays puisse acquérir cette capacité durant les 15 prochaines années »²⁸.

En février 1996, présentant le NIE 1995, M. Richard Cooper, président du Conseil national du Renseignement (National Intelligence Council) déclare : « Près d'une douzaine de pays, autres que la Russie et la Chine, ont des programmes de

21. Ce texte, en même temps qu'une planification militaire sur 5 ans, se propose de redéfinir en profondeur la politique de défense, et ce dès l'arrivée de Bill Clinton à la présidence des Etats-Unis.

22. Section I. National Security in the Post-Cold War Era. In : ASPIN Les, *Report on the Bottom-Up Review*, Department of Defense, 1993.

23. S'agissant de l'Irak, le terme « perspective » est un euphémisme si l'on tient compte des programmes d'armes nucléaires, chimiques... que ce pays développait, se fournissant d'ailleurs auprès de plusieurs pays de l'OTAN et de l'ex-URSS.

24. L'un d'eux est Michael T. Klare, *art. cit.*

25. Par la formule « communauté de l'arms control », nous entendons l'ensemble des acteurs - individus et institutions - en charge du contrôle des armements et du désarmement.

26. Nous entendons les différents acteurs qui prennent une part active à la définition des concepts de défense, pour la première, et à l'évaluation de la menace, pour la seconde.

27. C'est loin d'être le cas si on pousse l'analyse inter-agences. Voir *infra* : le rôle de l'US Strategic Command.

28. MOSKOWITZ Stanley M., (Director of Congressional Affairs), « Prospects for the Worldwide Development of Ballistic Missile Threats to the Continental United States », (Letter to the Honorable Ronald V. Dellums, Chairman of the House Committee on Armed Services), Central Intelligence Agency, 17 novembre 1993.

développement de missiles balistiques. Dans l'optique de la communauté du renseignement, ces programmes sont destinés à servir des objectifs régionaux. Modifier un missile de courte ou moyenne portée – qui pourraient poser une menace à des troupes américaines basées à l'étranger – en un ICBM (Intercontinental Ballistic Missile – missile balistique intercontinental) capable de menacer nos citoyens constitue un bond technologique majeur. » Et M. Cooper d'ajouter : « La communauté du renseignement considère que, durant les 15 prochaines années, aucun pays autre que les puissances nucléaires majeures reconnues, ne développera un missile balistique qui pourrait menacer les 48 Etats (américains) contigus ou le Canada. »²⁹

Dans la bataille politique qui opposait la majorité républicaine (au Congrès) à l'exécutif, le législatif obtint la constitution d'un groupe d'experts chargé, sous la conduite de Donald Rumsfeld (ex-secrétaire à la Défense sous la présidence de Gerald Ford), de reconsidérer l'évaluation de la menace. La commission Rumsfeld aboutit à la rédaction d'un rapport³⁰ alarmiste selon lequel, des pays comme la Corée du Nord et l'Iran « seraient capables d'infliger des destructions importantes aux Etats-Unis, dans un délai de cinq ans à dater de la décision d'obtenir une telle capacité (10 ans dans le cas de l'Irak) »³¹. Rendu public le 15 juillet 1998, le document (quelque 30 pages déclassifiées, sur un total de 307) considère par ailleurs que « la menace qui pèse sur les Etats-Unis par ces capacités émergentes est plus étendue, plus mûre et évolue plus rapidement que cela n'a été apprécié [...] par la communauté du renseignement »³².

Comme pour confirmer les conclusions de la commission Rumsfeld, quelques semaines plus tard, la Corée du Nord procéda au lancement d'un missile balistique³³. Bien que l'essai en question ne concernât qu'un missile incapable, de par sa portée, d'atteindre le territoire des Etats-Unis, sa technologie – fusée à trois étages, ce qui ouvrirait la voie à une telle éventualité – eut pour résultat de renforcer le point de vue soutenu notamment par la majorité républicaine au Congrès. A savoir : la communauté du renseignement aurait largement sous-évalué la menace qui pèse sur les Etats-Unis.

Cette dernière s'empressa semble-t-il de lever le « malentendu ». C'est ainsi que, selon de nombreux observateurs, la « cuvée » 1999 du National Intelligence Estimate « reflète un abaissement des

normes d'évaluation, précédemment établies par l'agence de renseignement, pour évaluer les menaces »³⁴. En effet, d'une part, on devient partial dans les mises en perspective politiques (le contexte) et, d'autre part, on privilégie le conditionnel³⁵. Le changement semble à ce point troubler les agents du renseignement qu'on en retrouve même trace dans le résumé rendu public du NIE 1999. Dans la préface du document déclassifié, les débats entre services « secrets » sont dévoilés au grand jour : « Certains analystes croient que l'importance accordée aux missiles que des pays "pourraient" développer, apporte plus de crédit que nécessaire à des développements qui peuvent s'avérer invraisemblables »³⁶.

En conclusion, on constate que la communauté du renseignement, malgré des tiraillements internes, se laisse nettement influencer par la commission Rumsfeld. Analysant au départ la prolifération réelle de missiles balistiques sur des théâtres régionaux, elle change ses méthodes d'évaluation de manière à fournir une base d'interprétation commode au déploiement d'une National Missile Defense.

29. COOPER Richard N. (Chairman, National Intelligence Council for Hearings), « Emerging Missile Threats to North America during the Next 15 Years » (Statement for the Record), Hearing before the House National Security Committee (Hearings on Ballistic Missile Defense), 28 février 1996.

30. RUMSFELD Donald (ss. la dir. de), « Executive Summary of the Report of the Commission to Assess the Ballistic Missile Threat to the United States », 15 juillet 1998.

31. Pour une analyse critique de la méthode d'évaluation retenue par la commission Rumsfeld, lire : GRONLUND Lisbeth, WRIGHT David, « What they didn't do », *The Bulletin of the Atomic Scientists* Vol. 54, n° 6, novembre/décembre 1998.

32. *Ibid.*

33. Le 31 août 1998, la Corée du Nord procéda à un essai de missile balistique de portée intermédiaire – le Taepo Dong I – qui survola l'île japonaise de Honshu avant de finir sa course au nord de l'océan Pacifique. Pyongyang déclara que le lancement était destiné à la mise sur orbite d'un petit satellite. Ce que des officiels américains ont réfuté. Quoi qu'il en soit, la technologie des deux types de lanceurs est relativement identique.

34. CIRINCIONE Joseph, « Assessing the Assessment : The 1999 National Intelligence Estimate of the Ballistic Missile Threat », *The Nonproliferation Review*, Carnegie Endowment for International Peace, Washington, printemps 2000, p. 125.

35. Pour une analyse critique des 3 NIE évoqués, lire : CIRINCIONE, *op. cit.*

36. Préface, in : National Intelligence Council, Foreign Missile Developments and the Ballistic Missile Threat to the United States Through 2015, CIA, septembre 1999.

La communauté de la défense

Dans le processus de redéfinition de l'ennemi, un « flottement » survient à la suite de la période essentiellement dominée par l'« état de grâce » de l'après-guerre du Golfe. Nous situons *grosso modo* cette « hésitation », entre 1994 et 1996-97. Cette période a été l'occasion d'intenses débats entre différentes écoles de pensée stratégique.

Les milieux militaires, et particulièrement les adeptes de la « Revolution in Military Affairs » (RMA) se montrent au départ sceptiques, par rapport au concept de « rogue State » (cf. annexe 3). En tout cas, les plus pragmatiques ne semblent s'intéresser ni à l'option du « rogue State » ni à celle de la « contre-prolifération ». Pour autant, la Russie et la Chine, ces « peer competitors » (compétiteurs de niveau équivalent), ne représenteraient un défi « global », pour les intérêts des Etats-Unis qu'à l'horizon 2015. Entre le moment où se situent ces débats (1997) et 2015, une lacune existait en termes d'ennemi immédiat. Lacune pour le moins gênante, en termes de budgets militaires, de pratique des alliances...

Dès lors, la « ressource » « rogue State » s'impose d'elle-même. Comme le note un observateur, « l'Irak est, en quelque sorte, un nom de code pour la Russie et la Corée du Nord, un nom de code pour la Chine »³⁷. Cette grille de lecture, si elle semble à première vue participer du procès d'intention, apparaît toutefois au grand jour et se confirme avec force, dès lors que l'on se livre à une analyse minutieuse

- de l'évolution du contenu (désigné et réel) assigné au concept de « rogue State » (voir annexe 3)
- du processus d'assimilation du concept de « rogue State » dans les instruments d'analyse de la menace (voir supra + annexe 3)

Néanmoins, l'artifice dont question atteint rapidement ses limites. Progressivement, la Chine apparut comme un ennemi plus immédiat (cf. encadré ci-contre). La version 1998 du *Strategic Assessment*³⁸ évalue les contre-mesures que la Chine serait susceptible d'adopter dans le cas du déploiement de systèmes TMD en Asie (Taiwan et Japon), doublée d'une interaction tactique-stratégique, assurée par le développement d'un système NMD aux Etats-Unis³⁹. A la suite de quoi, le même document envisage les réponses quasi automatiques de la part de Moscou : « les planificateurs de

défense russes ne se contenteraient pas du rôle de témoin passif face à une modernisation substantielle des forces nucléaires stratégiques chinoises sans répondre en nature »⁴⁰. Dans ce contexte on se réfère à la perception, en vogue auprès de certains milieux de l'establishment moscovite, des ambitions de la Russie : une « puissance régionale, en compétition avec la Chine, plutôt qu'une superpuissance en compétition avec les Etats-Unis »⁴¹.

La « parade » suggérée par l'auteur du chapitre en question vaut son pesant d'or. Elle semble en tout cas servir de boussole à la pratique diplomatique de l'administration Clinton depuis le 20 juin 1999. Nous citons *in extenso* : « L'émergence de ces choix difficiles suggère que l'avenir du contrôle des armements stratégiques peut requérir une liberté visant à la combinaison des accords impliquant aussi bien les forces offensives que défensives. C'est certainement dans les intérêts américains de déployer des systèmes TMD afin de défendre les troupes à l'étranger, ainsi que les alliés proches, des menaces réelles posées par les missiles balistiques. Mais il n'est pas de l'intérêt des Etats-Unis de stimuler la planification des forces nucléaires russes ou chinoises. Un accord commun sur une formule russo-américaine portant sur les forces offensives-défensives, bien que difficile à développer, pourrait éliminer, à tout le moins anticiper ce problème. Un tel pont stratégique nécessiterait d'être dépassé au cours de la prochaine décennie, sinon vers 2017. » (NDA : souligné par nous)⁴²

Ce passage est extrêmement important. Il comporte notamment les deux éléments majeurs suivants :

37. ACHCAR Gilbert, « La triade stratégique USA/Russie/Chine » p. 73, in : JOXE Alain, RONAI Maurice, (coordonateurs), « Le débat stratégique américain 1997 », *Cahier d'études stratégiques* n° 21, GSD, EHESS, Paris, 1998.

38. De nombreux spécialistes considèrent les éditions annuelles du *Strategic Assessment*, publiées par la National Defense University, sinon comme une véritable « bible » de la communauté de défense, à tout le moins comme des « sources officielles » du DoD.

39. « Chapter Twelve. Nuclear Weapons » In : BINNENDIJK, Hans, (Editor-in -Chief), *Strategic Assessment 1998, Engaging Power for Peace*, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Washington, 1998.

40. *Ibid.*

41. *Ibid.*

42. *Ibid.*

- Une préoccupation tactique, justifiant l'accord avec Moscou pour modifier le traité ABM, dans le cadre d'une projection stratégique qui verrait, à l'horizon 2017⁴³, l'achèvement de la 3e phase de la NMD, telle qu'envisagée par l'administration Clinton (cf. *supra*).
- Une préoccupation géopolitique sous-jacente à l'actuelle position de l'administration Clinton, engagée dans un double processus de négociation avec Moscou, portant sur le traité ABM et la réévaluation d'un futur accord START III.

De nombreux documents liés à la communauté de la Défense, ainsi que les activités politiques de milieux républicains ultras, perçoivent toujours plus la Chine comme un ennemi immédiat. La tendance à minimiser le risque potentiel encouru, au départ de l'arsenal nucléaire russe, se retrouve d'ailleurs en partie dans le *National Intelligence Estimate 1999*. Le *Strategic Assessment 1999*, résume : « La Russie est une démocratie en lutte. (...) La Chine a encore un régime autoritaire. »⁴⁴

Des éléments ci-dessus, on peut retenir que la notion de « rogue State » s'impose à la communauté de défense dès la fin de la Guerre froide. Dès le départ, il s'est agi de combler un vide : une menace immédiate aux intérêts des Etats-Unis. Partant d'une préoccupation budgétaire, on assigne un prétexte régional au contenant « Etat voyou ». Enfin, dans un contexte de « conditionnement stratégique », on lui attribuerait apparemment, bien que de manière temporaire, une dimension diplomatique, stratégique, voire géopolitique.

2.3.2. La « contre-prolifération » : un instrument de « dissuasion régionale »

La « contre-prolifération » :
une étape transitoire ?

Concernant les moyens à engager pour parer à la menace des « rogue States », il existe certes le processus multilatéral de contrôle des armements, comme par exemple le traité de non-prolifération des armes nucléaires (TNP), ou encore le Régime de contrôle des technologies relatives aux missiles (MTCR). A ces instruments traditionnels de l'arms control, le DoD greffe un outil défensif, voire répressif, qui dénote par ailleurs, et assez curieusement, un choix pour le moins « unilatéraliste » (en tout cas sur le plan du contrôle des armements), dès le début de l'administration démocrate du président Clinton.

Dans ce contexte, le développement de capacités défensives semble s'imposer tout naturellement. La guerre du golfe Persique avait permis d'explorer, sur le plan opérationnel, le comportement d'un système anti-missiles : on se souvient du duel opposant le Patriot (PAC-2) au Scud irakien.

Sur ce plan-là aussi donc, on allait se saisir, presque instantanément, du « modèle de l'Irak ». Ainsi, sous la présidence de George Bush, la Chambre des représentants adopta un texte⁴⁵ qui : (1) encourage le Département de la Défense à « poursuivre agressivement le développement de systèmes avancés de défense anti-missiles du théâtre des opérations »; (2) envisage que ces systèmes sont « destinés à protéger les Etats-Unis contre des menaces limitées de missiles balistiques, en ce compris des lancements accidentels ou non autorisés ou des attaques du Tiers Monde » (*sic*)⁴⁶.

Sous la présidence de Bill Clinton, le secrétaire à la Défense, Les Aspin, en annonçant, en mai 1993, le recentrage de l'IDS déclarait : « Saddam Hussein et ses Scuds nous ont montré que nous avons toujours besoin d'une défense antimissile »⁴⁷. Le 1^{er} septembre 1993, Les Aspin révéla un rapport, commandé par son département et dénommé *Bottom-up Review* (BUR). Cette étude, après avoir cerné l'ennemi, dégagait des orientations en matière de planification⁴⁸ mais comportait également des éléments de reformulation des concepts stratégiques.

Sous-jacent aux débats liés à la redéfinition de l'ennemi, le concept de « contre-prolifération » sera officiellement énoncé dans la BUR. Dans son rapport au Congrès, Les Aspin précise : « les

43. L'échéance 2015-2017, outre qu'elle correspondrait à l'achèvement de la 3e phase de la NMD, serait l'époque où émergeraient des « global peer competitors » (en plus des *Strategic Assessments*, dès 1997, cette formule est retenue par la *Quadrennial Defense Review*, de 1997), susceptibles de menacer les intérêts globaux des Etats-Unis.

44 « Chapter One. Global Political Trends : Integration or Disintegration ? », p.3, in : BINNENDIJK, Hans, (Editor-in - Chief), *Strategic Assessment 1999. Priorities for a Turbulent World*, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Washington, 1999.

45. Cette proposition de loi, connue sous le nom de *Missile Defense Act of 1991*, fut approuvée, en décembre 1991, par George Bush.

46. Cité par BAUCOM D. R., *art. cit.*

47. FRACHON Alain, *art. cit.*

48. De manière à pouvoir affronter deux conflits régionaux simultanés. Lire KLARE M. T., *art. cit.*

Etats-Unis devront se réserver la possibilité de représailles nucléaires contre ceux qui envisagent l'utilisation des armes de destruction massive »⁴⁹. Et le Secrétaire à la Défense d'ajouter que les Etats-Unis doivent « aussi continuer à explorer d'autres voies afin d'améliorer (leur) capacité de contre-prolifération, telle que la défense passive et active contre les armes nucléaires, biologiques et chimiques, ainsi que leurs systèmes de livraison »⁵⁰. Evidemment, la contre-prolifération ne constitue pas un moyen exclusif puisqu'elle s'intègre dans la panoplie traditionnelle visant à la prévention/réduction des menaces. Dans la BUR, il est également question d'accroître les efforts de non-prolifération, en parallèle à la coopération avec la Russie – prévention notamment de la possible dissémination de l'arsenal nucléaire ainsi que des matières fissiles de l'ex-URSS.

Le 7 décembre 1993, lors d'un discours à l'Académie nationale des Sciences, M. Aspin expliqua que les Etats-Unis – y compris « avec (leurs) alliés » –, se devaient de mettre en place une initiative de contre-prolifération. Entre autres, si le plan américain – qualifié par ailleurs de « moteur au développement de nouvelles capacités afin d'affronter cette nouvelle menace » – « est appliqué pleinement, précisa-t-il, (cela) devrait signifier le développement de systèmes de défense antimissiles du théâtre des opérations »⁵¹.

Au même titre que les régimes qu'elle était supposée viser, la notion de contre-prolifération semblait liée à des contingences budgétaires ponctuelles. Pour certains observateurs, il s'agit ni plus ni moins que d'une « mode entretenue par les industriels de l'armement »⁵² : l'administration Clinton supprima d'ailleurs le poste de sous-secrétaire à la contre-prolifération⁵³.

Mais à y regarder de près, à l'instar des « rogue States », la « contre-prolifération » s'affirme comme une « valeur sûre ». C'est ainsi que la *Quadrennial Defense Review* (QDR)⁵⁴ affirme : « le Département (de la Défense) doit institutionnaliser (NDA : souligné dans le texte) la contre-prolifération en tant que principe d'organisation dans chaque facette de l'activité militaire, de la logistique à la manœuvre et à l'art du combat »⁵⁵.

En outre, et bien que s'agissant d'un document secret, on suppose que la « Décision directive présidentielle 60 », adoptée en novembre 1997 par William Clinton, « élargit les options de l'utilisa-

tion des armes nucléaires contre des Etats voyous de manière à dissuader de l'acquisition ou de l'usage des armes de destruction massive »⁵⁶. Cette PDD 60, qui remplaçait la « National Security Defense Directive » (NSDD 13), adoptée par Ronald Reagan, en octobre 1981, consacre très certainement un mouvement amorcé dès la fin des années 80, et qui consistait en une « conception purement dissuasive des forces nucléaires »⁵⁷. Pour autant, l'option de contre-prolifération semble à présent dominer.

Un facteur déterminant se dégage dans ce véritable « recentrage » du nucléaire. Le rôle du lobby nucléaire⁵⁸ et en particulier celui de l'US Strategic Command⁵⁹. L'US Stratcom, chargé de la planifi-

49. « Section II. A Defense Strategy for the New Era », in : ASPIN Les, *Report on the Bottom-Up Review*, op. cit.

50. *Ibid.*

51. GOLDBERG Natalie J., « Skittish on counterproliferation », *The Bulletin of the Atomic Scientists*, mars-avril 1994.

52. DE DURAND Etienne, « La stratégie nucléaire américaine entre redéfinition et compromis », in : JOXE Alain, RONAI Maurice, (coordinateurs), *Le débat stratégique américain 1997*, op. cit., p. 35.

53. *Ibid.*

54. La QDR est l'équivalent de la BUR. Toutefois, sur le plan budgétaire et logistique, on pratique une planification désormais liée à la durée du mandat présidentiel, qui est de quatre ans.

55. « Section VII. Transforming US Forces for the Future », in : COHEN William, *Report of the Quadrennial Defense Review*, US Department of Defense, mai 1997.

56. KIMBALL Daryl G., « U.S. Nuclear Weapons Policy at the End of the Century : Lost Opportunities and New Dangers », *Foreign Policy*, septembre 1999.

57. de DURAND E., art. cit., p. 33.

58. On a pu prendre la mesure exacte du rôle joué par le « lobby nucléaire » aux Etats-Unis notamment à trois occasions. *Primo*, après bien des rumeurs, Washington s'abstient toujours de renier le « no first use ». *Secundo*, le refus par le Sénat de ratifier le CTBT, le 13 octobre 1999. *Tertio*, à nouveau des rumeurs démenties, non seulement par les faits mais aussi par des déclarations qui annoncèrent, à la fin de l'année dernière, que Washington n'avait aucunement l'intention de retirer les dernières bombes nucléaires américaines encore présentes sur le territoire européen.

59. Lire à ce propos les articles généralement méconnus (surtout sur le Vieux Continent) de Hans M. Kristensen. Ce chercheur danois, vivant aux Etats-Unis, et se basant quasi exclusivement sur des documents officiels déclassés, apporte une foule de renseignements sur le débat nucléaire et les diverses influences qui l'ont déterminé. KRISTENSEN Hans M., « Targets of Opportunity », *The Bulletin of the Atomic Scientists* Vol. 53, No. 5, septembre-octobre 1997; KRISTENSEN Hans M., « Nuclear Futures : Proliferation of Weapons of Mass Destruction and a US Nuclear Strategy », *BASIC Research Report* 98.2, mars 1998; KRISTENSEN Hans M., « U.S. Nuclear Strategy Reform in the 1990s. (Prepared for the International Symposium : Denuclearization of Asia and the Role of Japan Issues of Realizing Nuclear-Free Asia, Tokyo, 18-19 December 1999) », *The Nautilus Institute*, 1999.

cation et du ciblage nucléaire pour le Pentagone, aurait ainsi fortement influencé le débat stratégique aux Etats-Unis. Les activités de cette dernière agence allant même, par l'intermédiaire des SIOP⁶⁰, jusqu'à contredire les options diplomatiques de l'administration Clinton. Au moment où le président américain rassurait les Etats signataires du TNP sur une « garantie de sécurité négative » – l'engagement d'un pays nucléaire à ne pas attaquer les non nucléaires – de la part des Etats-Unis, les militaires de l'US Strategic Command, dans le cadre de leur responsabilité de planification nucléaire, n'en ciblaient pas moins des Etats signataires du traité, telle la Libye : en 1996, l'US Stratcom cibra ainsi un dépôt sous-terrain présumé d'armes chimiques, situé à Tarhumah, en Libye⁶¹.

Comme l'explique parfaitement la QDR, la « contre-prolifération » se voit dotée de ses propres systèmes d'armes. Il est ainsi question de « défenses passives », comme la « détection, protection et décontamination (chimiques) »⁶². Mais aussi et surtout de « défenses actives » : les programmes TMD ainsi que le « développement d'une capacité afin de venir à bout de cibles durcies et souterraines »⁶³.

Les « rogue States » ont effectivement joué un rôle majeur dans les schémas opérationnels surtout jusqu'au milieu des années 90. Il en est ainsi du ciblage par l'US Stratcom d'objectifs dans certains pays du tiers monde. Mais à la fin des années 1990 une synthèse se fait jour, qui intègre les « rogue States » dans une vision globale. Celle-ci se vérifie notamment en termes de planification nucléaire, en l'occurrence dans le SIOP 1999⁶⁴. Des cibles russes et chinoises « occupent » quelque 2.500 têtes nucléaires américaines. Ce niveau correspond à l'entente préalable russo-américaine intervenue au printemps 1997, sur les plafonds d'un futur traité START III (2.000 têtes nucléaires pour la Russie et 2.500 pour les Etats-Unis). C'est d'ailleurs la directive présidentielle PDD 60, qui enjoint – entre autres instructions – d'adapter les schémas d'utilisation de l'arme nucléaire américaine à un futur traité START III. Par ailleurs, le SIOP 1999 élargit les cibles proprement chinoises, confirmant une tendance qui se dégageait deux ans auparavant.

En outre, des cibles non comprises dans le SIOP visent des objectifs russes, chinois mais aussi nord-coréens, iraniens, irakiens⁶⁵... Dans

l'éventualité d'un futur accord START III, les armes assignées à ce type de cibles « non-SIOP », seraient obtenues par les têtes nucléaires désactivées mais non détruites, que les Américains appellent les « forces stratégiques de réserve »⁶⁶. Cette « réserve », qui pourrait être opérationnelle dans un délai de quelques semaines, constitue une des causes de blocage dans les négociations sur START III.

De surcroît, la Chine se retrouve également dans d'autres plans opérationnels et logistiques du Pentagone : augmentation de la flotte de sous-marins offensifs assignés à la région Pacifique, simulations (« war games ») prenant la Chine pour cible...⁶⁷. Enfin, dans ce contexte, le bombardement de l'ambassade chinoise à Belgrade, le 7 mai 1999, peut laisser perplexe. D'autant que les déclarations officielles n'ont toujours pas fourni une explication valable⁶⁸.

Quoi qu'il en soit, il apparaît que la « contre-prolifération », entendue comme mode de réponse à la prolifération d'armes de destruction massive par des « rogue States », est susceptible de s'adapter à un double contexte régional : étroit (« rogue States ») et élargi (Chine, Russie).

Un modèle « destiné à l'exportation »

Les Etats-Unis ont également tenté d'« exporter » le concept de la « contre-prolifération ». Dès

60. Single Integrated Operational Plan. Il s'agit d'un ensemble de plans opérationnels où interviennent les forces nucléaires stratégiques américaines.

61. KRISTENSEN Hans M., « Nuclear Futures », BASIC, *art. cit.*, p. 20.

62. Section VII..., Report of the QDR, *op. cit.*

63. *Ibid.* Il s'agit ni plus ni moins des options de l'US Stratcom. Les capacités en question concernent, selon M. Kristensen, les bombes nucléaires B61-Mod. 11, qui, pour certains seraient les armes offensives de prédilection de la contre-prolifération.

64. Lire à ce propos : KRISTENSEN Hans M., « U.S. Nuclear Strategy Reform in the 1990s », *art. cit.*

65. BLAIR Bruce G., « Cold War Era Assumptions Drive US Nuclear Force Levels : Why the Target List Should Shrink », *Issue Brief* vol. 4 n° 7, Coalition to Reduce Nuclear Dangers & The Center for Defense Information, 18 mai 2000.

66. *Ibid.*

67. Lire à ce propos : RICKS Thomas E., « For Pentagon, Asia Moving to Forefront », *The New York Times*, 26 mai 2000.

68. De nombreux articles laissent entendre, contrairement à la thèse officielle américaine, que le bombardement de l'ambassade chinoise de Belgrade aurait été délibéré. Voir notamment un dossier disponible sur le site web du quotidien britannique The Guardian <<http://www.guardianunlimited.co.uk/Kosovo.html>

octobre 1993, Washington tenta de faire adopter cette initiative par l'OTAN. Ce fut l'échec⁶⁹. Néanmoins, le Sommet de Bruxelles de janvier 1994, décide la création de trois comités consultatifs chargés de « développer un cadre politique général (afin de) réduire la menace de la prolifération et de se protéger contre celle-ci ».

Il faut dire que le concept français du « fort au fou » a fourni l'occasion d'une formidable passerelle transatlantique. C'est ainsi que, en 1995, on apprit que Paris et Washington prirent l'initiative de « coprésider une commission, au sein de l'OTAN, chargée d'étudier les moyens de s'opposer, au besoin par la force, à la prolifération des armes de destruction massive (nucléaires, chimiques ou biologiques) dans le monde »⁷⁰. Concrètement, « cette commission se (proposait) de définir des mesures de contre-prolifération, une notion nouvelle et distincte du concept habituel de non-prolifération »⁷¹.

Pour sa part, en 1997, la QDR ne laissa aucun doute sur les intentions réelles de Washington. Il convient, selon le document, d'« internationaliser » (NDA : souligné dans le texte) le concept de contre-prolifération de manière à « encourager nos alliés ainsi que les partenaires potentiels de la coalition à s'entraîner, s'équiper, et à préparer leurs forces à des opérations conjointes sous des

conditions NBC (nucléaires, biologiques, chimiques) »⁷².

Les efforts semblent fructueux puisque, lors du dernier sommet de l'OTAN, en avril 1999 à Washington, les Etats membres lancent une initiative sur les armes de destruction massive (ADM) qui « intégrera les aspects politiques et militaires des travaux menés par l'Alliance pour répondre à la prolifération »⁷³. Si l'OTAN n'a pas assimilé le concept de « contre-prolifération »⁷⁴, au sens où l'entend l'administration Clinton, Washington obtint néanmoins la mise en place d'une structure permanente – le « Centre ADM » - au sein du Secrétariat international. D'après certains observateurs, la création de cette cellule constitue un élément important dans la problématique de définition des risques futurs.

69. GOLDBERG Natalie J., *art. cit.*

70. ISNARD Jacques, « Paris et Washington veulent lutter contre la prolifération des armes de destruction massive », *Le Monde*, 07-07-1995.

71. *Ibid.*

72. Section VII..., Report on the QDR, *op. cit.*

73. Communiqué du Sommet de Washington publié par les chefs d'Etat et de gouvernement participant à la réunion du Conseil de l'Atlantique Nord, Washington, 24 avril 1999.

74. Il faut dire qu'entre-temps, un nombre croissant de textes officiels américains, surtout ceux destinés « à l'exportation » évitent l'usage d'une formule qui fait tout même désordre.

3. Les conditions subjectives d'une décision sur la NMD

3.1. Instantanés de l'environnement international

Ayant, dès 1993, ouvert la boîte de Pandore, c'est sous la pression conjointe du complexe politico-militaro-industriel, que le président Clinton accepte d'envisager le déploiement de la National Missile Defense. Dans ce contexte, se pose tout naturellement le problème existentiel, pour un président démocrate, des réactions internationales.

Les protestations fusent de toutes parts : (1) de la Russie; (2) de la Chine; (3) des Alliés de l'OTAN; (4) de la Communauté internationale et plus précisément la communauté de l'« arms control ».

Dès lors, Bill Clinton va s'employer à convaincre les Russes de modifier le traité ABM, de manière à ce que les Etats-Unis déploient leur système anti-missiles. Ce n'est pas la première fois que M. Clinton fera pression sur Mocsou pour modifier le traité ABM. Il y parvint, en septembre 1997, lors de la signature d'un protocole de démarcation entre les systèmes anti-missiles tactiques et stratégiques.

3.1.1. Contradictions internes en Russie

Aujourd'hui, Moscou se déclare encore fermement opposé au déploiement d'un système national anti-missiles aux Etats-Unis, dénonçant la rupture de l'équilibre stratégique qu'induirait un tel bouclier anti-missiles. En outre, on est surtout préoccupé en Russie par les développements futurs – dans l'espace – d'un système NMD.

Le déploiement de la National Missile Defense est spécifiquement interdit par l'article I du traité ABM. Les Etats-Unis ont proposé, dès janvier 1999, une modification du traité de manière à autoriser le déploiement d'une NMD « limitée ».

Présenté comme défensif, ce bouclier anti-missiles n'en est pas moins perçu, en Russie, comme pouvant servir d'appoint à une « première frappe » nucléaire américaine. Dans cette optique, les Américains lanceraient une offensive « anti-forces de première frappe », de manière à occasionner un maximum de dégâts à la partie adverse.

Dans un deuxième temps, l'assaillant se baserait sur ses défenses anti-missiles pour neutraliser les missiles russes qui auraient échappé à la première attaque.

Evidemment, de telles considérations ont trouvé une base de développement surtout après 1995. Aujourd'hui encore, une grande majorité de Russes n'a pas digéré l'élargissement de l'OTAN à l'Est de l'Europe. Puis, au printemps 1999, survint la guerre de l'OTAN contre la Yougoslavie, perçue comme une preuve supplémentaire de l'agressivité présumée occidentale. Pour autant, les Russes ont, eux aussi, mis le doigt dans l'engrenage anti-missiles, et ce dès septembre 1997.

Quoi qu'il en soit, le Kremlin menace de dénoncer nombre d'accords bilatéraux de désarmement. Ce qui signifie en clair que, dans l'immédiat, le traité START II, ratifié le 14 avril dernier par la Douma, n'entrera vraisemblablement pas en vigueur. Mais les déclarations officielles laissent en outre planer le doute sur l'avenir du traité START I, sans parler du traité sur les armes nucléaires de portée intermédiaire (INF) de 1987, celui sur les Forces conventionnelles en Europe...

La question centrale : Moscou a-t-il les moyens de son chantage? Même en reconditionnant une partie de son arsenal stratégique, ce qui lui assurerait un répit de 10-15 ans, il devra en même temps tenir compte des armes arrivant dès à présent en fin de cycle⁷⁵. Vu les capacités budgétaires de l'Etat russe, cela signifie surtout que, avec ou sans l'accord de Moscou visant à une modification du traité ABM, la « stabilité stratégique » sera de toute façon rompue : (1) par l'asymétrie des forces stratégiques offensives, qui surviendra *de facto* et à court terme et (2) à la suite du déploiement d'un système anti-missiles par les Etats-Unis. A ces difficultés s'ajoute la préoccupation suscitée à Moscou par l'état de délabrement de son système d'alerte avancée (les radars russes fonctionnaient... à temps partiel).

Nombre d'observateurs s'étonnèrent quand, le 14 avril dernier, la Douma russe, après 7 ans de tergiversations, accepta le pas de course qui lui fut imposé par Vladimir Poutine et ratifia le traité

75. L'ICBM SS-19 par exemple, arrivera en fin de cycle en 2003-2005. In : PODVIG Paul, « START and the Abm Treaty : Is a compromise Possible ? », *Program on New Approaches to Russian Security*, Mémorandum n° 132, Center for Arms Control, Moscow Institute of Physics and technology, avril 2000.

START II. Comme nous le verrons, la composition de la nouvelle Douma, à la suite des élections législatives de décembre dernier, explique bien des choses. De surcroît, les projections stratégiques, tenant compte de tous les cas de figure – avec ou sans accord Moscou-Washington –, qui furent exposées par le chef du Kremlin, auront achevé de convaincre d'éventuels législateurs indécis (voir tableau ci-dessous)

A première vue (*cf.* tableau ci-contre), la Russie n'aurait donc pas les moyens du chantage qu'elle oppose aux demandes pressantes de modification du traité ABM, formulées par Washington. Si Moscou ne poursuit pas plus avant le désarmement, en accord avec Washington, il devra consacrer une part trop importante de son budget de la Défense à des armes stratégiques obsolètes et héritées d'une approche bipolaire. Or, la menace, perçue comme immédiate, par Moscou, concerne des acteurs régionaux. La guerre en Tchétchénie sert ici de modèle.

Le Kremlin semble donc pris en otage dès le moment où les diplomates américains se présentent à la table de négociations. Les modalités de cette situation se dégagent d'une double et incontournable restructuration de l'économie et des forces armées russes.

Primo, Moscou entend rétablir ses forces conventionnelles à un niveau correspondant à son statut émergent de puissance régionale. Cet impé-

ratif se fait davantage sentir à mesure que se perpétue le borborygme tchétchène.

Certes, la hausse des prix du pétrole a, pour un temps, réduit la pression sur l'appareil d'Etat. Mais il semble que le financement des opérations tchétchènes se fasse au détriment de programmes de recherche & développement⁷⁶. Il serait question d'une véritable réaffectation de fonds déjà alloués principalement à des technologies de pointe appliquées aux armes de combat.

Cette situation entraîne des répercussions à rebondissements. Il est dans les intentions publiquement affirmées par Vladimir Poutine de développer un secteur d'armements de haute technologie, aux fins d'exportations. La Russie compte récupérer son statut de grand marchand d'armes mondial, acquis du temps de la guerre froide et largement cédé depuis. Les tendances en ce sens semblent d'ailleurs à la hausse⁷⁷.

Or, à défaut d'une relance intérieure des commandes d'armements, spécifiquement en armes à haute valeur technologique ajoutée, l'Etat russe retarde le « dopage » planifié de ce secteur industriel. Par voie de conséquence, la volonté politique

76. « Russia doubles defence procurement », *Jane's Defense Weekly*, 31 janvier 2000.

77. A lire notamment : « Russia Eyes Record Arms Sales », *Reuters*, 24 mai 2000, « Russia Will Soon be Second Biggest Arms Exporter Says Official », *AFP*, 17 avril 2000.

Projections (a) de l'état des forces stratégiques russes

(révélées par Vladimir Poutine à la Douma)

Traités	Nbre têtes nucléaires Russie-USA	Coûts (en milliards de \$)	% par rapport au Budget de la Défense	Asymétrie forces russes, par rapport aux forces stratégiques US
START I	6.000	33	65%	De 15 fois inférieures
START II	3.000-3.500	26	50%	3 fois inférieures
START III	2.000-2.500 (b)	14	27%	± parité

(a) Ce tableau a été réalisé à l'aide des éléments fournis par un député à la Douma, le Dr. Alexei G. Arbatov, qui est également vice-président de la commission de la Défense de la Chambre basse. Ces éléments concernent les coûts envisagés pour maintenir des niveaux correspondant aux différents accords stratégiques, en vigueur (START I), ratifié (START II), à négocier (START III). Une 1ère colonne donne la part qui serait consacrée au maintien des missiles (silos,...) ainsi qu'au système de commandement, contrôle... La deuxième colonne concerne la part consacrée aux forces stratégiques dans le budget total du ministère russe de la Défense. Enfin, la dernière colonne donne un aperçu des forces stratégiques offensives russes par rapport à leurs équivalents américains. Les données dont question envisagent les différents cas de figure possibles qui pourraient émerger en cas d'accord ou d'échec des négociations russo-américaines. In : ARBATOV Alexei G., *The Next Steps in Arms Control : A Russian Perspective*, Conférence à la Carnegie Endowment for International Peace, 16 mai 2000. (b) Ce plafond correspond à un accord bilatéral préliminaire, négocié en mars 1997 à Helsinki. Dans le cadre des négociations en cours sur un futur traité START III, les Russes veulent réduire à 1.000-1.500 têtes nucléaires les arsenaux nucléaires stratégiques offensifs.

d'une relance intérieure, centrée sur l'industrie d'armements, s'en trouve fortement perturbée.

Vladimir Poutine n'aurait-il pas d'autres moyens pour impulser sa politique ? Sans doute, mais se présentent alors les dilemmes liés à une double restructuration économique et militaire. Concrètement, le chef du Kremlin pourrait avoir recours à des moyens directs et indirects.

En rapport avec les ressources directes, le Kremlin s'était engagé, par décret présidentiel, il y a trois ans, à assurer un montant équivalent à 3,5% du PNB, au budget des forces armées russes. Promesse non tenue puisqu'on en est à peine à 2,8%⁷⁸. Ici intervient une incompatibilité avec le programme économique du Kremlin, programme qui se négocie d'ailleurs en concertation avec le FMI...

Restent alors les moyens indirects : une modification structurelle des forces armées. Une réduction envisagée de 30% des troupes (de 1,2 millions à 800.000 hommes) permettrait ainsi de récupérer des sommes importantes... Les fonds qui seraient dégagés d'une telle restructuration pourraient notamment servir, selon le député libéral Alexei Arbatov⁷⁹, au développement de nouvelles technologies à affecter à l'appareil militaire. Les tenants⁸⁰ de cette option estiment également que la Russie devrait se baser de moins en moins sur son arsenal nucléaire. Ces deux aspects sont à mettre en rapport avec les principales caractéristiques de la « Revolution in Military Affairs » américaine⁸¹.

Mais là, il semble qu'à nouveau un obstacle majeur se présente : le *niet* opposé cette fois par une partie de l'appareil militaire à une réduction si importante du contingent.

Dans le même temps, le Kremlin est confronté à la nécessité impérieuse de restructurer un arsenal nucléaire stratégique vieillissant. L'intérêt que la Russie voue toujours plus au nucléaire a certes été réaffirmé à maintes occasions (nouveau Concept de sécurité nationale, nouvelle doctrine militaire...). Jusqu'ici, l'engagement pris en été 1999 par le Kremlin, qui consistait au soutien sans faille de ses forces stratégiques, a été respecté, et ce malgré les opérations en Tchétchénie⁸². Mais tout cela suppose un financement ininterrompu.

Quant à la restructuration, elle devrait premièrement s'inscrire dans le modèle classique de la triade nucléaire : ICBMs, ou missiles balistiques intercontinentaux basés à terre (mobiles ou en

silos), les SLBMs, embarqués sur sous-marins, ainsi que les bombes aéroportées. *Secundo*, se pose le dilemme du cadre de la recomposition stratégique. Se fera-t-elle dans ou en dehors du processus imposé par les traités START?

Il faut dire que le traité START II bouleverse profondément le potentiel stratégique de la Russie. Cela tient notamment au principal acquis de cet accord qui bannit totalement une classe d'armes spécifique : les ICBMs MIRVés⁸³, qui sont considérés à juste titre comme particulièrement déstabilisants. Ces derniers systèmes représentent « le centre de gravité des forces stratégiques »⁸⁴ de Moscou puisqu'elles en constituent les 60%.

Cela signifie en clair que, dès l'entrée en vigueur du traité START II, la Russie devrait pourvoir au nouvel équilibre induit par l'accord. Ce pays doit donc... produire des armes destinées à remplacer le trou occasionné par l'interdiction des ICBMs MIRVés. Cette disposition particulière fut⁸⁵ au centre du retard de sept ans enregistré dans la ratification du traité START II par la Douma russe. Pour Moscou, « ce n'était pas un désarmement, mais un accord de réarmement »⁸⁶, écrivait un expert russe. L'amertume dont question s'est accrue en Russie à mesure que l'OTAN procédait à son élargissement à l'Est de l'Europe...

78. Soit 146 milliards de roubles. In : ARBATOV Alexei G., « The Next Steps in Arms Control », *art. cit.* Ce budget représente environ le tiers de l'ensemble des dépenses publiques pour l'année 2000. In : *Jane's Defense Weekly*, *art. cit.*, 31 janvier 2000.

79. ARBATOV Alexei G., « The Next Steps in Arms Control », *art. cit.*

80. M. Arbatov est un de ceux-là.

81. Ce concept a d'ailleurs été emprunté par les Américains, du temps de l'ex-URSS, aux Soviétiques qui avaient mené un début de réflexion en ce sens.

82. Lire à ce propos : WALLANDER Celeste A., « Russian Policy and the Potential for Agreement on Revising the ABM Treaty », *Policy Memo Series* n°134, « Program on New Approaches to Russian Security », Harvard University, avril 2000 ; FELGENHAUER Pavel, « Arms Talks Gap Narrowing », *The Moscow Times*, 11 mai 2000.

83. MIRV ou *Multiple independently targetable reentry vehicles*. Il s'agit de missiles balistiques intercontinentaux dotés de têtes nucléaires multiples à guidage indépendant.

84. KLEIN Jean, « L'avenir de l'accord START II », in *Mémento défense-désarmement 1997*, GRIP, Bruxelles, 1997, p. 118.

85. En grande partie, bien que non exclusivement.

86. PIKAYEV Alexander, « The Rise and Fall of START II : The Russian View », *Carnegie Endowment Working Paper*, n°6, septembre 1999, p. 8.

De nombreux facteurs avaient été à la base de ces éléments qui, aujourd'hui, apparaissent comme autant d'atteintes à la sécurité nationale de la Russie. L'un d'eux⁸⁷ était déjà le complexe militaro-industriel naissant. Il est vrai que la perspective de produire de nouvelles armes pouvait paraître intéressante. Aujourd'hui, le même secteur manifeste à nouveau les mêmes intérêts. Aujourd'hui comme hier, il est question du missile (ICBM) stratégique SS-27, dit Topol-M. Ce dernier, successeur du SS-25, dont le développement avait commencé durant les années 80, est considéré comme une arme « anti-Star Wars »⁸⁸. Par ailleurs, en marge des actuelles négociations russo-américaines, la perspective se fait jour de doter ce missile d'ogives multiples.

Se pose dès lors la question du remplacement des armes stratégiques offensives russes. La production du SS-27 Topol-M ne peut se concevoir que dans le contexte du vieillissement des arsenaux actuels ainsi que de la nécessité de leur destruction. A l'horizon 2010, les forces stratégiques russes ne pourront dépasser les 1.000 têtes nucléaires. Quant à la destruction de l'arsenal démantelé sous le traité START I (et bientôt au-delà), la partie américaine a d'ores et déjà répondu à cette préoccupation russe. En effet, dans le projet de budget pour l'année fiscale 2001, soumis par M. Clinton au Congrès, on retrouve une augmentation substantielle⁸⁹ des fonds destinés à garantir la sécurité de l'arsenal nucléaire russe. Assez curieusement, la commission sénatoriale des forces armées, dominée par les républicains, a récemment approuvé la proposition de M. Clinton sans sourciller, contrairement à son habitude⁹⁰.

Un deuxième souci anime les dirigeants russes. Celui qui prend corps devant les difficultés de stockage des déchets nucléaires de plutonium et uranium, en provenance des stocks d'armes nucléaires⁹¹. Sur ce plan aussi la partie américaine semble prêter l'oreille. Un accord russo-américain a ainsi été conclu, par MM. Clinton et Poutine, lors du récent sommet de Moscou, sur la destruction des stocks de plutonium⁹².

Par ailleurs, à la double restructuration économique et militaire de la Russie, s'ajoute une préoccupation d'ordre géopolitique. En effet, l'évaluation d'une course aux armements sur le continent asiatique, conséquente au déploiement d'une défense anti-missiles aux Etats-Unis, est également

réalisée d'un point de vue russe. La situation paraît catastrophique si l'on envisage les feux croisés d'une instabilité stratégique, initiée par Washington, doublée d'une instabilité régionale, en rapport cette fois avec les contre-mesures que prendrait la Chine. Pour une frange pro-occidentale de l'establishment russe, les vieux contentieux avec Pékin, datant notamment de la guerre froide, ressurgissent. Une course aux armements en Asie réveille par ailleurs les craintes d'un éventuel redéploiement de missiles de portée intermédiaire, démantelés dans le cadre de l'accord INF de 1987⁹³. Ayant à affronter cette « double menace » à sa sécurité nationale, Moscou se verrait dès lors forcé, à terme, de reconsidérer sa participation au processus START mais également au traité INF.

Donc, la question « logique » qui se poserait apparemment à une partie des classes dirigeantes russes : pourquoi, dans un tel processus de course régionale aux armements, perçu comme inéluctable, s'aliéner de surcroît Washington ? D'autant que des « passerelles stratégiques » sont jetées par les Etats-Unis.

Tous les ingrédients semblent donc réunis, qui favorisent l'émergence d'une classe dirigeante pragmatique. Cette émergence est par dessus tout à mettre en rapport avec les ambitions géopolitiques désormais régionales de Moscou. Dans l'étape actuelle des négociations Est-Ouest, dans un contexte intérieur coalisant les intérêts du complexe militaro-industriel classique, à ceux d'une indus-

87. En Russie, nombreux sont ceux, aujourd'hui, qui considèrent la signature, par la partie russe, du traité START II, comme ayant été motivée par une tendance exagérée à l'« arms-control-love ». In : PIKAYEV Alexander, *The Prospects for ABM Treaty Modification*, « Program on New Approaches to Russian Security », *Memo n°108*, Carnegie Moscow Center, février 2000.

88. Lire à ce propos : ZHIGULSKY Anton, « *Russian Says Topol Beats Air Defenses* », *Defense News*, 30 janvier 1995.

89. 50% d'augmentation par rapport à l'année fiscale 2000. On passerait ainsi de 718 millions de \$ à plus d'1 milliard de \$. In : PINCUS Walter, « Hill Seems Eager to Pay Russia to Cut Atomic Arms », *The Washington Post*, 19 mai 2000. Lire aussi : « Liquidation of Mass Destruction Weapons in Russia Requires a Great Deal of Money », WPS Media Monitoring Agency, *Defense and Security Issue n°51*, 5 mai 2000. Texte en anglais in : *CDI Russia Weekly n°101*, 12 mai 2000.

90. PINCUS Walter, *art. cit.*

91. Liquidation of Mass Destruction Weapons..., *art. cit.*

92. « United States - Russian Federation Plutonium Disposition Agreement », *White House Fact Sheet on the U.S.-Russian Plutonium Disposition Agreement*, 4 juin 2000.

93. Voir PIKAYEV Alexander, « The Prospects for ABM Treaty Modification », *art. cit.*

trie d'armements exportatrice à haute valeur technologique ajoutée, un consensus semble se former, et ce malgré les apparences et autres déclarations de fermeté, pour accepter de négocier l'accord ABM avec Washington. Les avantages évidents d'une telle négociation sont :

1) dans l'optique du couplage armes offensives (futur traité START III) – défensives (traité ABM) c'est la seule manière, pour Moscou, de rester dans la partie – non seulement à la table des négociations, mais aussi en matière de vérifications –, d'une part, d'un déploiement sous contrôle d'un bouclier anti-missiles et, d'autre part, de la poursuite du démantèlement de l'arsenal nucléaire offensif américain ;

2) démanteler ses arsenaux nucléaires en fin de cycle, dans le cadre d'une assistance financière américaine ;

3) formuler des propositions visant à « adoucir » les dispositions perçues comme négatives par Moscou, et contenues dans le traité START II. Ces propositions seraient dès lors intégrées dans un futur traité START III. Quant aux « insuffisances » de l'accord START II, elles furent en partie prises en compte lors de négociations bilatérales au sommet tenues à Helsinki en mars 1997. A cette occasion, Moscou et Washington avaient défini un nouveau calendrier de démantèlement, désormais fixé au 31 décembre 2007 ;

4) avancer des propositions visant à pallier la rupture de l'« équilibre stratégique » qui surviendrait dès le début du déploiement de la NMD par Washington. Cela correspond d'ailleurs à une disposition, contenue dans l'art. XIII du traité ABM, et reprise mot pour mot dans un communiqué commun Clinton-Eltsine, adopté en marge du sommet du G-8, en juin 1999⁹⁴.

Quoi qu'il en soit, et si des difficultés⁹⁵ persistent apparemment à l'issue du sommet Clinton-Poutine, elles semblent davantage liées à des questions d'ordre technique, de modalités laissées en suspens par l'accord START II, que l'on voudrait voir adoucies dans un futur traité START III, du côté russe, et à des contradictions internes, qui rendent la vie bien difficile aux négociateurs américains. On aurait apparemment abandonné, à Moscou, les questions de principe portant sur un traité ABM considéré comme « la pierre angulaire de tout le processus de contrôle des armements ». Comme le dit franchement M. Arbatov : « C'est

au tour des Etats-Unis de réaliser le pas éclairé suivant. Si tel est le cas, nous pourrions aboutir à une percée réelle en matière de contrôle des armements... »⁹⁶

3.1.2. Les relations Etats-Unis-Chine

Les relations sino-américaines sont, surtout sous le 2e mandat du président Clinton, dans un processus de décomposition. Au départ notamment de la tension autour de Taiwan en 1996, de nombreux pans des rapports Washington-Pékin sont en passe d'être remis en cause. Cela concerne en premier lieu la politique américaine traditionnelle par rapport à la question de Taiwan⁹⁷.

La politique du « One China » fut ambiguë durant toute la période de la Guerre froide, à l'époque du *containment* (endiguement) de l'ex-URSS. Aujourd'hui, les intentions initiales de Bill Clinton, réaffirmées contre vents et marées par le chef de l'exécutif américain, résistent apparemment toujours moins à une campagne, menée par les milieux les plus conservateurs, et qui rappelle étrangement l'époque du « péril jaune ».

Concrètement, on assiste à l'exacerbation de sentiments anti-chinois au départ de : (1) la question de Taiwan; (2) la prolifération d'armes de destruction massive par la Chine; (3) allégations d'espionnage; (4) l'exploitation politique de la question des droits de l'homme en Chine.

Les Républicains exercent d'énormes pressions visant à accroître les ventes d'armes à Taiwan et, en même temps, à renforcer les liens de sécurité qu'entretient Washington avec Taipei. Dans ce contexte, de nouveaux rapports constituent autant de cris d'alarme sur la « menace » que Pékin ferait peser sur Taiwan. Outre les retombées pour le complexe militaro-industriel, il convient de situer la publication de ces rapports dans le cadre d'une campagne électorale, et de garder à l'esprit leurs

94. Pour Moscou, le déploiement d'un système anti-missile américain, qui par ailleurs aurait son aval via un traité ABM amendé, reviendrait à placer la Russie en position de « considérer les changements éventuels de la situation stratégique » (cf. déclaration conjointe Eltsine-Clinton du 20 juin 1999).

95. SURO Roberto, « U.S. Cuts Its Hopes For Putin Summit », *The Washington Post*, 19 mai 2000.

96. ARBATOV Alexei G., « The Next Steps in Arms Control », *art. cit.*

97. Lire à ce propos : TEUFEL DREYER June, « Tangled up with Taiwan », *The Bulletin of the Atomic Scientists*, vol. 55 n°6, novembre/décembre 1999, pp. 46-51.

implications sociales sous-jacentes – ou plutôt leur exploitation politicienne.

Le contexte est surtout celui de la thématique quotidienne d'une Chine... aux grandes oreilles qui espionnerait l'Amérique. D'une part, on assiste à la publication de divers rapports⁹⁸ et, d'autre part, on constate une « pénalisation morale » progressive, de tout sujet d'origine chinoise présent sur le territoire américain⁹⁹.

Tout semble donc mener à la **marginalisation croissante** de la Chine. Ce n'est pas un phénomène nouveau. Avant d'utiliser la Chine contre l'ex-URSS, les Etats-Unis avaient, dans les années 60 déjà pris Pékin pour cible. A cette époque, les premiers projets « limités » de défenses anti-missiles étaient ouvertement dirigés contre la Chine, qui faisait également office de « rogue State », visant à ne pas nommer l'URSS. Les arguments de la fin des années 60¹⁰⁰, restent à peu près les mêmes aujourd'hui. Il faut dire que, dans les années 50, les nouveaux dirigeants chinois avaient une conception pour le moins étonnante de l'arme nucléaire. C'est ainsi que, en 1957, lors d'une réunion internationale de partis communistes, « Mao laissa parfois ses camarades d'autres pays par le joyeux empressement qu'il mettait à accepter l'inévitabilité d'une guerre nucléaire et son utilité possible pour obtenir la défaite finale du capitalisme »¹⁰¹.

L'administration Clinton ne désigne pas encore officiellement – en tout cas publiquement – la Chine, dès lors qu'il s'agit de promouvoir son bouclier anti-missiles. Les « rogue States » semblent, dans cette optique, la justification commode. Pour autant, les textes des milieux militaires et les milieux républicains ne se privent pas d'évoquer aussi la Chine. A mesure que ce pays augmentera ses capacités défensives, en réponse à ce que Pékin percevra comme une agressivité¹⁰² américaine, un nouvel engrenage se mettra en place...

Dans ce contexte, comment pourrait-on interpréter la campagne soutenue menée par le président américain, afin de normaliser les relations commerciales avec la Chine? Il faut dire qu'il avait à faire à une mobilisation de nombreux secteurs (dont l'AFL-CIO) de la société américaine, ce qui divisa notamment les partis au Congrès. Les adversaires de Bill Clinton avaient en ligne de mire un projet de loi sur l'établissement de relations commerciales permanentes normales avec la Chine (Permanent Normal Trading Relations Bill). Ou

encore, comment interpréter le gel par l'administration Clinton, de la livraison de frégates de la classe Aegis à Taiwan?

Après avoir mis le doigt dans l'engrenage de la confrontation avec la Chine, s'agirait-il à présent de désamorcer la crise? Si ces deux politiques paraissent contradictoires, à première vue, tout porte à croire, en réalité, qu'elles s'intègrent dans le schéma de la « carotte et du bâton ». A un processus de « containment » (ou « engagement », plus commode pour un président démocrate), sur le plan militaire (gesticulation de forces...), on rétablirait l'équilibre en favorisant les relations commerciales avec la Chine. Dans cette campagne pour la normalisation des relations avec Pékin, M. Clinton obtint même le soutien inattendu du candidat George W. Bush. La conseillère politique du candidat républicain aux élections présidentielles, Mme Condoleezza Rice, définit précisément les contours de cette politique : « La politique chinoise de Washington doit être affaire de nuances et d'équilibre. Il est vital de favoriser la transition interne de la Chine par l'interaction économique tout en limitant la puissance de Pékin et ses ambitions militaires. Il faut privilégier la coopération sans jamais craindre de s'opposer à la Chine quand nos intérêts sont en contradiction »¹⁰³.

3.1.3. Les relations Russie-Chine

Les contentieux que la Russie et la Chine ont accumulés avec les Etats-Unis, durant les années Bush et Clinton, ont poussé ces deux pays à un

98. Voir par exemple le tristement célèbre Rapport Cox : COX Christopher (ss. la dir. de), « Select Committee on U.S. National Security and Military/Commercial Concerns with the People's Republic of China », *U.S. Congressional Report*, 25 mai 1999.

99. Cf. par exemple l'affaire du scientifique d'origine taiwanaise, Wen Ho Lee, qui, travaillant au laboratoire nucléaire de Los Alamos, a été accusé d'espionnage au profit de la Chine.

100. Voir par exemple : WOHLSTETTER Albert, « Strength, Interest and New Technologies », *RAND*, D(L)-16624-PR, 24 janvier 1968.

101. WALKER Martin, *The Cold War : And the Making of the Modern World*, Londres, 1993, p. 126. cité par : HOBBSAWM Eric J., *L'âge des extrêmes. Histoire du court XXè siècle*, Complexe, Bruxelles, 1999, p. 518.

102. Lire à ce propos : JOHNSON Chalmers, « In search of a new cold war », *The Bulletin of the Atomic Scientists* vol. 55 n°5, septembre-octobre 1999, pp. 44-51.

103. RICE Condoleezza, 'Promoting the National Interest', *Foreign Affairs* vol. 79 n°1, janvier-février 2000. Des extraits traduits de ce texte sont reproduits dans : « Pour Bush, l'Amérique d'abord », *Courrier International* n° 498, 18/24 mai 2000.

rapprochement significatif. Moscou et Pékin ont ainsi mis en place un « partenariat stratégique »¹⁰⁴. Cette entente a même été suivie d'effet sur la scène internationale. Ainsi, une proposition anti-guerre des étoiles, initialement soutenue par la Russie (+ Biélorussie) et la Chine dans une sous-commission du désarmement de l'ONU, a été adoptée par l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies, le 1^{er} décembre 1999¹⁰⁵.

Aujourd'hui, des déclarations communes contiennent de dénoncer le bouclier anti-missiles américain. Des experts des deux pays se réunissent également pour discuter de ces questions. Qui plus est, les ventes d'armes de la Russie à la Chine se poursuivent. Ainsi, Pékin aurait récemment pris livraison de missiles de croisière russes (modèle Sunburn) devant équiper des destroyers de la classe Sovremenny¹⁰⁶. La livraison devait apparemment se dérouler dans le plus grand secret, mais il semble que la transaction ait été révélée par deux agences de presse russes après une... fuite¹⁰⁷. Evidemment, une telle fuite dans le cadre d'une campagne interne aux Etats-Unis, autour du vote du Permanent Normal Trading relations Bill par le Congrès, suscite bon nombre d'interrogations sur l'opportunité tactique d'une telle livraison... Sur-tout au moment où Washington a pour sa part momentanément suspendu ses ventes d'armes à Taiwan.

Toujours est-il que lors de l'arrivée de Vladimir Poutine à la tête de l'Etat russe on assiste à un relâchement des relations¹⁰⁸ entre Moscou et Pékin. Certes, des interlocuteurs de haut niveau continuent à réaffirmer les bonnes relations mutuelles¹⁰⁹.

Pour autant, un sommet sino-russe, maintes fois annoncé, n'est toujours pas à l'agenda de M. Poutine, pourtant bien rempli jusqu'au début de l'automne prochain. Il serait ainsi question d'une simple escale à Pékin du chef de l'Etat russe, lorsque ce dernier se rendra au sommet du G-8, qui se tiendra du 21 au 23 juillet prochains au Japon. Pour des « partenaires stratégiques »...

3.1.4. Les relations transatlantiques

Les tiraillements suscités par les alliés européens de Washington, après que Bill Clinton ait annoncé, en janvier 1999, son intention de développer un système NMD, ne constituent pas un phénomène nouveau¹¹⁰. Ils se sont déjà manifestés

lors du débat sur une IDS européenne, cristallisés qu'ils étaient alors autour de la question des ATBM (Anti-Tactical Ballistic Missiles).

L'absence d'un consensus européen¹¹¹ sur cette question tient en ces quelques éléments brièvement exposés :

1) Certains pays européens craignent que le déploiement d'un système anti-missiles aux Etats-Unis ne bouleverse l'équilibre stratégique sur le Vieux Continent, d'autant que M. Poutine a menacé de se retirer de plusieurs accords de désarmement, y compris conventionnels, ce qui constitue un danger pour les accords FCE (sur les Forces conventionnelles en Europe) ;

2) Pour d'autres capitales, un système NMD entraînerait un « découplage » transatlantique en matière de défense ;

3) Les deux pays à disposer d'une capacité nucléaire autonome, à savoir la France et la Grande-Bretagne, voient d'un mauvais œil l'érosion conséquente de leur dissuasion, laquelle serait menacée par un réarmement russe ;

4) D'autres pays envisageraient favorablement les retombées économiques et technologiques d'un partenariat transatlantique, devant éventuellement mener à la mise en place d'un bouclier anti-missiles en Europe. Mais les Etats-Unis sont particulièrement réticents à partager leur technologie sensible.

3.1.5. Les forums du contrôle des armements

Depuis le refus du Sénat de ratifier le CTBT, le 13 octobre 1999, Washington est dans la ligne de mire des plus actifs parmi les pays prônant le

104. Lire à ce propos : Le « "partenariat stratégique" sino-russe », pp. 54-60. in : ACHCAR Gilbert, *op. cit.*

105. BASSIR POUR Afsané, « A l'ONU, la France dénonce « les effets déstabilisants » des antimissiles américains », *Le Monde*, 1er décembre 1999.

106. GERTZ Bill, « Russia sends cruise missiles to China for new warships », *The Washington Times*, 19 mai 2000.

107. *Ibid.*

108. « Russia Puts China on the Backburner », Stratfor.com, 17 mai 2000.

109. « Russian Defense Minister Says Relations With China Won't Change », *AFP*, 30 mars 2000.

110. Lire par exemple : DE SA REGO Carlos, TONELLO Fabrizio, « Eurêka contre IDS », pp. 95-110. in : *La guerre des étoiles*, La Découverte, Paris, 1986; DUMOULIN André, REMACLE Eric, *L'Union de l'Europe occidentale. Phénix de la défense européenne*, Bruylant, Bruxelles, 1998, pp.117-128.

111. Lire par exemple « German : Europe Must Unite on U.S. Missile Defense », *Reuters*, 08 mai 2000.

désarmement. En particulier lors de la 6e Conférence de révision du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP), qui s'est tenue à New York du 24 avril au 19 mai, Washington fut sur la sellette. Une coalition de pays qui prônent un « nouvel agenda du désarmement », et qui regroupe le Brésil, l'Égypte, l'Irlande, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, l'Afrique du Sud et la Suède, renforça ses critiques traditionnelles à l'encontre des 5 grandes puissances nucléaires (les États-Unis, la Russie, la France, la Grande-Bretagne et la Chine) du TNP. Au centre de ces critiques : l'engagement des 5 Grands États nucléaires à entamer des mesures efficaces et « de bonne foi » visant à la cessation de la course aux armements (selon l'art VI du TNP). Désormais les pays du « Nouvel Agenda » considèrent cet engagement comme une « obligation »¹¹². Qui plus est, Washington a été fustigé par une majorité de participants à la conférence, y compris par le secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan. En cause : la National Missile Defense.

Cette marginalisation des États-Unis se vérifie également à la Conférence du désarmement de l'ONU, ou lors de votes de l'Assemblée générale des Nations unies.

3.2. *Instantané des négociations russo-américaines sur les traités ABM-START*

3.2.1. *Armes stratégiques défensives (traité ABM)*

Pour autant que les contradictions internes, tant en Russie qu'aux États-Unis, le permettent (ce qui est loin d'être acquis), s'esquisserait alors un processus de désarmement-réarmement, dont les grandes lignes nous sont d'ores et déjà connues.

Pour déployer une défense anti-missiles aux capacités stratégiques (NMD), les États-Unis sont confrontés aux dispositions du traité ABM. En particulier l'article I (par. 2) précise : « Chaque partie s'engage à ne pas déployer de systèmes pour la défense du territoire de son pays et à ne pas fournir une base pour une telle défense (...) »

Donc, Washington va tenter de modifier cette disposition en veillant toutefois à ne pas introduire de clause contraignante barrant la route d'un développement futur du traité ABM. Il semble donc que la modification de l'article en question porterait sur le renvoi à un protocole additionnel au traité. C'est en tout cas la proposition formulée par

Washington, qu'une fuite dans la presse américaine a permis de révéler¹¹³.

Le souci de l'administration Clinton de ne pas entraver la marge de manœuvre du futur président américain apparaît également dans une disposition que les négociateurs américains voudraient inclure dans un traité ABM modifié. Celle-ci prévoit que, dès le printemps 2001, Washington se réserverait le droit de développer plus avant son projet anti-missiles¹¹⁴. L'approche de la négociation « graduelle », ou par étapes, avait été adoptée par l'administration Clinton en septembre 1999¹¹⁵. Ainsi les amendements proposés au traité ABM, précéderaient par conséquent les étapes successives du déploiement des systèmes NMD.

L'approche russe pragmatique, qui se dégage de déclarations publiques, les unes plus fermes que les autres, consiste désormais à limiter au maximum la portée nationale de la NMD. De deux manières. La première approche suggéra aux négociateurs américains de s'accommoder d'une précédente modification du traité ABM intervenue en septembre 1997. Un protocole de démarcation entre armes tactiques et stratégiques autorisait le déploiement de systèmes TMD. L'alternative suggérée par Moscou mena à une impasse. On conçoit aisément que cette proposition ne pouvait satisfaire la partie américaine : (1) les lanceurs anti-missiles de la NMD et de la TMD sont sensiblement différents (portée, vitesse, puissance...); (2) pour Washington, la NMD n'est qu'une étape vers une projection future dans l'espace.

Une nouvelle proposition russe suggéra alors une modification du lieu d'implantation, tel que

112. Selon de nombreux observateurs, cette 6e Conférence de révision du TNP fut l'occasion d'une consolidation et d'un renforcement du point de vue défendu par les États ne possédant pas l'arme nucléaire. Lire à ce propos : JOHNSON Rebecca, « Successful Conference : Now Words into Actions », Sixth NPT Review Conference, Briefing n°18, Acronym, 20 mai 2000. Toutefois, comment interpréter le subit retournement américain et russe? Ces deux pays ne signèrent-ils pas un communiqué final inédit dans les annales du TNP? Deux interprétations sont possibles.

113. Lire à ce propos le texte de la proposition américaine : « Proposal on ABM : 'Ready to Work With Russia' », *The New York Times*, 28 avril 2000. Lire aussi : MYERS Steven L., PERLEZ Jane, « Documents Detail U.S. Plan to Alter '72 Missile Treaty », *The New York Times*, 28 avril 2000. Ces documents ont initialement été rendus publics par le *Bulletin of Atomic Scientists*, qui y consacre un dossier dans son édition de mai-juin.

114. Cf. Proposal on ABM, *doc. cit.*

115. *The Washington Post*, 8-9-1999.

stipulé dans l'accord de 1972, et amendé par protocole de 1974. Il s'agit en l'occurrence de la base de Grand Forks, dans le Dakota du Nord. Moscou accepterait le changement du site d'implantation, permettant l'utilisation de un (ou plusieurs ?) site(s) d'implantation de la NMD. En l'occurrence l'Alaska, du moins dans la phase primitive du système NMD.

A noter que l'on se rapproche toujours davantage de la position américaine. Il semble d'ailleurs que l'on soit arrivé à un accord sur la question du traité ABM. D'autant que de nombreux militaires russes, au-delà du potentiel déstabilisant qu'introduirait un système NMD, croient très peu à l'efficacité du bouclier anti-missiles américain. Ce n'est en tout cas pas le programme d'essais actuels qui les démentira.

3.2.2. Armes stratégiques offensives (traités START)

Les Américains ont été clairs. Pas question de céder sur de nouvelles réductions des armes stratégiques offensives, tant que les Russes n'acceptent pas une modification du traité ABM. Ils pratiquent ce que l'on appelle le « linkage » (couplage) entre les deux négociations. Un accord sur le traité ABM signifiera automatiquement un arrangement sur un futur traité START III.

Moscou, s'il accepte de remettre en cause le principe sacro-saint de la « destruction mutuelle assurée », et qu'il cède sur le traité ABM, doit en revanche veiller à préserver la capacité dissuasive de son arsenal stratégique offensif. En ce sens, il doit surtout veiller à neutraliser les effets pervers de trois phénomènes distincts : (1) ses capacités et choix budgétaires; (2) la nouvelle situation stratégique qu'induirait le déploiement de la NMD; (3) les dispositions « contraires aux intérêts russes », contenues dans l'accord START II. Le Kremlin voudrait donc que les Américains acceptent de prendre en compte les éléments liés à ces trois préoccupations centrales, dans un futur traité START III.

De surcroît, la Russie doit s'assurer que l'engrenage, dans lequel elle se sera volontairement placée, ne sera pas l'objet de bouleversements incessants. En effet, les conséquences budgétaires, dans le cadre d'un processus prévisionnel, lié entre autres au démantèlement des armes concernées, ne laissent pas une grande marge de manœuvre pour

Moscou, en cas de développement imprévu du potentiel anti-missiles américain.

Concernant plus précisément les niveaux des forces offensives, une proposition russo-américaine initialement sur la table des négociations portait sur 2.000 têtes nucléaires pour Moscou et 2.500 pour Washington. Ce fut le résultat d'un premier accommodement, négocié en mars 1997 à Helsinki.

Les Russes ont rapidement opposé des plafonds réduits qui devraient s'élever à 1.000-1.500 têtes nucléaires. Comme on le verra ci-dessous, cette exigence semble particulièrement mettre Washington en difficulté. Mais du blocage enregistré sur cette question, émergea rapidement une proposition russe alternative.

Si Washington, confronté à ses contradictions internes, est dans l'impossibilité d'envisager les plafonds proposés par les Russes, ces derniers veulent bien discuter sur cette base. A la condition qu'un autre moyen leur soit offert d'atteindre le plafond des 2.000 têtes nucléaires. Il s'agirait du « reMIRVage » leurs missiles balistiques intercontinentaux. Cela consiste à doter les missiles ICBM d'ogives multiples indépendamment guidées sur leurs cibles. Nouvelle difficulté.

Cette proposition a sa logique (interne). En dotant ses ICBM de têtes multiples¹¹⁶, on a besoin de ressources moindres : moins de silos pour entreposer les missiles, réduction des frais de maintenance... En outre, dans un contexte de « guerre des étoiles », le MIRVage des missiles (ICBM ou SLBM), constitue la parade idéale. Des têtes nucléaires, guidées indépendamment sur leur objectif, réduisent les capacités d'interception d'une défense anti-missiles. C'est particulièrement vrai dès la phase de séparation, de leur porteur, par ces têtes indépendantes.

Enfin, il est question des « rancœurs » accumulées par la partie russe à la suite de la signature du traité START II. Ici, il s'agit de procédés techniques complexes qui portent sur la destination des têtes nucléaires démantelées. Si le START I prévoyait une procédure pour leur destruction, tel ne fut pas le cas du traité START II. Outre les 3.500 têtes nucléaires, dont les Etats-Unis disposeraient dans le cadre de l'accord START II, ils pourraient

¹¹⁶ Cette proposition concerne exclusivement l'ICBM SS-27, Topol-M, qui peut porter jusqu'à 3 MIRV.

réaffecter (procédure dite de l'« uploading ») quelque 2.000 ogives, « déchargées » (procédure de *downloading*), mais simplement entreposées, et aucunement détruites. Cela pourrait se faire dans un délai de quelques semaines.

3.2.3. Les principaux obstacles

Dès que l'on se met à évoquer la modification du traité ABM, *a fortiori* son abrogation pure et simple, on en arrive au constat d'un abandon du concept stratégique qui avait présidé à la signature du traité sur les missiles anti-balistiques : la « destruction mutuelle assurée » (« Mutual Assured Destruction » – MAD).

Aux Etats-Unis, ce principe a été abandonné tant dans les doctrines que dans les esprits. La Russie (surtout à l'époque de l'ex-URSS) aussi a contribué à l'érosion de la « destruction mutuelle assurée »¹¹⁷, bien que ce phénomène se soit tassé avec Mikhaïl Gorbatchev. Ces dernières années, on assista à des tentatives limitées, ponctuelles, surtout désordonnées, tendant à doter la « destruction mutuelle assurée », d'un statut multilatéral, en ce que la MAD parvient à préserver la « stabilité stratégique ».

Ces tentatives furent progressivement couronnées de succès, d'autant que la tactique russe prenait manifestement pour alliés les déçus de l'arms control, profitant de toutes les occasions qui lui furent offertes sur la scène internationale. Ce faisant, Moscou voyait en outre satisfaite sa prétention de grande puissance, au départ de sa capacité de dissuasion. Ce qui n'était certes pas pour déplaire à l'establishment russe, par ailleurs en négociations dans d'autres forums, afin de bénéficier de l'aide financière internationale.

Encore aujourd'hui, on continue en Russie à se référer au principe de « stabilité stratégique », d'un traité ABM considéré comme une « véritable pierre angulaire du contrôle des armements »... Dans le même temps, en coulisses, on négocie semble-t-il avec les Américains les modalités d'une modification du traité ABM, et le couplage de ce dernier avec un futur accord START III.

Y aurait-il un courant favorable au maintien du traité ABM en l'état? Sans aucun doute. Le tout est de savoir si ce courant dispose d'une quelconque marge de manœuvre. Il convient par ailleurs de situer les éventuelles contradictions portant sur l'accord ABM au sein de la classe dirigeante russe,

dans un contexte créé par une récente tentative du Kremlin d'imposer une mainmise sur les régions.

Donc un éventuel courant qui viserait à préserver la substance du traité ABM, pourrait difficilement s'attaquer de front à l'équipe dirigeante. Cette tendance disposerait-elle d'un autre levier? Plus au Parlement russe en tout cas. Les rapports de force au sein de la Douma ont été transformés à la suite des élections législatives de décembre dernier. On a pu s'en apercevoir lors du vote enregistré au moment de la ratification de l'accord START II. Les résultats de cette procédure témoignent du rôle joué par les partis artificiellement créés¹¹⁸ par le Kremlin. En l'occurrence cet appoint fut positif, puisqu'il a fait pencher la balance en faveur du désarmement, mais ce vote donne aussi la mesure de la domination du Kremlin sur le Parlement. Dans d'autres circonstances les rapports de forces risquent de jouer contre un désarmement véritable...

L'obstacle du traité ABM, perçu comme une « pierre angulaire du contrôle des armements », étant apparemment en passe d'être levé, restent à présent les problèmes techniques. Ces derniers semblent subsister, qui concerneraient notamment les procédures de l'« upload » – « download ». Tout comme à l'époque de START II¹¹⁹, ce sont à nouveau des considérations financières qui reprennent le dessus, dès lors que Moscou s'inquiète des têtes nucléaires que Washington – à défaut de les détruire – garderait en réserve¹²⁰. Cette « réserve providentielle » servirait notamment au ciblage¹²¹ potentiel des « rogue States »...

Par ailleurs, le « deal » éventuel sur une réduction étendue des armes stratégiques offensives, se heurte apparemment aux pressions du lobby nucléaire aux Etats-Unis. En effet, on apprend récemment que, dans le cadre de la préparation du sommet

117. DUMOULIN André, « Le paysage nucléaire en mutation », pp. 79-93, in : *Memento défense-désarmement 1993. L'Europe et la sécurité internationale*, GRIP, Bruxelles, 1993.

118. Il s'agit notamment du parti de Vladimir Jirinovsky, du bloc de l'Unité, de M. Shoïgou, ... Ces formations politiques ont représenté un appoint significatif de 155 voix, selon le député libéral à la Douma, M. Arbatov. In : ARBATOV Alexei G., « The Next Steps in Arms Control », *art. cit.*

119. PODVIG Paul, « START and the Abm Treaty : Is a compromise possible ? », *art. cit.*

120. Le désarmement coûte cher, quand on n'a pas la ferme conviction politique d'y parvenir.

121. BLAIR Bruce G., « Cold War Era Assumptions Drive US Nuclear Force Levels », *art. cit.*

Clinton-Poutine, la partie américaine procéda à une évaluation concernant une réduction des forces stratégiques américaines, dans le cadre des 1.000-1.500 ogives, selon la proposition formulée par Moscou. La levée de boucliers fut immédiate. A la tête du « lobby nucléaire », l'US Strategic Command, fit valoir que le plafond des 2.500 têtes nucléaires constitue le minimum vital...¹²².

En outre, les propositions sur le MIRVage des ICBM SS-27 russes se heurterait vraisemblablement à une levée de boucliers émanant cette fois de la communauté de l'arms control, ainsi que des milieux favorables au bouclier anti-missiles aux Etats-Unis. Concernant la communauté de l'arms control, elle digérerait mal en effet que l'une des dispositions positives du traité START II, à savoir le démantèlement total des ICBMs MIRVés – en ce sens que ces armes sont particulièrement déstabilisantes –, soit remise en cause. Pour leur part, les promoteurs les plus motivés de la NMD verraient également d'un mauvais œil l'accord donné par Washington à la mise en place, par Moscou, de contre-mesures destinées à percer le bouclier anti-missiles.

Last but not least : l'obstruction de la majorité républicaine au Congrès. Cette dernière peut bloquer tout traité international, puisque les Sénateurs sont au cœur du processus de ratification des traités. Particulièrement Jesse Helms, le très con-

servateur président de la commission sénatoriale des affaires étrangères, a clairement averti Bill Clinton : pas question de ratifier un traité ABM amendé¹²³. M. Helms est particulièrement redouté par l'administration Clinton. En ce sens, le président américain n'a pas encore soumis à la procédure sénatoriale de l'« advice and consent », les protocoles¹²⁴ au traité ABM signés en septembre 1997 avec Moscou.

L'attitude des milieux conservateurs n'est pas gratuite. Si Bill Clinton arrive au bout de sa logique de négociation, cela reviendrait à dire que les Etats-Unis constituent désormais une alliance, fût-elle tactique, avec l'ennemi d'hier (l'URSS), laquelle serait dirigée contre l'allié d'hier (la Chine). Il semble que cette perspective soit loin de faire l'unanimité au sein des milieux dirigeants américains.

122. PINCUS Walter and SURO Roberto, « How Low Should Nuclear Arsenal Go ? », *The Washington Post*, 12 mai 2000. Sur le rôle de l'US Stratcom dans le débat, aux Etats-Unis, autour des missions futures du nucléaire, lire : KRISTENSEN Hans M., *op. cit.*

123. MARSHALL Tyler, « Helms Blasts Clinton on ABM Treaty », *The Los Angeles Times*, 27 avril 2000.

124. L'un portait sur la succession de l'ex-URSS, un autre sur la démarcation entre défenses anti-missiles tactiques et stratégiques...

4. Les conséquences du déploiement d'un système anti-missiles aux Etats-Unis

Des éléments déjà présentés jusqu'ici, on peut dégager certains enseignements qui portent essentiellement sur le processus par étape, adopté par l'administration Clinton, dès 1993. D'abord les programmes liés à la Theater Missile Defense, lesquels débouchent automatiquement sur le projet de National Missile Defense. La NMD étant elle-même à apprécier dans le cadre plus large d'une stratégie à plus long terme.

Ce dernier aspect nous a par conséquent amené à introduire des éléments d'ordre prévisionnel (prolongement dans l'espace). Pour certains milieux, aux Etats-Unis, ces éléments s'intègrent dans une perspective stratégique, globale, laquelle semble également liée à des plans de redéploiement économique. Il convient de prendre ces éléments prévisionnels pour ce qu'ils sont. La vie réelle contrevient parfois aux schémas les plus élaborés.

4.1. Les « peer competitors »

4.1.1. Les Etats-Unis

Synthèse économique et technologique

Des premiers projets de défense anti-missiles, dans les années 50, jusqu'à aujourd'hui, les Etats-Unis auraient dépensé globalement quelque 120¹²⁵ milliards de \$. Aujourd'hui les perspectives, sur un plan économique et financier, se situent à l'horizon 2015. C'est l'époque prévue pour l'accomplissement de la phase 3 de la National Missile Defense. On peut imaginer ce qu'un plan prévisionnel de 15 ans signifie pour les entreprises concernées. Le seul projet « limité » de la NMD, dans son schéma actuel, équivaldrait à environ 100 milliards de \$ (voir chap. 2). Par la suite, les projets de militarisation de l'espace (voir annexe 4) viendront assurer la relève.

On comprend à présent pourquoi la Ballistic Missile Defense dans son acception intégrée a été qualifiée de « nouveau projet Manhattan »... La référence au nucléaire n'est d'ailleurs pas fortuite puisque la BMD est amenée à supplanter, de l'économique au stratégique, le rôle jadis dévolu

au nucléaire. Même si le nucléaire ne disparaîtra pas totalement, les systèmes défensifs offrent une alternative « morale » à des projets de diversification économique et d'avancées technologiques.

Synthèse politique

Au risque de paraître schématique, nous dirons que la ligne de démarcation qui divise apparemment les deux camps idéologico-politiques américains relève de la projection du modèle de défense anti-missiles à l'étranger. Il se distingue par son « internationalisation », selon qu'il se situe dans une vision « wilsonienne » (administration Clinton), et par sa « marginalisation », dans le cadre d'une approche « isolationniste », républicaine.

Mais les implications techniques d'un système destiné à une intégration croissante entre systèmes TMD et NMD, renvoie les principes « isolationnistes » au sens strict, aux livres d'histoire. Toutefois une « note isolationniste » subsisterait puisque l'« intégration tactique-stratégique » se conçoit, dans le camp républicain, au départ de systèmes anti-missiles portés par des plates-formes de l'US Navy (frégates de la classe Aegis).

Pour l'administration Clinton, au contraire, il conviendrait d'associer plus activement les Alliés des Etats-Unis à la mise en place d'un système intégré TMD-NMD. Mais là aussi, la ligne de démarcation est particulièrement floue entre les deux écoles politiques américaines classiques. Dans le cas de Taïwan, par exemple, ce sont plutôt les Républicains qui exercent des pressions afin de livrer à Taipei des frégates Aegis équipées d'un système anti-missiles.

125. Ce chiffre prend pour base essentiellement une étude réalisée par une équipe de chercheurs de la Brookings Institution, à partir de documents rendus publics par le Pentagone. Cette étude s'arrête à l'année fiscale 1996. En 1997, l'étude dont question chiffrerait à 98,5 milliards de \$ (prix constants de 1996) les sommes globales dépensées pour l'ensemble des programmes anti-missiles aux Etats-Unis. Une rapide extrapolation et actualisation nous donne aujourd'hui des chiffres de 120 à 125 milliards de \$. Ces chiffres, dans la fourchette mentionnée, sont avancés par plusieurs auteurs qui se réfèrent généralement à l'étude de base des chercheurs de la Brookings. L'évaluation de cet institut se trouve dans : SCHWARTZ Stephen I. (sous la dir. de), *Atomic Audit. The Costs and Consequences of U.S. Nuclear Weapons Since 1940*, op. cit., pp. 294-296.

Effets induits sur le plan stratégique et géostratégique

Les adeptes de la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, en véritables challengers, ont apparemment remporté la bataille face aux écoles stratégiques dominantes dans les années 90. Dans le cadre de la définition des concepts logistiques et opérationnels, c'est à présent aux systèmes de défense anti-missiles de prendre le relais assigné, sur le plan idéologique, aux « rogue States ». En ce sens que les deux écoles traditionnelles sont intéressées (pour des raisons très différentes) au développement des défenses anti-missiles, ces dernières servent ainsi de « coagulant », lequel génère des « synthèses partielles ».

Les tenants des « 2 conflits régionaux majeurs » (2 CRM) sont intéressés aux systèmes anti-missiles tactiques dans l'optique de la projection de forces à l'étranger. L'école de la « Revolution in Military Affairs » y trouve également son compte parce que les défenses anti-missiles impulsent la disparition à terme de la dissuasion nucléaire au sens strict. Cette dernière motivation intéresse finalement aussi l'école des 2 CRM puisque les forces armées américaines, déployées à l'étranger, dès lors qu'elles déploieraient des systèmes perçus comme typiquement défensifs, limiteraient les protestations des populations locales. C'est ici que l'on prend la mesure du phénomène de « transversalité » que propagent les systèmes de défense anti-missiles.

En tout cas, l'avantage de la théorie liée à la prolifération des armes de destruction massive, sur celles de la « Revolution in Military Affairs » et, à l'opposé, celle des « Deux conflits régionaux majeurs », est que la pensée dominée par la prolifération a pour principaux avantages : (1) la définition d'un ennemi immédiat; (2) un engagement opérationnel concret de « dissuasion régionale ».

Synthèse idéologique et opérationnelle

Nous avons analysé (*supra*) le rôle assigné aux « rogue States ». Passant par un « panachage sémantique » diversifié, aujourd'hui le contenant « rogue States » assume un rôle de « ciment idéologique » de circonstance. Dès le début des années 90, les activités répréhensibles de l'un d'eux (l'Irak) permit de prendre conscience du danger potentiel... Par suite, l'existence des « rogue States », à

tout le moins, justifia la présence massive de troupes américaines aussi bien dans la région du golfe Persique (Irak mais aussi Iran), qu'en Asie (Corée du Nord). La mission implicite des Forces armées américaines dans ces régions comporte également une fonction de « gesticulation » à l'intention de Moscou et Pékin.

Quant au concept de la « contre-prolifération », il n'a pas encore réussi à s'imposer *stricto sensu* comme « ciment opérationnel », en particulier au sein de l'OTAN. Par contre, l'initiative sur la prolifération des armes de destruction massive, telle qu'adoptée lors du Sommet de Washington, en avril 1999, constitue une base suffisamment explicite et commode.

Le principe opérationnel de la « contre-prolifération », au sens strict ou sous sa forme « allégée », est susceptible de servir indistinctement lors d'opérations dirigées contre un Etat voyou, ou contre un « compétiteur » de niveau régional. Le maintien du recours au nucléaire prend ici tout son sens.

Synthèses et recompositions stratégiques

Aux Etats-Unis, on entend bien l'un ou l'autre acteur de la scène stratégique réaffirmer le principe de la « destruction mutuelle assurée » (« Mutual Assured Destruction » – MAD), histoire d'épater la galerie. Néanmoins, ce principe est remis en cause dès le milieu des années 70, avec l'apparition, en 1974, d'un premier concept stratégique¹²⁶ qui allait contribuer à l'érosion progressive de la MAD¹²⁷, en tout cas dans son acception traditionnelle, d'un monde bipolaire mutuellement assumé.

Aujourd'hui, si l'on se réfère encore au principe de la dissuasion, c'est bien dans le cadre d'un monde multipolaire, auquel on applique toutefois des recettes héritées d'une vision applicable à la guerre froide : la « contre-prolifération ». De ce principe découle automatiquement celui de « dissuasion régionale »¹²⁸. Les programmes liés à la

126. La doctrine Schlesinger « anti-forces ».

127. Sur l'évolution des doctrines russe et américaine, lire : DUMOULIN André, *art. cit.*

128. Un rapport de la RAND analyse ces aspects de « dissuasion régionale » : WATMAN Kenneth, WILKENING Dean, « U.S. Regional Deterrence Strategies », MR-490-A/AF, RAND Corporation, 1995.

Theater Missile Defense s'inscrivent entièrement dans cette optique.

Mais avec le déploiement de la National Missile Defense, on assisterait à un processus d'accélération d'une « intégration tactique-stratégique ». En intégrant ces concepts, d'ordre régional et tactique, à une capacité de défense du sanctuaire (forces stratégiques défensives et offensives) américain, on a l'impression que le niveau stratégique se confond avec le niveau tactique. Quoi de plus naturel finalement, dans un environnement terrestre, maritime et aérien dépourvu, à l'horizon 2017, de « global peer competitor » ?...

Si de surcroît on suit la logique d'une projection dans l'espace on aurait ainsi, à terme, et par phases successives, un processus de détection-persuasion-dissuasion-déni (armes anti-satellites...). Cela veut dire en clair que les gesticulations tactiques d'aujourd'hui sont destinées à préparer les guerres de demain.

En effet, pour les milieux militaires les plus pragmatiques, l'épicentre des guerres du futur se situera dans l'espace, où évoluera l'épine dorsale du « command & control », à savoir le système satellitaire américain. La première étape de ce déploiement spatial se concrétisera dès le déploiement du SBIRS (cf. chap. 2), dont la mission première sera de fournir les capacités de détection avancée et de pré-alerte du système NMD. Mais à terme, le SBIRS (programme d'ailleurs développé par l'US Air Force) sera amené à éventuellement s'intégrer dans une architecture visant à nier l'accès à l'espace à des ennemis potentiels (cf. annexe 4). Certains responsables de l'US Air Force ne cachent d'ailleurs pas que les systèmes TMD-NMD sont, pour eux, des phases transitoires. Selon le général Joseph Ashy, commandant en chef de l'US Space Command, la projection future dans l'espace serait la raison ultime pour laquelle les Etats-Unis « ont des programmes de développement en énergie dirigée et mécanismes hit-to-kill »¹²⁹.

Enfin, la projection future dans l'espace, ouvre également une perspective d'extension du champ stratégique traditionnel. Aux « champs » terrestre, maritime et aérien, on ajouterait, à terme, le spatial, dans sa dimension exo-atmosphérique. Ici aussi, les projections en cours, notamment celles qui ont cours au sein de l'US Space Command, semblent couler de source. En effet, à la conquête

de l'espace, telle qu'actuellement envisagée, ne conviendrait-il pas de rajouter l'instrument ultime de domination, à savoir la dimension militaire ?

4.1.2. Recomposition des alliances

Assez curieusement, aujourd'hui à l'OTAN, on semble désormais percevoir la Russie comme un « partenaire stratégique ». Ce furent les propres termes du secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson qui, à l'issue d'une rencontre avec Madeleine Albright, le 3 avril dernier, estimait par ailleurs que l'Alliance devrait procéder à une évaluation, de concert avec Moscou, des « menaces communes à la sécurité »¹³⁰.

M. Poutine n'avait-il pas envisagé une possible adhésion future à l'OTAN? Lord Robertson entrevendrait-il, lui aussi, cette éventualité¹³¹ ? En tout cas, ce rapprochement se manifeste toujours davantage sur le plan des doctrines. Aussi bien le nouveau Concept de sécurité nationale que la nouvelle doctrine militaire russe contenaient, selon des observateurs, ni plus ni moins que les tendances présentes, au sein de l'OTAN, vers une dissuasion régionale. L'OTAN apparemment confirme cette interprétation, suggérant une option de rapprochement sur le plan des doctrines. C'est ainsi que le président du comité militaire de l'OTAN, l'amiral Guido Venturoni, déclarait récemment, à l'issue d'une réunion du Comité permanent militaire conjoint OTAN-Russie, que les formulations, indiquant un abaissement du seuil nucléaire dans les nouveaux documents russes¹³², sont « tout à fait naturelles »¹³³.

Serait-on en voie d'établir la « passerelle stratégique » évoquée par le « Strategic Assessment 1998 » ? Rien n'est moins sûr. La réunion Clinton-Poutine devrait nous en donner une sérieuse indication. En tout cas, à défaut de conséquences au long

129. Cité par : SCOTT William B., « USSC Prepares for Future Combat Missions in Space », *Aviation Week and Space Technology*, 5 août 1996.

130. SCHWEID Barry, « Russia To Seek Nuclear Weapons Cuts », *Associated Press*, 4 avril 2000.

131. « Robertson Says Russia Could One Day Join NATO », *Reuters*, 24 mai 2000.

132. Ces formulations, bien que pas vraiment nouvelles, sont surtout à rapprocher des déclarations des responsables de l'Etat russe, qui relèvent surtout d'une « gesticulation oratoire » dans un cadre régional.

133 ANONYME? *NATO Admiral Satisfied with Russian Nuclear Doctrine*, « Itar-Tass », 11-05-2000.

terme sur la stratégie des Etats-Unis, et par conséquent de l'OTAN, on pourrait semble-t-il s'accommoder d'une « alliance tactique », vraisemblablement limitée dans le temps, avec Moscou.

C'est d'ailleurs en ce sens qu'il convient d'interpréter les protestations publiques adressées, par voie de presse interposée, par les maîtres à penser de la stratégie américaine que sont Henry Kissinger¹³⁴ et Zbigniew Brzezinski¹³⁵. Tous deux évoquent un changement de stratégie américaine, qui serait entrepris par l'administration Clinton. La marginalisation de la Chine qui résulterait d'un éventuel accord Washington-Moscou, contredit en tous points le rôle qu'assigne à Pékin l'ancien conseiller de sécurité nationale de Jimmy Carter¹³⁶.

Mais quelle influence ce processus pourrait-il avoir sur la construction d'une défense intégrée au sein de l'Union européenne ? Le concept de « rogue States » – après la notion des « failing States » – risque-t-il de dominer la perception de l'ennemi en vigueur sur le Vieux Continent ? Les pays européens ont-ils mené un débat démocratique (national et européen) sur les « nouvelles menaces » qui pèseraient sur le territoire européen ?

Enfin, il semble d'après nos informations que l'on ait très peu réfléchi au sein, de l'UE, aux risques d'un déploiement accru sur le Vieux Continent, de systèmes TMD, qui seront présentés comme indispensables afin de pallier : (1) aux craintes d'un éventuel « découplage » dans la défense transatlantique... ; (2) à un éventuel changement de cap de la Russie ; (3) aux « nouvelles menaces » qui se posent à la sécurité européenne. On a semble-t-il encore moins fait le lien entre la National Missile Defense et les systèmes tactiques, déjà en développement sur le territoire européen de l'OTAN (voir annexe2).

4.1.3. L'inconnue russo-américaine

Si un accord russo-américain intervient, il semble que les rapports du « camp occidental » avec la Russie devraient connaître un bouleversement profond. A cet égard, on ne peut pour l'instant qu'exprimer de nombreux doutes sous forme d'autant d'interrogations.

Quels seraient les contours d'une éventuelle « passerelle stratégique » russo-américaine, dans ses dimensions géopolitiques ? Quel sera l'avenir de la région du Caucase, du Golfe Persique, de

l'Asie centrale... ? Comment les différents acteurs régionaux se positionneront-ils ? Dans cette perspective, comment interpréter les récents efforts en vue d'un rapprochement américano-indien ?

Certains à Moscou sont apparemment animés par des ambitions étendues. Comme le dit franchement le député russe libéral, M. Arbatov : « (si) une percée réelle en matière de contrôle des armements (se réalise, cela) nous rendra la tâche plus facile afin d'arriver à un accord sur les questions européennes, sur l'Iran, sur la Chine, ainsi que sur de nombreuses autres questions de sécurité internationale... »¹³⁷

Pour sa part, le président Vladimir Poutine veillait ces derniers temps à inviter, lors des réunions du conseil russe de sécurité, des représentants du secteur énergétique (Gazprom...). Sans doute voulait-il affirmer les intentions géopolitiques régionales de Moscou en Asie Centrale ? Comment par ailleurs interpréter les récentes menaces de frappes, par les forces armées russes, contre les Talibans en Afghanistan ?

Enfin, que penser de l'entente, pour le moins artificielle (les « rogue States »), qui sert de « ciment idéologique » à la négociation ? En outre, l'« alliance objective » russo-américaine, qui semble s'esquisser aujourd'hui ne sera-t-elle pas amenée à disparaître à l'horizon 2015 ?

4.1.4. La Chine et l'Asie orientale

Quoi qu'il en soit, le système NMD, d'autant plus s'il est sanctionné par un traité international, est dès à présent perçu par la Chine comme étant principalement développé à son intention. En effet, les capacités stratégiques russes peuvent, du moins à court terme, parfaitement percer un bouclier anti-missiles américain. La prétendue « menace des rogue States » n'est pas sérieuse. Aucun des pays incriminés ne possède de missiles balistiques intercontinentaux capables d'atteindre le territoire des Etats-Unis. Etant donnée par ailleurs

134 KISSINGER Henry, *Mission to Moscow*, "The Washington Post", 15-05-2000.

135 BRZEZINSKI Zbigniew, *Indefensible Decisions*, "The Washington Post", 05-05-2000.

136 Lire à ce propos : BRZEZINSKI Zbigniew, *Le grand échiquier. L'Amérique et le reste du monde*, Hachette, Paris, 2000.

137. ARBATOV Alexei G., « The Next Steps in Arms Control », *art. cit.*

la politique américaine de contre-prolifération, on peut douter que les capitales visées par Washington se lancent un jour dans le développement d'un tel programme...

Reste donc la Chine, à court et moyen terme. Son arsenal colle parfaitement aux capacités d'un système anti-missiles « limité », tel qu'actuellement envisagé par les Etats-Unis. « Le potentiel stratégique de la Chine se compose de moins de 200 têtes nucléaires, parmi lesquelles probablement 20-30 seulement seraient opérationnelles au moment opportun »¹³⁸.

Le déploiement de la NMD verrait par conséquent une réponse automatique de la Chine qui envisagerait toute une série de contre-mesures pour parer à la menace qu'elle percevrait comme immédiate. Pékin l'a d'ores et déjà annoncé¹³⁹. Les contre-mesures en question concernent notamment l'accélération du développement de deux missiles ICBM¹⁴⁰, ainsi que des têtes nucléaires multiples, indépendamment guidées sur leur cible (MIRV). Pékin se verrait aussi contrainte de développer notamment des ICBM mobiles, puisque ses forces stratégiques sont vulnérables aux attaques « anti-forces »¹⁴¹. Washington prend apparemment la menace très au sérieux puisque les services américains de renseignement préparent une évaluation des retombées de la NMD sur une course aux armements¹⁴².

Toujours est-il que les pressions semblent à nouveau... incompressibles. L'option d'une politique de la « carotte et du bâton » se dégage toujours plus à l'égard de la Chine. Mais en voulant « limiter les prétentions militaires » de Pékin, Washington ne risque-t-il pas de créer un processus plus dangereux encore ? Où l'on reparle d'une boîte de Pandore ou d'un « domino asiatique ». Dans cette nouvelle course aux armements il ne s'agira pas seulement des pays que l'on cite traditionnellement, tels l'Inde et le Pakistan¹⁴³...

4.2. La communauté internationale

4.1.1. En cas d'accord Clinton-Poutine sur un futur traité START III et sur le traité ABM

Quelles pourraient être les conséquences d'un double accord russo-américain, sur les traités ABM et START III, pour l'ensemble des relations internationales ? Si l'on prend du recul par rapport au sommet Clinton-Poutine, on pourrait envisager,

de manière schématique, les deux interprétations possibles d'un arrangement russo-américain.

La première se situe dans une perspective classique des relations Est-Ouest, centrée sur les rapports Washington-Moscou. Suivant cette approche, les développements en cours dans le cadre des négociations russo-américaines peuvent apparaître comme positifs.

La deuxième interprétation se situe dans le contexte d'un environnement multipolaire, qui se confirme à l'aube du XXI^e siècle. En adoptant cette deuxième perspective, on ne peut déboucher que sur un constat fort pessimiste.

L'approche classique des relations Est-Ouest

Dans le domaine du contrôle des armements

- Premier acquis positif : la réduction des armes stratégiques offensives. Un accord START III réduirait au pire à 2.000-2.500 têtes nucléaires et, au mieux, à 1.000-1.500 têtes nucléaires les arsenaux russe et américain.

- Deuxième acquis : le Traité ABM reste d'application. Même modifié, le traité ABM reste d'application, l'alternative étant son abrogation unilatérale par la partie américaine.

- Troisième acquis : la conformité avec le Traité de non-prolifération nucléaire. En son article VI, ce traité enjoint (sans pourtant aucune mesure de vérification) que les 5 grandes puissances nucléaires prennent des mesures « concrètes et de bonne foi » pour faire avancer la cause du désarmement. En tout cas, l'avancée concernant les armes stratégiques offensives, ainsi que la préservation du traité ABM, pourraient être interprétées comme de telles mesures concrètes et « de bonne foi ».

Relations Est-Ouest classiques

L'aspect positif majeur sur ce plan, signifie une stabilité accrue sur le continent européen. En effet,

138. *The Military Balance : 1999-2000*, IISS, Londres, 1999, p. 171.

139. ECKHOLM Erik, « China Says U.S. Missile Shield Could Force an Arms Buildup », *The New York Times*, 11 mai 2000.

140. Il s'agit du Dong-Feng-31 (DF-31) et du DF-41.

141. *The Military Balance*, *ibid.*

142. WALL Robert, « Review of NMD Fallout Underway », *Aviation Week & Space Technology*, 8 mai 2000.

143. Lire à ce propos : CIRINCIONE Joseph, « The Asian Nuclear Reaction Chain », *Foreign Policy*, printemps 2000.

un accord russo-américain aurait pour résultat d'améliorer les relations Est-Ouest, au départ d'une amélioration des relations russo-américaines. Sur le plan des négociations stratégiques ce serait effectivement le cas. Pour l'OTAN, la Russie n'apparaît plus comme un ennemi puisque, ensemble, l'OTAN et la Russie vont chercher à évaluer les « nouvelles menaces » (« rogue States ») qu'ils ont en commun. Pour la Russie, la préoccupation face à la montée du terrorisme sur son territoire, ouvre une perspective de rapprochement avec l'OTAN.

L'approche d'un monde multipolaire

Dans cette perspective, on ne peut que s'inquiéter du fait que les « rogue States » constituent le « ciment » d'une base de négociation russo-américaine, en vue d'une modification du traité ABM, et par voie de conséquence d'un futur traité START III. L'« astuce » des « Etats voyous » offrirait certes l'avantage de rompre l'isolement croissant des Etats-Unis sur la scène internationale, spécialement dans le domaine du contrôle des armements.

Mais quelles en seront les conséquences pour la communauté internationale dans son ensemble? Concrètement, si la notion d'« Etat voyou » s'imisce dans l'arène diplomatique, à l'issue d'une négociation sur le traité ABM, cela signifiera que ce concept sera désormais investi d'un statut international. Les répercussions sont à l'heure actuelles imprévisibles.

Les effets pervers des événements en cours ne concernent pas seulement cette notion sans doute passagère (?) du « rogue State ». Ils recouvrent l'adaptation de forces stratégiques à destination d'un ennemi universellement reconnu comme tel, par le biais d'un traité de droit international...

Dans le domaine du contrôle des armements

- Le traité ABM sera vidé de sa substance
- Quant au souci russe de préserver sa capacité dissuasive, si un accord intervient pour un MIRVage des ICBMs, cela reviendrait à dire que les traités START III et « ABM-version guerre des étoiles » seront historiquement les premiers accords de... réarmement
- Le fait que le principe d'« Etats voyous » parvienne à s'imposer sur la scène internationale

nous mènera-t-il de la « non-prolifération » à la « contre-prolifération » ?

Est-Ouest contre le Sud?

- Dans le processus en cours, se dégage progressivement, au départ de la détention d'armes de destruction massive, que le Nord serait « responsable » et le Sud « irresponsable »
- Au départ d'ennemis « factices », que sont les Etats qualifiés de « voyous », cette définition risque de s'appliquer à l'ennemi réel non désigné : la Chine.
- Se dirigerait-on alors, vers un régime pénal pour des Etats pratiquant la prolifération des armes de destruction massive ? A l'instar, par exemple de celui qui s'appliquerait à l'ex-Yougoslavie ?
- Avant même que ces perspectives se réalisent, pour autant que cela soit le cas, un schéma tend à s'institutionnaliser autour de relations entre Etats toujours fondées sur une motivation géopolitique du « diviser pour régner ».

4.2.2. En l'absence d'accord Clinton-Poutine sur les armes stratégiques offensives et défensives

Là, toutes les options semblent possibles et trop de facteurs présentement inconnus risquent de les déterminer. Bill Clinton va-t-il prendre une décision sur le déploiement de la NMD, avant sa passation de pouvoirs ? Un président démocrate risquera-t-il l'isolement international qu'induirait son choix ? Et cela au moment où le dernier essai prévu, avant la décision sur la NMD, est soumis à des reports successifs. Le prochain essai d'interception est à présent prévu pour le mois de juillet.

Bill Clinton ne risque-t-il donc pas, s'il n'aboutit pas à un accord avec la Russie, de laisser l'option de la décision du déploiement d'une NMD à son successeur ? Quel sera le prochain président des Etats-Unis ? Un Démocrate, Albert Gore ? Un Républicain, George W. Bush ? Enfin, lequel des deux partis américains obtiendra la majorité au Congrès ?

Trop d'inconnues nous limitent considérablement dans toute prévision, à l'heure actuelle. La seule chose que l'on sait est que le projet républicain de NMD risque d'être moins tributaire de l'« environnement international ». En attendant,

les deux adversaires politiques dominants aux Etats-Unis, semblent d'accord sur une intégration des systèmes tactiques-stratégiques. A cette étape des divergences persistent encore sur les prolongements du système anti-missiles dans l'espace. Ainsi, Bill Clinton tente par tous les moyens de bloquer¹⁴⁴ un système d'armes anti-satellites (« ASAT weapons »). Quant à la perspective d'une « intégration tactique-stratégique »¹⁴⁵ elle semble aller de soi, tant elle est impulsée par les niveaux industriel, technique, militaire...

Mais l'exercice du pouvoir ne remet-il pas les pendules à l'heure ? Ce fut le cas pour les « projets clintoniens » dans de nombreux domaines. Qu'advient-il d'une prochaine présidence républicaine ? Un récent discours du candidat républicain George W. Bush, sur les armements stratégiques défensifs et offensifs, se distingue par son caractère ambigu. Modéré et prudent certes mais laissant néanmoins ouverte la voie de l'option républicaine¹⁴⁶.

Par ailleurs, quelles seront les conséquences du déploiement unilatéral d'un bouclier anti-missiles américain, sur la scène internationale ? Ne risque-t-il pas de susciter d'autres alliances, contre les intérêts des Etats-Unis ? De quelle manière la Russie participera-t-elle à la course aux arme-

ments, où elle se verrait opposée dans l'immédiat à Washington, et dans une perspective de puissance régionale asiatique, à la Chine, à moyen terme ?

Concernant les relations transatlantiques, le déploiement d'un bouclier anti-missiles sans la consultation des Alliés européens, et en plein processus de création d'une défense européenne autonome, ne risque-t-il pas de provoquer un effet « émancipateur » ?

Mais tout cela n'est que spéculation puisque les rapports de force, en tout cas entre l'exécutif et le législatif américain, sont, en cette période électorale, en pleine recomposition.

144. HACKETT James, « Dominate Space Arena / White House Blocks Weapons Of Tomorrow », *Defense News*, 25 janvier 1999.

145. Le développement dans l'espace constituant l'élément intégrateur : système de pré-alerte, capteurs spatiaux, commandement et contrôle, interopérabilité des systèmes de défense anti-missiles...

146. Un point de vue pessimiste, des propos de George W. Bush, est contenu dans : SAFIRE William, « Cold-War Mentality », *The New York Times*, 25 mai 2000. Une approche que nous qualifierons plutôt d'angélique (sans que nous ayons la place de développer notre point de vue) se trouve notamment dans : MITCHELL Alison, « Bush Says U.S. Should Reduce Nuclear Arms », *The New York Times*, 24 mai 2000.

Conclusions

Le bref rappel historique nous a permis de constater le processus de continuité dans lequel s'intègre le projet de National Missile Defense, tel qu'envisagé par Bill Clinton.

Aujourd'hui, confrontée à d'innombrables obstacles objectifs et subjectifs, qui s'opposent à la mise en place du bouclier anti-missiles américains, l'administration Clinton va s'employer à les lever les uns après les autres.

Concernant les critères objectifs qui vont permettre au président américain de motiver sa décision, on assiste à un curieux processus de « subjectivation ». La mystification est triple : (1) une évaluation exagérée de la menace, au départ de la notion de « rogue State » ; (2) une sous-estimation budgétaire ; (3) une confiance aveugle à un système hit-to-kill qui n'a pas encore fait ses preuves. Cette première étape, avant la décision de M. Clinton, subit nettement l'influence du camp républicain.

Quant aux obstacles subjectifs, apparemment la mise en perspective de la National Missile Defense dans un environnement international complexe, relève plutôt d'un procédé d'« objectivation ». Il s'agit semble-t-il d'extraire les éléments extérieurs favorables à la mise en place d'un système stratégique défensif.

Dans cette optique, un échange russo-américain portant sur les accords ABM-START III devient envisageable, dès lors qu'il s'intègre dans une approche dynamique, tenant compte des contradictions internes, ainsi que des perceptions au monde extérieur qui existent en Russie.

Les « rogue States » acquièrent ici le statut de « ciment », qui va permettre d'établir une « passerelle stratégique » entre les secteurs des classes dirigeantes russes et américaines, favorables à une « alliance objective », en tout cas tactique, et vraisemblablement limitée dans le temps.

Un double accord avec Moscou, bien qu'il soit difficile à mettre en œuvre, pourrait engendrer le meilleur comme le pire. Certes, et on ne pourrait que s'en féliciter, il serait question d'une réduction des stocks d'armes stratégiques offensives. Mais un tel schéma bipolaire risque potentiellement de déstabiliser le monde multipolaire qui se dégage à l'aube du XXI^e siècle ?

Quoi qu'il en soit, le déploiement d'une National Missile Defense aura des conséquences incalculables pour l'ensemble des relations internationales. Outre les implications immédiates d'une course aux armements, l'intégration des niveaux tactiques et stratégiques qu'il soutient et impulse relève de l'alchimie stratégique.

Les prolongements du système dans l'espace induiront quant à eux une extension du champ stratégique traditionnel (terre, mer, air) dont on a difficile aujourd'hui à prendre toute la mesure.

Dans ce contexte propice à une course aux armements aux dimensions insondables, les chefs d'Etats du Vieux Continent sont-ils disposés à se voir de nouveau taxer de suivisme ? Se retrouvent-ils dans une géostratégie du « diviser pour régner » ?

Pourtant, l'Union européenne a un rôle original à jouer. A l'ordre bipolaire ancien, il convient d'opposer la réalité d'un monde multipolaire. Surtout, l'opportunité se présente d'un créneau désormais délaissé par les anciens dépositaires des traités bilatéraux liés au contrôle des armements. A la tentative de dévoyer les intentions initiales des traités de la guerre froide, l'optique constructive réside dans la **multilatéralisation des textes de lois internationaux**. En ce sens, les maigres acquis obtenus au travers du forum que constitue le Traité de non-prolifération nucléaire, représentent un instrument dont les Européens devraient se saisir. Encore faudrait-il doter l'outil TNP de dispositions contraignantes. D'autres propositions sur cette voie existent, qui sont depuis longtemps portées par le GRIP. Nous citons pour exemple « l'institutionnalisation du Régime de contrôle des technologies relatives aux missiles (MTCR) »¹⁴⁷, dans un cadre élargi à de nouveaux pays. La Chine ne dit rien d'autre¹⁴⁸. Plutôt que de contribuer à sa marginalisation, il conviendrait, selon nous, de promouvoir son intégration dans un contexte multilatéral de désarmement.

147. In : *Memento défense-désarmement 1993. L'Europe et la sécurité internationale*, GRIP, Bruxelles, 1993, p. 95.

148. Lire : OPALL-ROME Barbara, « Chinese Official Urges Broader, Revised Mtr », *Defense News*, 25 janvier 1999.

Annexe 1. TMD aux Etats-Unis

Les Etats-Unis envisagent de développer six systèmes de défense contre les missiles de théâtre :

- la version PAC-3 du Patriot ;
- le Thaad ;
- le *Medium-altitude, Extended Area Defense System (Meads)* ;
- le *Navy Area Defense* ou *Navy Lower Tier* ;
- le *Navy Theater Wide Defense* ou *Navy Upper Tier* ;
- l'*Airborne Laser (ABL)*.

Ces différents systèmes feraient partie d'un système de défense par couches, pour contrer une attaque par des missiles balistiques à courte portée, c'est-à-dire moins de 3.500 km. Rappelons que le but de l'IDS était de défendre les Etats-Unis et leurs alliés contre des missiles balistiques intercontinentaux, de longue portée.

Figure de défense par couches

Les différents systèmes de défense sont associés à des étapes différentes du vol des missiles attaquants. Ainsi, quatre des six systèmes (*Patriot PAC-3, Thaad, Meads, Navy Area Defense*) sont des systèmes pour la phase terminale ; deux pour la mi-course (*Navy Upper Tier, Thaad*) ; deux pour la phase de combustion (*ABL* et, éventuellement, *Navy Upper Tier*).

Leurs caractéristiques et celles de systèmes associés sont résumées dans le tableau suivant.

Capacités et coûts des systèmes envisagés (adapté de IEEE Spectrum, sept. 1997, p. 33)

Nom	Principal responsable	Type de tête armée	Rayon Approximatif de la zone défendue (km)	Nombre d'armes devant être achetées	Date du déploiement initial	Coût d'acquisition (milliards US\$)
Défenses d'étage inférieur (lower-tier)						
Patriot PAC-2	Raytheon Co.	Explosifs	10-15	2247	1991	0,3
Patriot PAC-3	Raytheon/Loral Co.	Hit-to-kill	40-50	1.200 missiles, 54 systèmes	1999 2000 ?	6,3 6,2
Navy Area Defense (Navy Lower Tier)	Standard Missile Co.	Explosifs	50-100	1.500 missiles		
Meads		Hit-to-kill	<10	?	?	?
Hawk amélioré	Raytheon/ Lockheed Martin	Explosifs	<10	700 missiles	1995	0,3
Défenses d'étage supérieur (upper-tier)						
Thaad	Lockheed Martin	Hit-to-kill	Quelques centaines	1.233 missiles, 77 lanceurs	2006	12,8
Navy Theater Wide Defense (Navy Upper Tier)	Standard Missile	Hit-to-kill	Quelques centaines	650 missiles	?	5
Arrow (Israël-USA)	Israel Aircraft Industries	Explosifs	Quelques centaines	?	?	?
Défenses de phase de lancement (combustion)						
Airborne Laser	Boeing Defense and Space	Energie dirigée (laser)	Peut-être très grande	7 avions	2006	6,1
UAV (engins sans pilotes)	Israel Aircraft Industries	Hit-to-kill	Peut-être très grande	?	?	?
Boost Phase Defense (Israël-USA)						

Défenses terminales

Alors que l'accent est surtout mis sur les défenses terminales, c'est-à-dire qui interceptent les têtes attaquantes après leur réentrée dans l'atmosphère, il n'y a pas de plan américain pour défendre tous les Etats-Unis.

L'avantage des défenses terminales est que l'on peut profiter de l'atmosphère pour séparer les vraies têtes armées des leurres et débris.

Les inconvénients majeurs sont que :

- ces systèmes ne peuvent défendre qu'une aire limitée ;
- ils n'ont qu'un temps de réponse très court ;
- ils ne peuvent qu'envoyer un nombre limité de coups s'ils ratent leur cible ;
- ils peuvent être submergés par des attaques trop importantes.

Les quatre systèmes de défense terminale ont des caractéristiques propres.

Patriot PAC-3

Le *Patriot* est un système de défense aérien, par missile guidé, conçu originellement pour se défendre contre les menaces aériennes des années 1990.

Les missiles Patriot sont guidés par radar. Un radar de veille (extérieur au système) détecte l'arrivée d'une cible attaquante. Le radar mesure en continu la position de l'assaillant et transmet ces données à un ordinateur, qui contrôle l'engagement. A partir de ces renseignements, un opérateur humain lance l'engagement. Le processus est alors automatique. Le missile Patriot se dirige vers sa cible. Il est guidé par un radar semi-actif. Avant le lancement, le missile est pointé vers la direction d'arrivée de la cible. Après le lancement, le radar illumine la cible et envoie un signal de synchronisation vers le missile. Le récepteur du missile reçoit l'écho, dont les caractéristiques sont envoyés vers l'ordinateur de commande du missile. Lorsque le missile est proche de sa cible, il explose, détruisant ainsi la cible.

Deux modifications ont été apportées aux systèmes originels, afin de lui donner des capacités (limitées) pour une défense contre des missiles balistiques tactiques. Ce sont les systèmes PAC-1 et PAC-2 (PAC : *Patriot Advanced Capability*). Les principales améliorations par rapport aux versions anciennes sont les systèmes de guidage et l'utilisation de logiciels modernes.

Le système PAC-3 consiste en un nouveau, plus petit missile, équipé d'améliorations des systèmes informatiques et radars. Il doit protéger une aire limitée (port, champ d'aviation), de 40-50 km de rayon, contre des missiles ennemis de courte portée. Alors que les versions précédentes détruisent leur cible par une explosion rapprochée, le PAC-3 devrait le faire par collision directe. Ce serait la méthode la plus efficace contre des armes chimiques ou biologiques.

Programme Patriot PAC-3

		Firmes
Nombre de systèmes	36	Raytheon
Coût total (US \$)	7,78 milliards	Lockheed Martin Vought Systems (missiles) ; Raytheon (systèmes au sol et intégration) ; Boeing North American (suivi de cible) ; Atlantic Research (moteur de fusée) ; Honeywell (systèmes de guidage)
Nombre de missiles	1200	
Prix moyen à l'unité (US \$)	91,14 millions	

THAAD

Le système THAAD (*Theater High-Altitude Area Defense*) a pour objet de faire face à la menace d'une nouvelle génération de missiles, comme le No Dong 1 de la Corée du Nord. Il s'agit d'un système hybride, qui devrait opérer dans les phases terminales et de mi-course. Il devrait pouvoir intercepter des cibles à des altitudes de 40 km et plus. Le système n'a pas encore fait ses preuves. A chaque essai, suite à un problème informatique ou autre, le système a raté sa cible. D'après le rapport Welsh, il s'agit du type même de projet trop optimiste, mais sur lequel une forte pression, notamment de temps, est exercée. Ce qui conduit inévitablement à des erreurs d'évaluation et de conception.

Programme THAAD

		Firmes
Nombre de systèmes	77	Lockheed Martin Missiles and Space
Coût total (US \$)	14,8 milliards	United Technologies (missile intercepteur) ; Raytheon (radar) ; Honeywell (ordinateur de bord) ; Boeing (système de manœuvre) ; Litton (ordinateur de conduite de bataille et communications)
Nombre de missiles	1.233	
Prix moyen à l'unité (US \$)		

NAVY AREA DEFENSE

Dans le cadre de ce programme, la Navy souhaite installer une version améliorée de ses missiles anti-avions Standard, sur des navires portant les puissants radars Aegis. La nouvelle arme, modifiée de manière à pouvoir intercepter des missiles balistiques, aurait le même

but que le Patriot PAC-3. Il devrait protéger les forces US débarquant dans des ports ou des plages étrangères. Etant donné qu'un navire de guerre possède un nombre limité de missiles défensifs, et qu'il devrait se défendre contre soit des missiles, soit des avions, le Standard modifié porterait une tête explosive. Une telle tête aurait plus de chances de détruire un avion qu'un système de type PAC-3, qui devrait entrer en collision directe avec sa cible.

Programme Navy Area Defense

		Firmes
Coût total (US \$)	6,3 milliards	Standard Missile Co. (missile); Lockheed Martin (logiciel Aegis) ; Motorola (mise à feu)
Nombre de missiles	1.500	

MEADS

Le programme MEADS (*Medium Extended Air Defense System*) est un programme international, impliquant les gouvernements américain, allemand et italien. Il s'agit d'une retombée du programme américain Corps Surface-to-Air Missile, en 1995. Le programme est seulement dans une phase préliminaire.

Défenses de mi-course

L'avantage des défenses à mi-course est que l'on dispose de temps pour intercepter les cibles : 20 minutes pour les missiles intercontinentaux, 10-15 minutes pour les missiles à moyenne portée. Cela permet à la défense de protéger de larges zones. Il donne aussi largement de temps à la défense pour vérifier que la cible est bien détruite et, éventuellement, lancer une nouvelle attaque.

Cependant, étant donné que l'on ne dispose pas de l'aide de l'atmosphère pour se débarrasser des leurres et débris, le système défensif peut aisément être saturé par des contre-mesures peu coûteuses.

Pour contrer une attaque dans cette phase, il faut disposer d'un ensemble de détecteurs travaillant dans diverses régions du spectre électromagnétique. Ce qui conduit au développement de satellites diversifiés. Une solution se trouve dans les projets américains de lancer une constellation de 16 à 24 satellites, équipés d'une batterie de détecteurs infrarouges. A partir des signatures des têtes armées et des leurres, en combinaison avec les données radars, le système de commandement devrait, en théorie, être capable de distinguer entre les têtes et les leurres. Néanmoins, plusieurs types de contre-mesures sont facilement imaginables.

Dans ce secteur, à part le système Thaad, le **NAVY THEATER WIDE DEFENSE** (ou Navy Upper Tier) devrait détruire les missiles en phase de mi-course.

NAVY THEATER WIDE DEFENSE

Dans ce système, des navires équipés de radar Aegis et portant une variante longue portée du missile Standard, devraient être capables d'intercepter des missiles à quelques centaines de kilomètres, laissant le temps pour un ou deux autres essais. Si le navire stationne près du site de lancement (par exemple au large des côtes nord-coréennes), il pourrait intercepter les missiles lors de la phase de lancement.

Comme le système Thaad, ce système a manqué sa cible lors de plusieurs tests.

Programme Navy Theater Wide Defense

		Firmes
Coût total (US \$)	5 milliards (?)	Standard Missile Co. (missile); Lockheed Martin (logiciel Aegis) ; Raytheon (missile d'interception); UDS (navires)
Nombre de missiles	650 (?)	

Phase de combustion

AIRBORNE LASER

L'US Air Force prévoit d'acheter 7 Boeing 747, chacun emportant un laser puissant. Celui-ci serait capable de détruire des missiles ennemis à très longue distance, immédiatement après leur lancement, lorsque leurs débris (incluant les restes d'armes chimiques ou biologiques) tomberaient au-dessus du territoire ennemi. Chaque avion, volant environ 80 kilomètres derrière les lignes amies, pourrait atteindre les missiles ennemis à plusieurs centaines de kilomètres. Si cinq avions sont déployés dans une région, deux pourraient être simultanément en vol. Chacun emporterait suffisamment de « munitions » pour détruire une quarantaine de missiles.

Un prototype, équipé d'un laser de puissance moitié de ce qui est demandé, et non équipé d'un système de contrôle et commande anti-missile devrait détruire une cible vers 2002. Si tout se passe comme souhaité, les trois premiers avions opérationnels devraient entrer en service en 2006.

Programme Airborne Laser

		Firmes
Coût total (US \$)	6,1 milliards	Boeing ; TRW (laser); Lockheed Martin (contrôle du faisceau laser)
Nombre d'avions	7	

Annexe 2. Un bouclier anti-missiles en Europe ?

La perspective d'une intégration (voir *supra*) entre systèmes tactiques (TMD) - stratégiques (NMD) de défense anti-missiles pose la question de l'éventuel déploiement d'une Theater Missile Defense en Europe. Les pays européens de l'OTAN vont-ils un jour déployer un bouclier anti-missiles sur le Vieux Continent?

Dans le document définissant le nouveau concept stratégique de l'Alliance, adopté à Washington en avril 1999, on peut lire : « Les moyens de défense de l'Alliance contre les risques et les menaces potentielles de prolifération des armes (nucléaires, biologiques et chimiques) et de leurs vecteurs doivent continuer d'être améliorés, y compris par des travaux sur une défense anti-missiles. » Apparemment, il n'est déjà plus question d'une probabilité. Cette disposition, partie intégrante du nouveau concept stratégique de l'OTAN, dès lors qu'elle est confrontée à la réalité, nous amène à la conclusion qu'une TMD en Europe est une quasi-certitude.

Pour autant, une déclaration de principe est-elle à même de dépasser toutes les contradictions en présence? La question d'une défense anti-missiles, fût-elle du théâtre des opérations, divise traditionnellement (1) les Européens entre eux et (2) le « Vieux Continent » et le « Nouveau Monde ». Or, on s'aperçoit que, depuis la fin des années 80, les systèmes TMD se mettent progressivement en place. A nouveau, le schéma éprouvé aux Etats-Unis sert ici de modèle. Celui de la séparation des conditions subjectives et objectives. L'on assiste donc à une double préparation qui porte sur les domaines (1) des idées et postures et (2) sur les éléments matériels du futur système TMD en Europe.

Dans le cadre de la confrontation des idées, on se trouve notamment confronté à une dose de confidentialité, entourant débats et procédures, et devant mener à la mise en œuvre d'un système TMD en Europe. Cette confidentialité est essentiellement acquise par la haute technicité des systèmes en question. Cela concerne essentiellement la presse « généraliste ». La presse spécialisée (*Jane's Defense Weekly*, *Jane's International Defense Review*, ainsi que la presse économique), quant à elle, suit régulièrement le processus de développement des systèmes anti-missiles sur le Vieux Continent.

Il est ainsi question de colloques spécifiques¹⁴⁹. Mais aussi de manœuvres regroupant plusieurs pays de l'OTAN autour d'exercices militaires spé-

cifiquement centrés sur une défense anti-missiles du théâtre des opérations. De tels exercices, sous le nom de code « Roving Sands »¹⁵⁰, devraient se dérouler, des 14 au 23 juin aux Etats-Unis, et regrouperaient un contingent composé de troupes de plusieurs pays de l'OTAN : des troupes de la Grande-Bretagne, du Canada, de l'Allemagne, des Pays-Bas et des Etats-Unis. L'exercice devrait mettre en scène des batteries de Patriot et THAAD (voir annexe 1).

Dans le cadre de la mise en place des éléments matériels du système TMD, on retrouve à nouveau la méthode « made in USA » : la gradualité. Cette gradualité des procédures matérielles, se caractérise par la séparation intervenant entre (1) les plates-formes et (2) l'infrastructure ou architecture. Pour donner une image, et au risque de caricaturer : (1) les automobiles et (2) les autoroutes.

Par ailleurs, la gradualité, qui remonte au début des années 90, est imposée :

- (1) par les divergences profondes existant entre capitales européennes (voir *supra*),
- (2) par la situation internationale nouvelle, créée après la chute du Mur de Berlin,
- (3) par la réduction des budgets de la défense que cette période de stabilité induit et
- (4) par le poids encore considérable, à la fin des années 80, du mouvement pacifiste en Europe.

1. L'infrastructure d'une TMD en Europe

Les projets de mise en place d'un système dual de contrôle aérien et anti-balistique remontent au milieu des années 80. Cette technologie duale est perçue d'ailleurs comme prometteuse puisque, à la fin des années 80, dans certains documents prévisionnels majeurs¹⁵¹, on évoque l'intérêt de développer de tels systèmes de commandement et contrôle (C2). Il s'agit notamment d'un programme dénommé Air Command & Control System. Les prévisions budgétaires initiales de

149. Pour citer un exemple précis, l'un d'eux s'est tenu au sein de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale, les 20 et 21 avril 1993. Les débats sont synthétisés dans : « Une défense anti-missile pour l'Europe », Colloque de l'Assemblée de l'Union de l'Europe occidentale les 20 et 21 avril 1993 à Rome, UEO, Paris, 1993. Plus récemment, l'Assemblée parlementaire de l'OTAN organisa, en Slovénie du 4 au 6 mai, son 46e « Séminaire Rose-Roth » avec pour thèmes principaux : (1) la problématique liée à la prolifération des armes de destruction massive et (2) le développement d'un système NMD aux Etats-Unis. In : *Nouvelles Atlantiques* n° 3200, 3 mai 2000.

150. « Allies To Conduct Missile Defense Exercise in June », *Defense News*, 8 mai 2000.

151. L'un de ces rapports, connu sous le nom de *Discriminate Deterrence*, évoque ces systèmes à capacités duales comme devant s'intégrer dans une « défense aérienne étendue ». Cf. IKLE F. C., WOHLSTETTER A., *Discriminate Deterrence*, op. cit., p. 46.

l'ACCS se montaient à quelque 25 milliards de \$¹⁵². Ce dernier est aussi destiné à remplacer le vieillissant réseau allié de stations-radars NADGE (NATO Air Defense Ground Environment).

On retrouve trace de ce programme dès 1989. La France en particulier semble alors confrontée à une contradiction centrale. D'une part sa tradition de défense autonome et d'autre part un système qui, outre qu'il offre des capacités anti-missiles, propulse le principe d'interopérabilité, par conséquent de perte d'autonomie progressive des forces armées françaises. Le ministre de la Défense de l'époque, M. Jean-Pierre Chevènement, donna les grandes lignes¹⁵³ de ce qui ramena Paris dans le giron de l'Alliance atlantique. Il s'agissait

- (1) d'une réalité géographique incontournable : l'exiguïté de l'espace aérien européen
- (2) d'une volonté de ne pas rester à l'écart d'une future défense européenne
- (3) des retombées économiques pour les entreprises françaises dans le secteur des technologies de pointe.

À l'automne 1990, le ministre belge de la Défense d'alors, Guy Coëme, apparut auprès de ses confrères de l'Alliance atlantique comme un personnage récalcitrant. En effet, il bloqua la poursuite de l'ACCS, sous le prétexte que la situation internationale, créée après la chute du mur de Berlin, ne justifiait plus de tels programmes engendrés à l'époque de la confrontation avec l'URSS.

Pour autant, dès janvier 1991, les événements de la guerre du Golfe eurent tôt fait de relancer l'ACCS. La « nouvelle menace » en vue remit, sur le Vieux Continent aussi, les pendules à l'heure.

Ce système ACCS, dont la R&D aurait apparemment fonctionné durant toute la décennie 90, sinon sous le secret le plus total, du moins dans le cadre de certaines mesures de relative confidentialité, réapparaît en été de l'année 1999. Le 22 juillet en effet, une joint-venture portant la dénomination ACSI (Air Command Systems International) remporte un contrat de l'OTAN pour le développement, sur le territoire de l'Alliance, d'un système C2 (Command & Control) qui se caractérise en outre par les options accrues d'interopérabilité. L'Air Command & Control System entre ainsi dans sa première phase de développement (Level of Capability 1-LOC1), dans le cadre d'un processus de sept étapes (7 LOCs). Le contrat LOC1, d'un montant de 500 millions de \$, court lui sur une période de 7 ans¹⁵⁴.

En conclusion, le programme ACCS, de par sa capacité duale anti-aérienne/anti-balistique, constitue la fondation de tout système TMD en Europe. De par son potentiel d'interopérabilité, il impulse également (1) **une intégration TMD-NMD**, mais

également (2) **l'intégration OTAN-défense européenne**.

2. Les plates-formes d'une TMD en Europe¹⁵⁵

La mise en place d'une capacité de défense anti-missiles sur le territoire européen de l'OTAN, suppose également des plates-formes ou systèmes TMD. Ces derniers seraient envisagés, aussi bien sur le territoire européen de l'Alliance atlantique, que dans le cadre d'une projection de troupes sur des théâtres extérieurs.

On peut d'ores et déjà distinguer les systèmes exclusivement développés aux Etats-Unis des projets de coopération multilatérale.

Concernant les premiers, il est évidemment question du Patriot (PAC-3), dont une version relativement « primitive » (PAC-2) avait été testée, sur le plan opérationnel, dans le cadre de la guerre du Golfe. Dès à présent, les forces armées de l'Allemagne mais aussi des Pays-Bas, ainsi que de la Grèce ont/auront de tels systèmes anti-missiles à leur disposition.

Quant aux projets multilatéraux, on assiste ces derniers temps à leur multiplication. Il est ainsi question de discussions autour de programmes mettant en avant les capacités duales des intercepteurs. L'un de ces projets concernerait le développement d'un futur missile naval SM-2 IIIA, un projet qui réunirait (dans un premier temps semble-t-il) l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne et les Etats-Unis¹⁵⁶.

Mais le programme le plus important de cette catégorie est sans conteste le projet Meads. Initié dans le cadre d'une coopération qui regroupait la France, l'Allemagne, l'Italie et les Etats-Unis, le développement de ce système est désormais assumé par les trois dernières capitales, depuis le désengagement de Paris, intervenu en 1996¹⁵⁷.

Les déboires liés au projet Meads sont représentatifs des intérêts traditionnels en présence, dès lors que se mettent en place des coopérations transatlantiques, portant sur des technologies de pointe. Dès le moment où l'on entre au cœur même de la coopération - l'échange de données sensibles -, on assiste à des nombreux blocages.

152. DOUGHTY Nicholas, « Nato : Nato Allies Pressure Belgium over Key Air Defence Plan », *Reuters*, 19 septembre 1990.

153. *Le Monde*, 21 juin 1989.

154. « Thomson-CSF obtient un gros contrat de l'Otan », *Les Echos*, 23 juillet 1999.

155. Les systèmes TMD cités ici sont décrits à l'annexe 1.

156. HOLZER Robert, « Standard Missile Pact Could Shape Pattern For Naval Cooperation », *Defense News*, 15 mai 2000.

157. *Le Monde*, 16 mai 1996.

Les médias voient leur attention essentiellement focalisée autour du refus opposé par une majorité républicaine du Congrès américain, de subventionner un projet qui, en même temps, est perçu comme devant livrer des technologies sensibles aux alliés des Etats-Unis.

Ce projet était donc bloqué, de manière significative ces deux dernières années. Des propositions diverses s'ensuivirent, comme celle destinée à promouvoir essentiellement des Patriot aux alliés européens. Face aux protestations émises par les partenaires allemand et italien du projet Meads, émergea alors la possibilité (nous schématisons) de fondre les systèmes Meads et Patriot. L'idée générale était d'intégrer l'intercepteur du système Patriot (Pac-3), dans l'architecture (command and control...) Meads.

La proposition américaine étant finalement retenue par Bonn et Rome, restait en suspens le problème du transfert de technologie. Dès lors les trois partenaires se mirent au travail afin de développer un plan de « partage des technologies ». Une première proposition américaine portait sur un partage à la carte¹⁵⁸. Les partenaires allemand et italien opposèrent un refus, les premiers apparaissant toutefois plus souples¹⁵⁹. Pour autant, un accord de dernière minute est récemment intervenu. Une source diplomatique allemande, citée par *Defense News*, déclarait : « Il semble que les souhaits allemands d'information soient exaucés. Et que des procédures appropriées d'échange d'informations seront mises en place. »¹⁶⁰

La levée apparente des obstacles au développement du projet Meads est à situer dans le contexte du Sommet de Florence de l'OTAN. Mme Madeleine Albright y annonça officiellement une nouvelle « initiative sur la sécurité du commerce des armes »¹⁶¹. Il s'agit de l'assouplissement d'un système qui libéralise amplement les pratiques protectionnistes en cours dans le domaine des technologies de pointe liées au secteur américain de la défense.

Cette initiative fut présentée par Mme Albright comme un geste de bonne volonté à l'égard des alliés de Washington, ces derniers désirant être associés plus largement à une coopération transatlantique¹⁶². C'est évidemment une interprétation.

Il en existe une autre. Elle porte sur la prise en compte plus large, de la part de Washington, de l'un des facteurs traditionnels qui bloquait le soutien européen à l'IDS (voir *supra*). A noter que cette initiative est annoncée au moment où Washington présente officiellement son projet de National Missile Defense en Sommet de l'OTAN.

3. Conclusions

L'approche graduelle privilégiée par l'OTAN a, semble-t-il, produit le même effet qu'aux Etats-Unis. En résumé, les étapes de cette approche graduelle sont :

- (1) Une séparation des phénomènes, acteurs et facteurs en présence.
- (2) La promotion de synthèses partielles dans les domaines où les conditions objectives et subjectives sont les plus favorables.
- (3) Quand plusieurs facteurs atomisés sont suffisamment mûrs, arrive le moment de la synthèse globale.
- (4) En dernière minute, des propositions destinées à lever les « résistances résiduelles » sont mises sur la table.

Quoi qu'il en soit, alors que se met en place un processus à première vue achevé, de nombreuses questions restent en suspens. Les récents engagements des Etats-Unis (échange de technologie de pointe, mise en place d'une TMD sur le Vieux Continent) envers les alliés européens de l'OTAN seront-ils effectivement remplis? Qu'advient-il de ces engagements en cas de présidence républicaine¹⁶³? Pour autant que le processus actuel puisse lever les dernières réticences (ce qui est loin d'être le cas), et tenant compte des deux facteurs sus-mentionnés, comment se comporteront (séparément et ensemble) alors les différents pays de l'UE?

158. RATNAM Gopal, « Technology-Sharing Plan Beset by Skepticism », *Defense News*, 15 mai 2000.

159. *Ibid.*

160. CLARK Colin, « Germany, U.S. Resolve MEADS Tech Dispute », *Defense News*, 29 mai 2000.

161. LEFEVRE Pierre, « Les Européens craignent la défense antimissiles US », *Le Soir*, 25 mai 1999.

162. *Ibid.*

163. Le camp républicain privilégie des systèmes TMD déployés à l'étranger par l'intermédiaire de l'US Navy.

Annexe 3. Analyse de contenu sommaire¹⁶⁴ des éditions annuelles du *Strategic Assessment* (1995-1999)¹⁶⁵ - Apparition et fréquence de la formule « rogue State »

L'édition 1995 du *Strategic Assessment* sous-entend que la menace posée par les « Etats voyous » serait passagère : « De plus en plus, la prolifération est une préoccupation actuelle plutôt que future »¹⁶⁶. La logique devient limpide, dès lors que le même document considère qu'il convient de « se protéger contre l'émergence, dans une ou deux décennies, d'un compétiteur militaire de niveau équivalent parmi les puissances majeures. »¹⁶⁷

La version 1996 précise pour sa part le type de menaces qu'un « compétiteur de niveau équivalent » pourrait faire peser sur les intérêts des Etats-Unis : il « n'agirait pas ouvertement mais il pourrait rechercher une influence exagérée dans la région, afin de défier les Etats-Unis, peut-être en assistant des voisins belliqueux ou autrement, en tentant de plier les voisins à ses souhaits »¹⁶⁸.

Dans l'édition 1997 du *Strategic Assessment*, on apprend que les « compétiteurs régionaux » (« theater peer »), autrement dit la Russie et la Chine, ne peuvent se permettre de défier globalement les USA mais plutôt sur des scènes régionales. Tout indique, selon le SA 1997, que ces pays vont tenter une stratégie « de compétition de faible intensité » pour réduire l'influence américaine dans les régions qu'ils considèrent sous leur sphère d'influence. Concernant les « rogue States », et sous le titre « contingences régionales significatives », le SA 1997, analysant les pays incriminés (Iran, Irak, Corée du Nord) dans le contexte de leur développement économique, relativise fortement puisqu'il considère franchement que « la portée et la gamme de la menace (en provenance des « Etats filous ») diminue ». Bien davantage, puisque le document estime par ailleurs que « les compétiteurs régionaux potentiels constituent des menaces bien plus provocantes que celles posées par les régimes criminels »¹⁶⁹.

Le bilan 1998, établi par la National Defense University, étend le concept d'« Etat voyou » au phénomène terroriste. De fait, le SA 98, intègre la double mission entérinée par la Quadrennial Defense Review (« counterprolifération » et « counterterrorisme »), dès 1997. Alors qu'au départ, cette notion avait été élaborée dans une perspective développée par le DoD, on y incorpore désormais le champ exploré par le Département d'Etat. En outre, dans la « cuvée 1998 » on enre-

gistre l'essor des scénarios catastrophes : des mises en situation prospectives, au départ de la conjonction du phénomène terroriste avec la prolifération des armes de destruction massive. En même temps, on affirme une volonté de ménager les « Etats en transition » (Russie, Chine, Inde) au détriment des « voyous les plus vilains » (« nastier (...) rogues »¹⁷⁰). On devine le souci d'éviter les sources de conflits avec la Russie et la Chine. Pour autant, la menace en provenance de ces pays est analysée dans une perspective à long terme¹⁷¹. En résumé, le *Strategic Assessment 1998*, constate que « presque certainement la prolifération par les Etats voyous sera une menace dominante pour les intérêts des Etats-Unis dans le courant de la prochaine décennie »¹⁷². Mais cette même menace, envisagée dans une optique à plus long terme, consigne un ennemi « bicéphale ». « La prolifération des armes de destruction massive, par les Etats voyous et les groupes terroristes, ainsi que l'émergence de la Chine en tant que puissance de portée mondiale, seront les deux défis dominants auxquels seront confrontés les Etats-Unis vers 2018 »¹⁷³.

164. Avertissement : l'analyse présente consiste en une recherche sélective, en liaison directe avec le concept de « rogue state ». En aucune façon, cette recherche partielle ne pourrait être considérée comme une analyse extensive des *Strategic Assessments*.

165. De nombreux spécialistes considèrent les éditions annuelles du *Strategic Assessment*, publiées par la National Defense University, sinon comme une véritable « bible » de la communauté de Défense, à tout le moins comme de véritables « sources officielles » du DoD.

166. « Chapter One. Defining Trends », in : BINNENDIJK, Hans, (Editor-in-Chief), CLAWSON Patrick (Editor), *Strategic Assessment 1995. US Security Challenges in Transition*, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Washington, 1995.

167. « Chapter One. Implications For The U.S. Military For The U.S », in : BINNENDIJK, Hans, *op. cit.*

168. « Chapter Fifteen. Emerging Military Instruments », in : BINNENDIJK, Hans, (Editor-in-Chief), *Strategic Assessment 1996. Instruments of U.S. Power*, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Washington, 1996.

169. BINNENDIJK, Hans, (Editor-in-Chief), *Strategic Assessment 1997. Flashpoints and Force Structure*, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Washington, 1997.

170. Findings. In : BINNENDIJK, Hans, (Editor-in-Chief), *Strategic Assessment 1998. Engaging Power for Peace*, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Washington, 1998.

171. « Ces trois puissances majeures ne peuvent poser une menace militaire directe aux intérêts des Etats-Unis, à l'exception probable d'une future crise militaire majeure entre la Chine et les Etats-Unis au départ de la relation avec Taiwan », « Chapter Eleven. Asymmetric Threats », *ibid.*

172. « Chapter Twelve. Nuclear Weapons », *ibid.*

173. *Ibid.*

Analyse de contenu sommaire : Comparaison des éditions successives du *Strategic Assessment*, de 1995 à 1999, sur base de la fréquence d'apparition du mot « rogue ». *Décompte obtenu par le moteur de recherche de MS Internet explorer (1995-1998) et par celui d'Adobe Acrobat Reader (1999)*

- Strategic Assessment 1995	14 fois
- 1996	18
- 1997	35
- 1998	205
- 1999	236

Le constat paraît évident. La notion de « rogue State » se dégage comme une « valeur sûre ». La fréquence de l'utilisation du mot « rogue », dans les éditions successives (de 1995 à 1999) du *Strategic Assessment* ne laisse d'ailleurs aucun doute à ce sujet (voir tableau ci-contre). En outre, le *Strategic Assessment 1999* affirme avec force que cette « valeur » mérite d'être davantage exploitée. Nous citons *in extenso* : « Les précédents *Strategic Assessments* avaient considéré le système international comme étant divisé entre quatre groupes d'Etats : les démocraties de marché, les Etats en transition, les Etats voyous et défaillants. Ce cadre supposait que la menace des Etats voyous était en déclin à cause de la détérioration de leurs capacités militaires conventionnelles. Cette hypothèse nécessite un ajustement. Les

tendances suggèrent à présent que le monde est devenu un endroit plus dangereux et plus sombre. Elles suggèrent l'émergence d'un plus grand nombre de menaces crapuleuses, le recours accru au terrorisme, la déchéance des régimes de non-prolifération, le soutien décroissant pour isoler les voyous, ainsi qu'un groupe émergent d'Etats stationnaires qui, s'ils ne sont pas intégrés dans le centre démocratique, n'agissent pas activement contre ce dernier. »¹⁷⁴.

Par ailleurs, une innovation importante apportée par la « cuvée 1999 » concerne l'extension du champ d'exploration fourni par la ressource « rogue States ». Un modèle éprouvé d'investigation s'impose d'ailleurs de manière évidente : « Comme les criminels de droit commun varient sur une échelle de conduites illégales, il en est de même des (Etats) voyous »¹⁷⁵. Il est ainsi question de « voyous à temps partiel » (*sic*)¹⁷⁶, comme la Serbie... Ou encore : l'Iran « pourrait évoluer, d'un statut à plein temps, à celui de voyou à temps partiel »¹⁷⁷.

174. « Chapter Fourteen. Rogue States and Proliferation : How Serious is the Threat? » In *Strategic Assessment 1999. Priorities for a Turbulent World*, Institute for National Strategic Studies, National Defense University, Washington, 1999, pp. 219-220.

175. « Chapter One. Global Political Trends : Integration or Disintegration ? », *ibid.*, p.3.

176. « part-time rogue », *ibid.*

177. *Ibid.*

Annexe 4. La militarisation de l'espace

La militarisation de l'espace n'est pas une idée neuve. L'IDS prévoyait des composantes spatiales importantes. L'utilisation de missiles intelligents (missiles de croisière, Patriot ou autres) demande qu'il y ait des satellites d'observation, de cartographie, de communication en nombre suffisants¹⁷⁸. Plusieurs projets, plus ou moins importants, existent ou sont en voie d'étude. Ainsi, le programme *New World Vistas*, de l'US Air Force, prévoit d'implanter dans l'espace des constellations de satellites qui coopéreront avec des capteurs aériens et terrestres. Munis de capteurs LIDAR (light detection and ranging), ils pourraient détecter des pollutions chimiques et biologiques dans l'atmosphère. Ils pourraient aussi effectuer des mesures météo de grande précision. Avec des radars à ouverture synthétique, ils pourraient suivre des missiles avec précision.

D'autres radars dans l'espace devraient permettre de repérer des cibles mobiles avec, disent les milieux concernés, une précision de 2-3 mètres. Concrètement (?), on serait à même de reconstituer en temps réel une image virtuelle complète et mouvante d'une zone de combat. On peut toujours rêver ! Si, dans certains films, les satellites arrivent à localiser quelqu'un dans une ville et à le suivre, il s'agit de fiction. Les lois de la physique sont autres et dictent les vraies limites dans ce domaine.

A part les satellites divers d'observation, un grand nombre de projets sont envisagés en matière de véhicules spatiaux, ainsi que d'armes dans l'espace¹⁷⁹. Avec, en corollaire, des armes antisatellites. Ainsi, la BMDO étudie le déploiement d'une arme à laser dans l'espace. Héritier du programme IDS, le projet Star Lite consiste en l'envoi d'un système de taille réduite (la moitié de ce qui serait nécessaire). L'envoi est prévu vers

2005. Le coût du projet est estimé à environ 1,5 milliards de dollars. Star Lite est basé sur des technologies étudiées par trois compagnies :

- TRW, avec le programme de laser Alpha au fluorure d'hydrogène (HF) ;
- Hughes Danbury Optical Systems, avec le programme LAMP (Large Advanced Mirror Program) ;
- Lockheed Martin, avec le système de contrôle du faisceau laser.

Il convient de remarquer qu'il s'agit des mêmes firmes qui étudiaient les armes à laser dans le cadre du programme IDS. Si les essais fonctionnent correctement, on envisagerait le déploiement de 12 à 20 stations laser dans l'espace, pour un coût d'au moins 100 milliards de dollars.

Certains vont encore plus loin. Le document « *Vision 2020* » le prévoit : « *Dès le début du XXIe siècle, l'évolution de la force spatiale en fera une dimension spécifique de la guerre, sur pied d'égalité avec les autres dimensions* ». Les ambitions de certains sont encore plus énormes. Ainsi, selon le général Ashy¹⁸⁰ : « *Nous allons développer ces deux missions - le contrôle de l'espace et la projection de force spatiale - . Nous nous attaquerons un jour à des cibles terrestres -vaisseaux, avions, cibles sur terre - à partir de l'espace. Les missions sont déjà attribuées, les concepts d'opérations développés* ».

Même si on n'en arrive jamais là, ces propos sont le reflet d'une mentalité guerrière et résolument technologiquement optimiste de certains milieux militaires influents.

178. WAUTELET Michel, *Les missiles intelligents*, Labor, Bruxelles, 1992.

179. MURAWIEC Laurent, *La guerre au XXIe siècle*, Editions Odile Jacob, 2000.

180. In : *Aviation Week and Space Technology*, 5 août 1996, p. 51.



GRUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA
SÉCURITÉ

Fondé en 1979 à Bruxelles,
le GRIP est un institut de
recherche indépendant qui étu-
die les questions de défense, de
sécurité et de désarmement.
Par ses travaux, le GRIP veut
contribuer à une meilleure
compréhension de ces problé-
matiques dans la perspective
d'une amélioration de la sécuri-
té internationale en Europe
et dans le monde.

Adresse: rue Van Hoorde, 33
B -1030 Bruxelles
TEL: (32.2) 241.84.20
FAX: (32.2) 245.19.33
E.Mail: admi@grip.org
Website: <http://www.grip.org>

(bureaux ouverts du lundi
au vendredi de 8h30 à 13h et
de 13h30 à 17h)

Directeur : Bernard Adam

Coordination : Bernard Adam,
Luc Mampaey, Caroline Pailhe,
Marc Schmitz

Recherche : Bernard Adam,
Georges Berghezian, Luc Mam-
paey, Félix Nkundabagenzi,
Sophie Nolet, Caroline Pailhe,
Valérie Peclow, Jean-Philippe
Renaud, Marc Schmitz, Michel
Wéry

Secrétariat et administration :
Edith Grosse, Caroline Pailhe,
Chantal Schamp

Centre de documentation :
Valérie Peclow, Alain
Reisenfeld

Edition, relations publiques :
Sabine Fievet, Sophie Nolet,
Marc Schmitz

Informatique : Luc Mampaey

Conseil d'administration :
Bernard Adam (administrateur
délégué), Rik Coolsaet, Laurent
Dumont, Gérard Lambert
(président), René Marchandise,
Michel Wautelet.

LES PUBLICATIONS DU GRIP

Depuis sa fondation, le GRIP est surtout connu par son travail d'édition. Au fil du temps, les publications ont changé, tant au niveau du contenu, de la présentation que de la périodicité. Depuis l'automne 1997, elles se présentent sous trois formes :

1. Les Nouvelles du GRIP

Une lettre d'information trimestrielle de 8 pages : regard sur les grands dossiers du moment, nouvelles insolites, aperçu des activités du centre, etc. Cette lettre est envoyée d'office à tous les membres du GRIP en règle de cotisation de même qu'aux abonnés aux « Livres du GRIP ».

2. Les Livres du GRIP

Chaque année, le GRIP publie 5 ouvrages en collaboration avec les éditions Complexe, abordant les questions internationales dans les domaines de la géo-stratégie, de la défense et de la sécurité internationale.

Ces 5 ouvrages font partie de l'abonnement aux « Livres du GRIP » ; ils sont également disponibles en librairie et au GRIP.

3. Les Rapports du GRIP

Cette nouvelle collection (format A4, sans périodicité) valorise des travaux de recherche réalisés pour la plupart au GRIP.

Ces rapports sont envoyés d'office à tous ceux qui souscrivent un abonnement de soutien ; ils peuvent aussi être commandés au GRIP.

Tarifs 2000

	Belgique	France	Autres Europe	Autres Monde
1. Cotisation¹				
<i>Abonnement aux «Nouvelles du GRIP»</i>	600 FB 14,87 euros	100 FF 15,24 euros	700 FB 17,35 euros	750 FB 18,59 euros
2. Les Livres du GRIP				
<i>Abonnement annuel aux 5 livres² et aux «Nouvelles du GRIP»</i>	3.000 FB 74,37 euros	550 FF 83,85 euros	3.300 FB 81,80 euros	3.500 FB 86,76 euros
3. Abonnement complet³				
<i>Abonnement à toutes les publications (Rapports inclus)</i>	5.000 FB 123,95 euros	900 FF 137,20 euros	5.500 FB 136,34 euros	6.000 FB 148,74 euros
4. Abonnement de soutien	10.000 FB 247,89 euros	1.700 FF 259,16 euros	10.000 FB 247,89 euros	10.000 FB 247,89 euros

1. La cotisation donne en outre droit à une réduction de 20% sur l'achat de tous les livres et rapports du GRIP.

2. Ces 5 livres sont numérotés : deux n° simples (prix moyen 395 FB / 69 FF) ; deux n° doubles (prix moyen 595 FB / 99 FF), l'annuaire du GRIP étant un n° quadruple (1.195 FB / 195 FF). L'abonnement couvre 5 livres (équivalant à 10 numéros), plus le trimestriel «Les Nouvelles du GRIP».

3. L'abonnement annuel complet inclut la collection des Rapports (non périodiques), avec en moyenne six parutions par année.

Vous souhaitez vous abonner ?

Vous pouvez le faire par téléphone (02/241.84.20), par fax (02/245.19.33), par Email (admi@grip.org) ou en nous envoyant votre demande d'abonnement, accompagnée de votre paiement, au GRIP, rue Van Hoorde 33 B -1030 Bruxelles.

Modes de paiement : Belgique (virement au compte 001-1711459-67 du GRIP à Bruxelles; virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; bulletin de virement; chèque barré) / **France** (chèque barré; mandat postal international) / **Luxembourg** (soit verser au CCP 86464-37 du GRIP à Luxembourg; soit envoi d'un chèque au GRIP, libellé en FL) / **Autres pays** (virement au CCP 000-1591282-94 du GRIP à Bruxelles; mandat postal international) / **Autre moyen de paiement** (carte de crédit - VISA, Eurocard, Mastercard - Précisez votre n° de carte et la date d'expiration.

Les Rapports du GRIP

- 1/97 **Ex-Yougoslavie - L'embargo sur les armes et le réarmement actuel**, Georges Berghezan, 32p., 300FB - 55FF.
- 2/97 **FN Herstal : Quel avenir pour la tradition armurière ?**, Luc Mampaey, 20p., 200FB - 35FF.
- 3/97 **Burundi : trafics d'armes et aides militaires**, Human Rights Watch, 60p., 450FB - 80FF.
- 1/98 **L'industrie belge de défense - Adaptation, consolidation et mythe de la reconversion**, Luc Mampaey, 84p., 500FB - 90FF.
- 2/98 **Kosovo : poudrière des Balkans**, Sevdî Zymberaj et Bernard Adam, 21p., 300FB - 55FF.
- 3/98 **Concepts et potentiels nucléaires 1999-2000**, André Dumoulin, 35p., 300FB - 55FF.
- 4/98 **La Belgique et les satellites de renseignement**, André Dumoulin, 23p., 200FB - 35FF.
- 5/98 **Le programme HAARP : science ou désastre ?**, Luc Mampaey, 84p., 450FB - 80FF.
- 1/99 **Les armes non létales - Une nouvelle course aux armements**, Luc Mampaey, 40p., 350FB - 60FF.
- 2/99 **La guerre du Congo-Kinshasa - Analyse du conflit et transferts d'armes vers l'Afrique centrale**, Georges Berghezan et Félix Nkundabagenzi, 54p., 400FB - 70FF.
- 3/99 **Post-Cold War Conversion in Europe - Defence Restructuring in the 1990s and the Regional Dimension**, collectif, 104p., 700FB - 120FF.
- 1/00 **La détention d'armes par les civils - Armes à feu : un enjeu en matière de Santé publique**, Sophie Nolet, 44p., 350FB - 60FF.
- 2/00 **Marquage et traçage des armes légères**, Ilhan Berkol, 72p., 600FB - 110FF.
- 3/00 **Bilan de la guerre du Kosovo : Résultat des frappes - Fin du conflit - La reconstruction - La situation en Serbie-Monténégro**, Valérie Peclow et Bernard Adam, 56 p., 400FB - 70FF.
- 4/00 **National Missile Defense - Le retour de la guerre des étoiles et les enjeux stratégiques**, Aris Roubos et Michel Wautelet, 60p., 400 FB - 70FF.

Les « Rapports du GRIP » ne sont pas diffusés en librairie.
Uniquement disponibles au GRIP.